

Restitution des études et travaux 2017

mars 2018

Les partenaires de l'Apur



Les salariés de l'Apur

Dominique ALBA
Maxime ALGIS
Jean-François ARENES
Jean-Charles ARNAUD
Jérôme AUBOIS
Veneta AVRAMOVA-CHARLANDJIEVA
Paul BAROIN
Solange BEAUDOUX
Alain BEAUREGARD
Malika BELLA,
Sophie BENET
Damien BERTRAND
Frédéric BERTRAND
Marie-Thérèse BESSE
Julien BIGORGNE
Christiane BLANCOT
Jean-Christophe BONIJOL
Marcelin BOUDEAU
Elise BOURDON
Bruno BOUVIER
Florent BRUNEAU
Jean-Pierre CASTELL
Grégoire CATINEAU
Maud CHARASSON
Mathieu CROS
Christine DELAHAYE
Edwige DESSENNE
Véronique DOREL
Eugenio DRAGONI
Maria DRAGONI

Bernadette EYCHENNE
Emmanuel FAURE
Jules GALLISSIAN
Julien GICQUEL
Hedlyne GRENOT
Florence HANAPPE
Hélène IMPINI
Stéphanie JANKEL
Morad KHALOUA
Slobodanka KRCCMAR
Béatrice LACOMBE
Tristan LAITHIER
Marie-Catherine LINEL
Marine LITOU
Clément MARIOTTE
Mehand MEZIANI
François MOHRT
Chiara MOLINAR
Marie MOLINIER
Emilie MOREAU
Quoc Thai François NGUYEN
Michèle-Angélique NICOL
Amélie NOURY
Clément PAIROT
Patricia PELLOUX
Ludovic PEPION
Marie PHILIPPE
Emmanuelle PIERRE-MARIE
Laurent PLANCHOT
Jennifer POITOU

Isabelle QUERLIER
Guylène RANDAL-BIGUET
Lala Harinjaka AZAFIMAHATRATRA
Sophie RENOUVEL
Marina RIBEIRO
Olivier RICHARD
Jeanne RICHON
Muriel ROBERT
Sandra ROGER
Clémence ROUHAUD
Emmanuelle ROUX-BRUGGHEMAN
Pascale ROYNARD
Gabriel SENEGAS
Anne SERVAIS
Pascale SORLIN-SARAZIN
Samir TABTI
Christian TELLA
Pascale THOMAS
Quentin TRETON
Bophanavy TRY-LEYGNAC
Yann Fanch VAULEON
Gustavo VELA BARRON
Anne-Marie VILLOT
Serida ZAID
Alice ZATTI

Programme

14h00 - 16h00 : restitution des études 2017

- **Construire la ville sur la ville** avec Patricia Pelloux, Paul Baroin, Florence Hanappe et Bruno Bouvier
- **Les modes de vie, habiter plus, habiter mieux** avec Emilie Moreau, Stéphanie Jankel, Sandra Roger, Jean-François Arenes et Emmanuelle Pierre-Marie
- **La métropole et la ville durable, nouveaux défis, nouveaux outils** avec Olivier Richard, Anne-Marie Villot, Christiane Blancot et Véronique Dorel

16h - 16h15 : pause

16h15-17h45 : Prospective

- **Les nouvelles données, les nouvelles méthodes** avec Emmanuel Faure
- **50 ans et après, débat et échanges partenaires et chercheurs** avec Dominique Alba, Ludovic Pépion et Clément Mariotte

apur

Construire la ville sur la ville

GUIDE d'application des dispositions environnementales du PLU

Évolution et introduction de dispositions à caractère environnemental afin de prendre en compte la transition écologique

Le guide doit permettre d'apporter une aide aux pétitionnaires:

- dans la compréhension des règles et leur traduction concrète dans les projets
- Afin de faciliter la préparation de leurs dossiers de demande d'autorisation.

PERFORMANCE ENERGETIQUE DES CONSTRUCTIONS NEUVES

PAGES 5 A 18

I - Conception
II - Performances thermiques et énergétiques..
III - Production d'énergie.....
IV - Confort thermique
V - Matériaux
VI - Exemples de réalisations.....

PERFORMANCE ENERGETIQUE DU BATI EXISTANT

PAGES 19 A 36

I - Travaux d'économie d'énergie.....
II - Production d'énergie.....
III - Isolations thermiques
III-1 - Façades
III-2 - Murs pignons.....
III-3 - Toitures
IV - Confort thermique
V - Matériaux
VI - Exemples de réalisations.....

VEGETALISATION DES ESPACES LIBRES ET DU BATI

PAGES 37 A 54

I - Préambule
II - Qualité des espaces végétalisés
III - Espaces libres.....
III-1 - Dimensionnement.....
III-2 - Surfaces végétalisées
III-3 - Plantations d'arbres.....
IV - Bâti
IV-1 - Végétalisation des murs.....
IV-2 - Végétalisation des toitures.....
IV-3 - Agriculture sur toitures.....

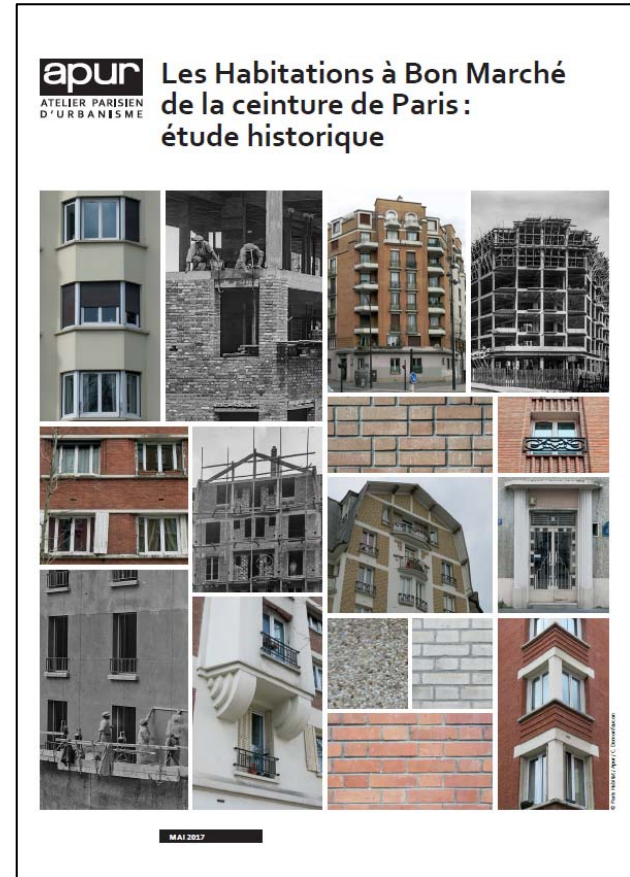
GESTION DES EAUX PLUVIALES

PAGES 55 A 62

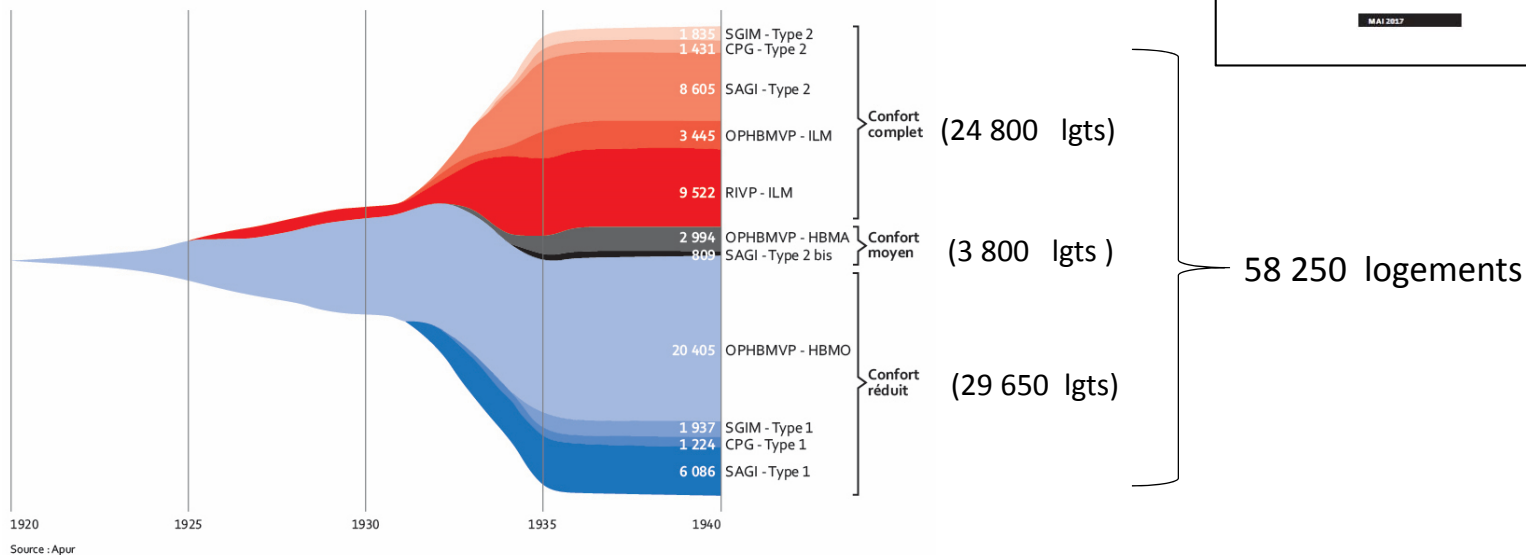
Les Habitations Bon Marché

Comment réhabiliter les ensembles HBM dans le cadre du Plan Climat ?
 Comment répondre aux exigences d'amélioration de la qualité de l'habitat :
 acoustique, amiante, espace vert, confort d'été, etc. ?

1. Etude Historique : Rassembler les connaissances essentielles aux futures interventions, faire une description du parc lors de sa livraison entre deux guerres – 2017
2. Recommandations méthodologiques et techniques d'intervention s'inscrivant dans les objectifs visés par la Ville de Paris et l'ANRU pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants, selon les orientations fixées par le plan climat énergie de Paris 2017/2018 étude NPNRU

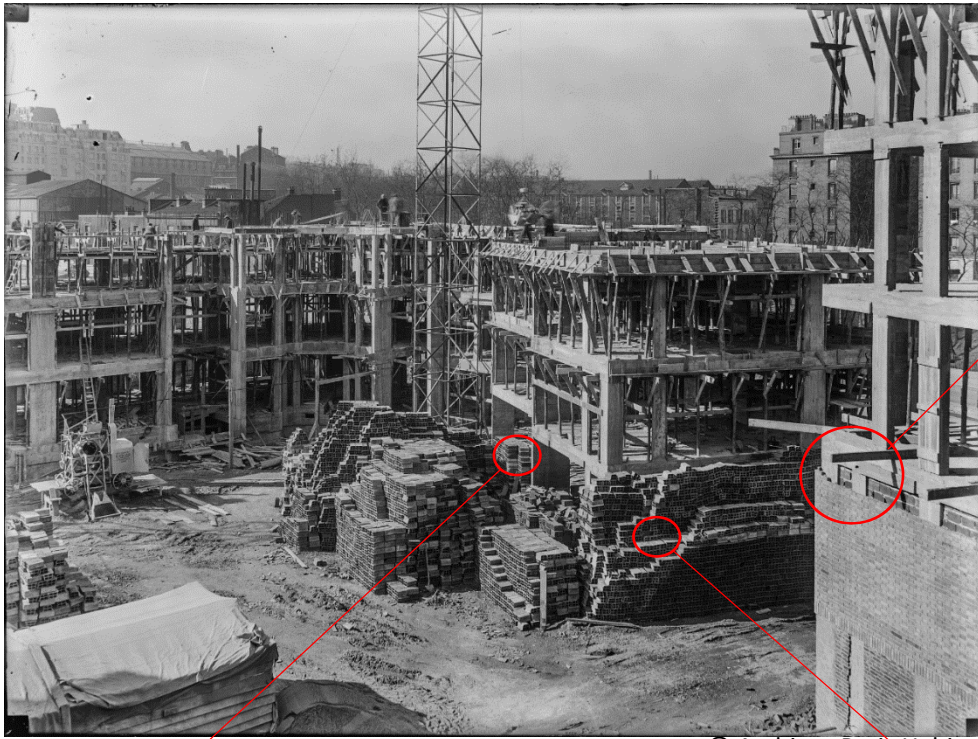


Production de logements HBM à Paris recensés selon leur niveau de confort de 1920 à 1940

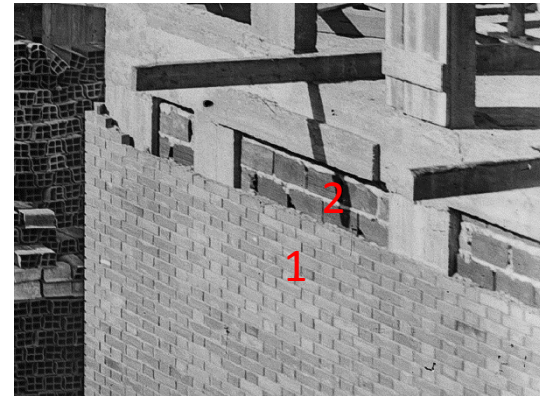


Exploitation des archives

Analyse d'une plaque de verre Paris Habitat Archéologie des techniques constructives

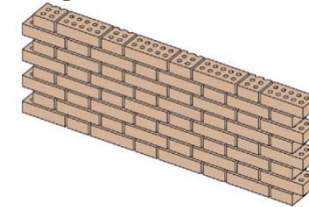


© Archives Paris Habitat

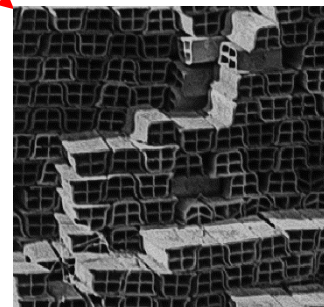
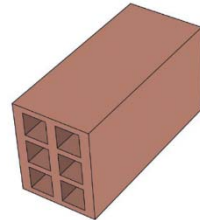


1/ brique de parement de 0,11
2/ brique creuse de 0,13

Notons que l'appareil des briques apparentes est un appareil à l'anglaise (alternance de boutisses et de panneresses) mais que les briques qui le compose sont cassées à la truelles sur chantiers afin de respecter une épaisseur de 0,11m



Brique creuse de remplissage des murs



Hourdis creux de remplissage des planchers

NPNRU – Orgues de Flandre

Élaboration d'un projet pour les espaces extérieurs

une méthode d'ateliers, qui a permis l'implication des habitants et gestionnaires du secteur depuis la définition des enjeux jusqu'au propositions d'aménagement



- Conseil citoyen
- Amicales de locataires
- Conseil syndical de copropriétaires
- Groupe d'animation du conseil de quartier
- Bailleurs (3F et Elogie Siemp)
- Acteurs et associations locales
- Délégué du préfet
- DRIHL 75
- Préfecture de police, commissariat du 19^{ème}
- Ville de Paris Directions centrales et exploitants locaux): DU, DDCT, DEVE, DPE, DVD, DASCO, DJS, DLH, DAE.









Travail en atelier afin d'élaborer un diagnostic partagé

ATELIER 1 RESTITUTION




Eléments positifs

-  Parcours majeurs
-  Espace ou usage positif


Eléments négatifs

-  Signalement de nuisances
-  Espace peu qualitatif
-  Problèmes d'entretien
-  Passage fermé en 1999
-  Dépôts sauvage déchets/encombrant
-  Insécurité : trafic / fréquentation / Squat / SDF

Obstacles

-  Gaine de ventilation de parking
-  Rampe de parking
-  Barrière d'accès

ENTREES

-  Accès au cœur d'îlot
- 1a** 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine
- 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking
- 2. Allée des Orgues de Flandre
- 3. Porte des Flamands
- 4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino
- 5a. Lamaze - rue Riquet
- 5b. Lamaze - rue Archereau
- 6. Rue Archereau : école / TEP
- 7. Placette Archereau



apur
13 juin 2017



Travail en atelier autour de scénarios contrastés

apur NPNRU - Les Orgues de Flandres
Atelier n°2
13 juin 2017



- Planologie**
- Parcelles existantes
 - Parcelles à construire
 - Parcelles à démolir
 - Parcelles à réhabiliter
 - Parcelles à réaffecter
 - Parcelles à réaménager
 - Parcelles à réutiliser
 - Parcelles à réconvertir
 - Parcelles à réintégrer
 - Parcelles à réqualifier
 - Parcelles à révaloriser
 - Parcelles à réhabiliter
 - Parcelles à réaménager
 - Parcelles à réutiliser
 - Parcelles à réconvertir
 - Parcelles à réintégrer
 - Parcelles à réqualifier
 - Parcelles à révaloriser



- Légende :**
- Espace Ouvert
 - Espace résidentielisé
 - Espace vert public
 - Espace vert thématique
 - Cour d'école
 - Construction neuves - extensions

Les Orgues de Flandre aujourd'hui



Scénario A



Scénario B



Scénario C




	Existant	Hypothèse A	Hypothèse B	Hypothèse C
1a. Rue Mathis - accès tour fugue				
1b. Rue Mathis - Piscine				
2. Allée des Orgues de Flandres				
3. Porte des Flamands				
4. Rue Riquet - La poste / Livraisons Casino				
5. Riquet - Lamaze				
6. Archereau - Lamaze				
7. Archereau - TEP				

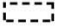
Plan de synthèse des orientations d'aménagement des espaces libres

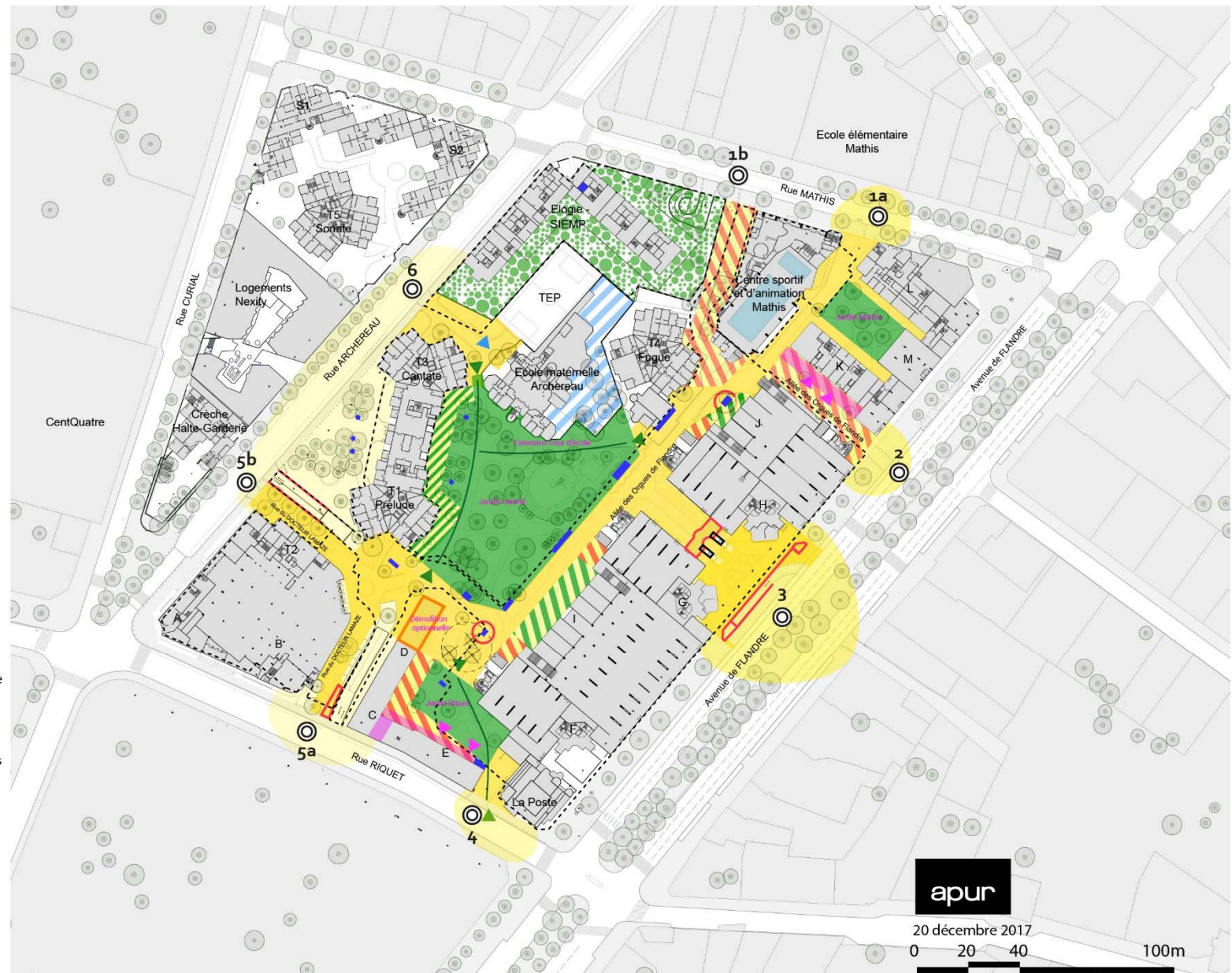
-  Création d'espaces verts
-  Traiter la transition jardin / pieds d'immeubles
-  Périmètre de projet Parisculteurs
-  Requalification des cheminements en cœur d'îlot
-  Traiter l'espace public au droit des entrées
-  Résidentialisation
-  Résidentialisation des espaces végétalisés
-  Cheminement piéton paysagé
-  Modification de l'entrée de l'école
-  Cour d'école à reconfigurer
-  Accessibilité PMR à créer
-  Suppression des aménagements formant obstacles
-  Démolition
-  Edicule de ventilation de parking

ACCES AU COEUR D'ÎLOT

-  1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine
-  1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking
-  2. Allée des Orgues de Flandre
-  3. Porte des Flamands
-  4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino
-  5a. Lamaze - rue Riquet
-  5b. Lamaze - rue Archereau
-  6. Rue Archereau : école / TEP
-  7. Placette Archereau

PARKING

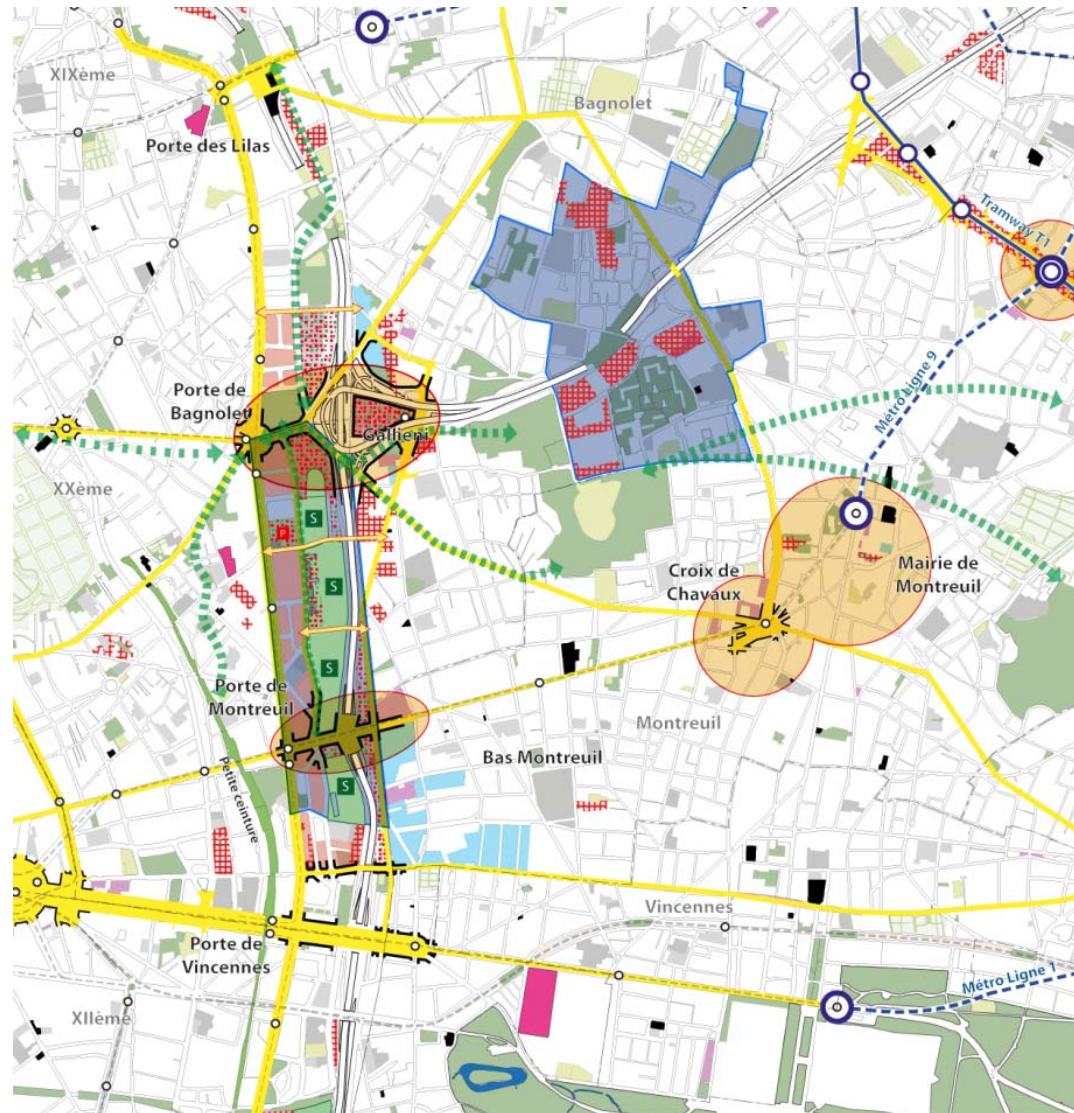
-  Emprise globale du parking situé sous les bâtiments F à J et Elogie-SIEMP



NPNRU – Paris/Est ensemble

Étude prospective sur les enjeux métropolitains en matière de développement économique et de mobilité du territoire des NPNRU Paris – Est Ensemble

- Co-maitrise d'ouvrage Paris / Est Ensemble / financement ANRU 50%
Pilotage : Mission métropole pour la ville de Paris;
Direction de l'aménagement et des déplacements pour Est Ensemble
- **Volonté de construire une vision d'ensemble pour inscrire les NPNRU non seulement dans les démarches de projet initiées par chacune des collectivités mais dans une perspective de développement partagé de ce territoire au cœur de la métropole**
- Pour faire suite aux objectifs identifiés dans les protocoles de préfiguration des études NPNRU:
 - Désenclaver les quartiers/renforcer l'accessibilité
 - Viser l'efficacité énergétique et contribuer au respect de l'environnement
 - Intensifier les usages et les fonctions des équipements
 - Développer la mixité sociale et la mixité fonctionnelle en lien avec l'Arc de l'innovation



Insertion des services urbains



SYCTOM - Romainville

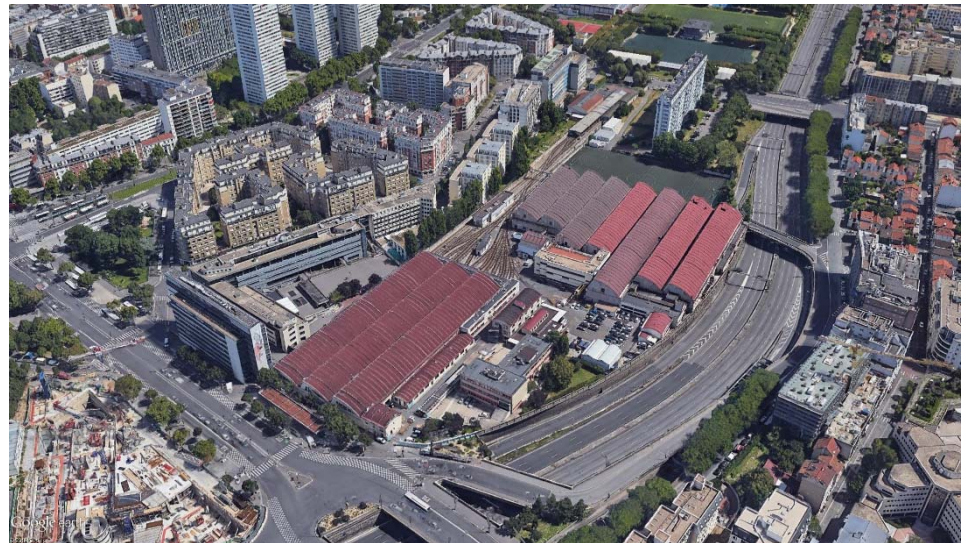


SYCTOM - Ivry-sur-Seine



RATP - St Fargeau

ATELIER PARISIEN D'URBANISME



RATP - Italie

Suivi de grands projets



Inventons la métropole – Charenton Bercy

grandparis
aménagement



© Bouygues

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

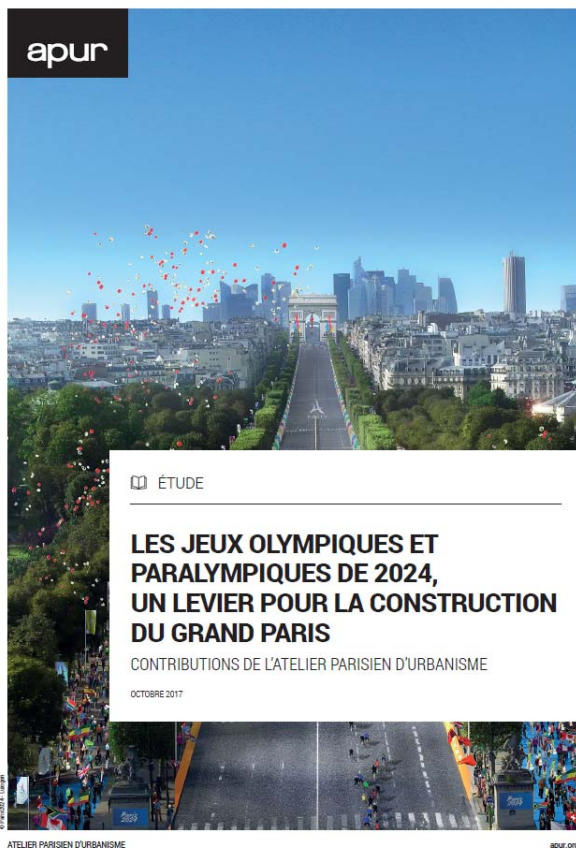
© Ateliers234 SOM-AREP Bouygues UrbanEra



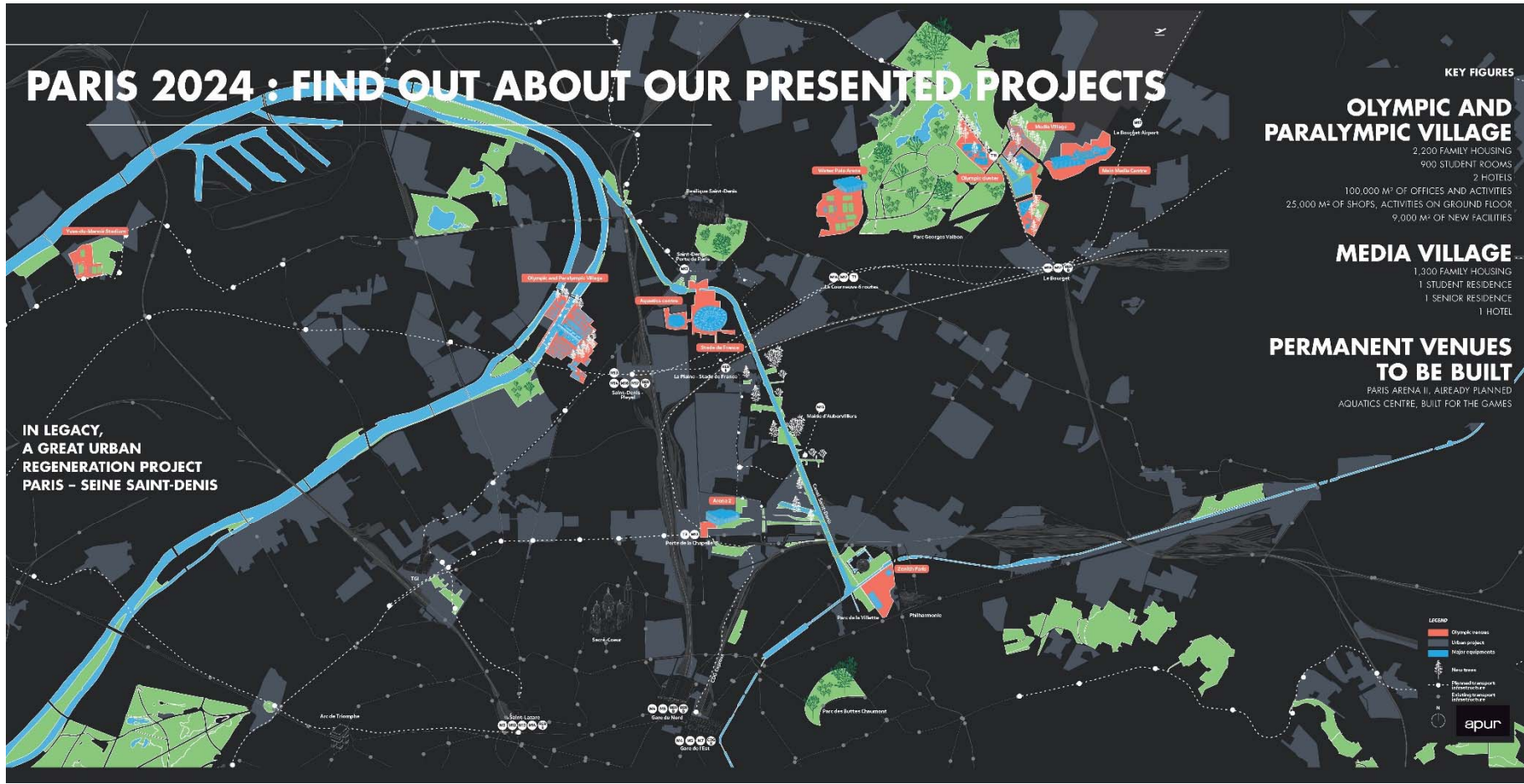
© Apur – Céline Orsingher

Réaménagement de la Porte Maillot

apur



JO Paris 2024, un grand projet de renouvellement urbain Paris Seine-Saint-Denis



PARIS 2024 : FIND OUT ABOUT OUR PRESENTED PROJECTS

KEY FIGURES

OLYMPIC AND PARALYMPIC VILLAGE
 2,200 FAMILY HOUSING
 900 STUDENT ROOMS
 2 HOTELS
 100,000 M² OF OFFICES AND ACTIVITIES
 25,000 M² OF SHOPS, ACTIVITIES ON GROUND FLOOR
 9,000 M² OF NEW FACILITIES

MEDIA VILLAGE
 1,300 FAMILY HOUSING
 1 STUDENT RESIDENCE
 1 SENIOR RESIDENCE
 1 HOTEL

PERMANENT VENUES TO BE BUILT
 PARIS ARENA II, ALREADY PLANNED
 AQUATICS CENTRE, BUILT FOR THE GAMES

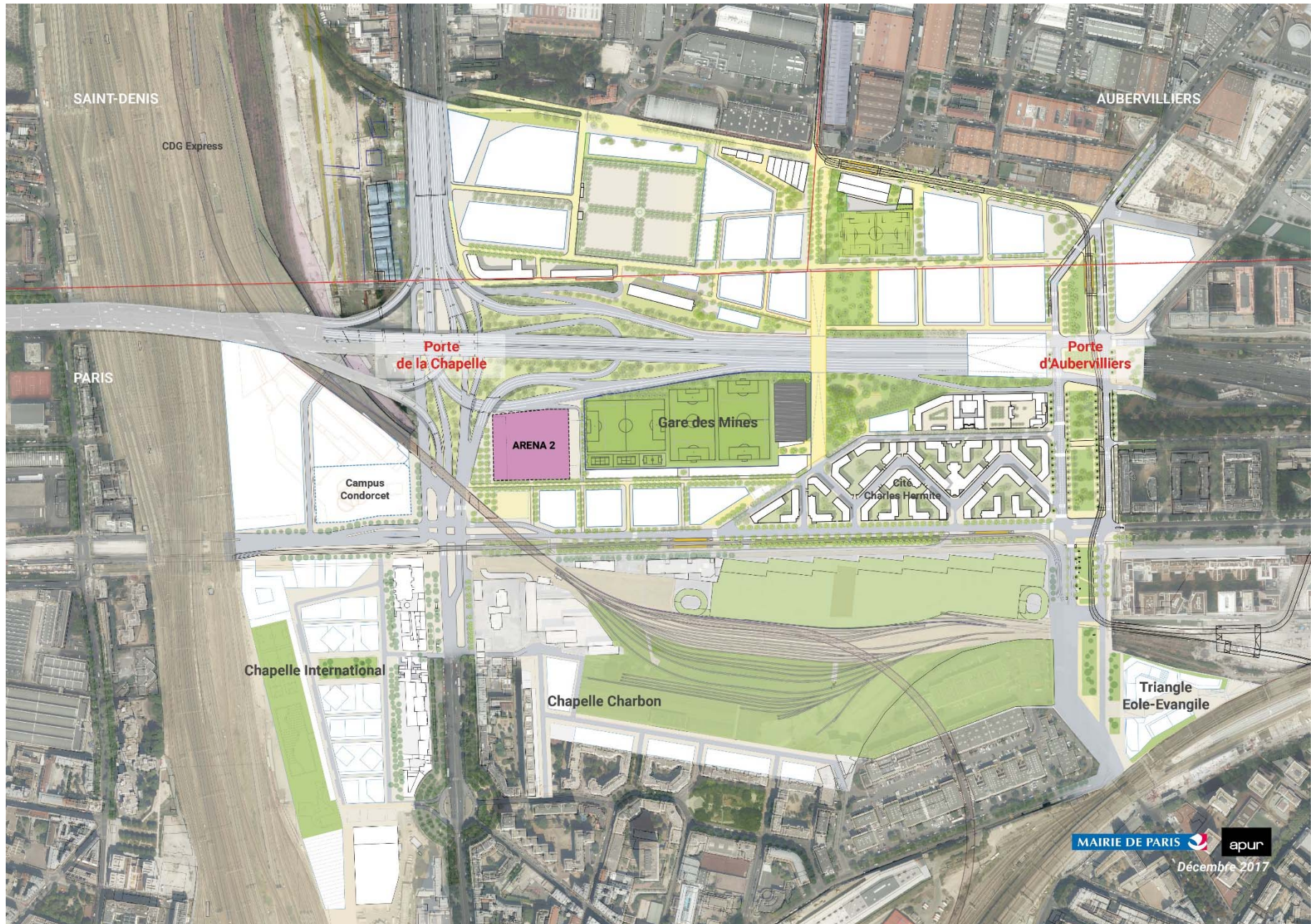
IN LEGACY,
 A GREAT URBAN
 REGENERATION PROJECT
 PARIS - SEINE SAINT-DENIS

LEGEND

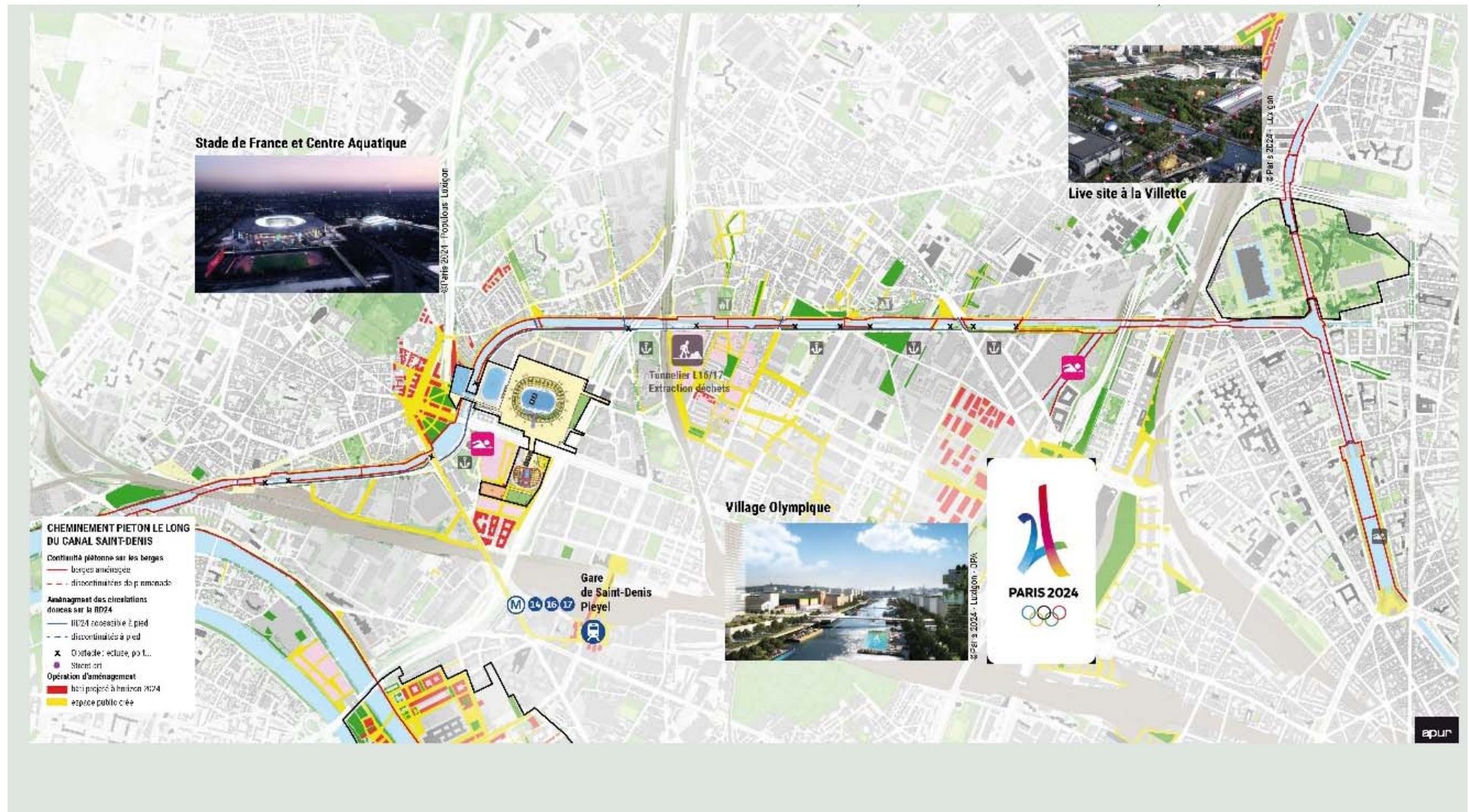
- Olympic venues
- Urban project
- High equipments
- New roads
- New tramway
- New bicycle path
- New pedestrian path
- New tramway
- New pedestrian path

apur

L'arena 2, un levier pour requalifier les portes de la Chapelle et Aubervilliers



Le canal Saint-Denis, un axe structurant au service des JO et de la célébration Paris – Seine Saint-Denis



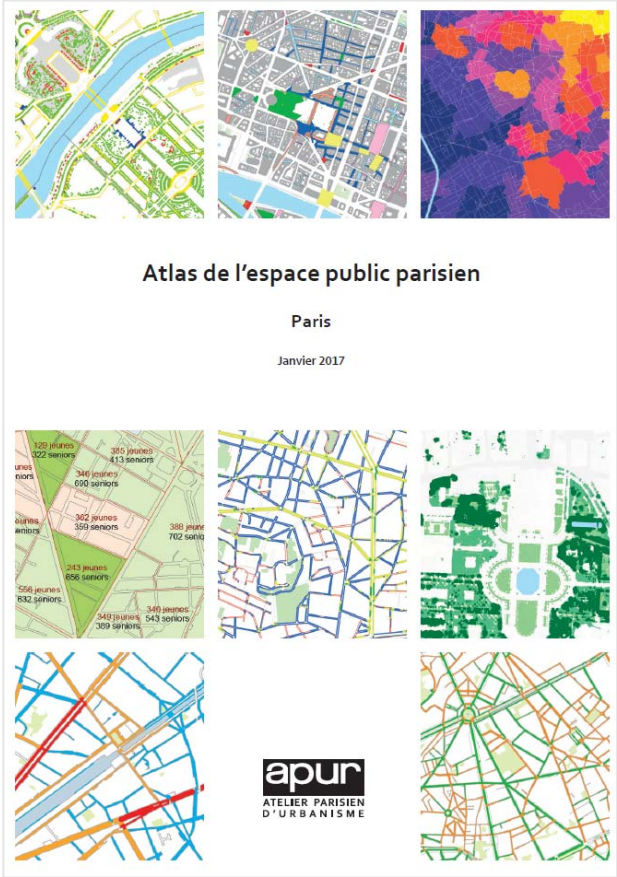
UNE CÉLÉBRATION UNIQUE ET EXCEPTIONNELLE







© Apur-Luxigon



Des espaces publics ressources aux usages de plus en plus diversifiés

Une stratégie d'action sur l'espace public dans les quartiers parisiens au travers des lieux singuliers

- Changer les « manières de faire » pour fabriquer un nouvel espace public : l'urbanisme tactique, une reconquête rapide et flexible
- Un travail en lien avec l'élaboration du plan Paris piéton



© Apur



© Apur



© Mark Hogan – Wikimedia Commons



© Apur



© URCAUE



© URCAUE

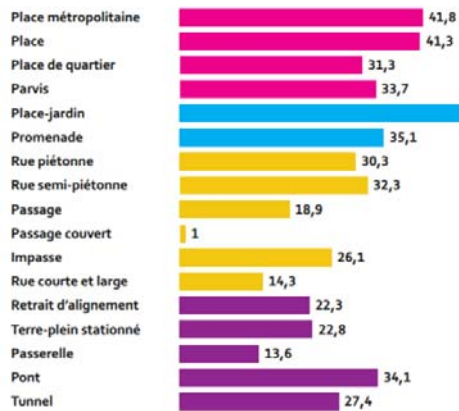
Une stratégie d'action sur l'espace public dans les quartiers parisiens au travers des lieux singuliers

- Une cartographie fine des lieux à valoriser à l'échelle de Paris et de ses quartiers à destination des services et des mairies
- Vers Plus d'usages, plus de nature, plus de co-production, plus de services ...

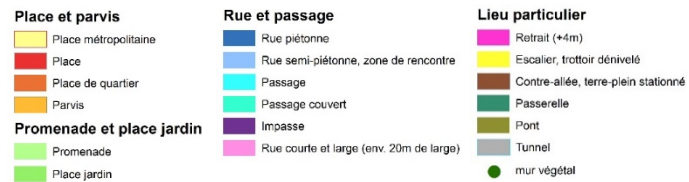
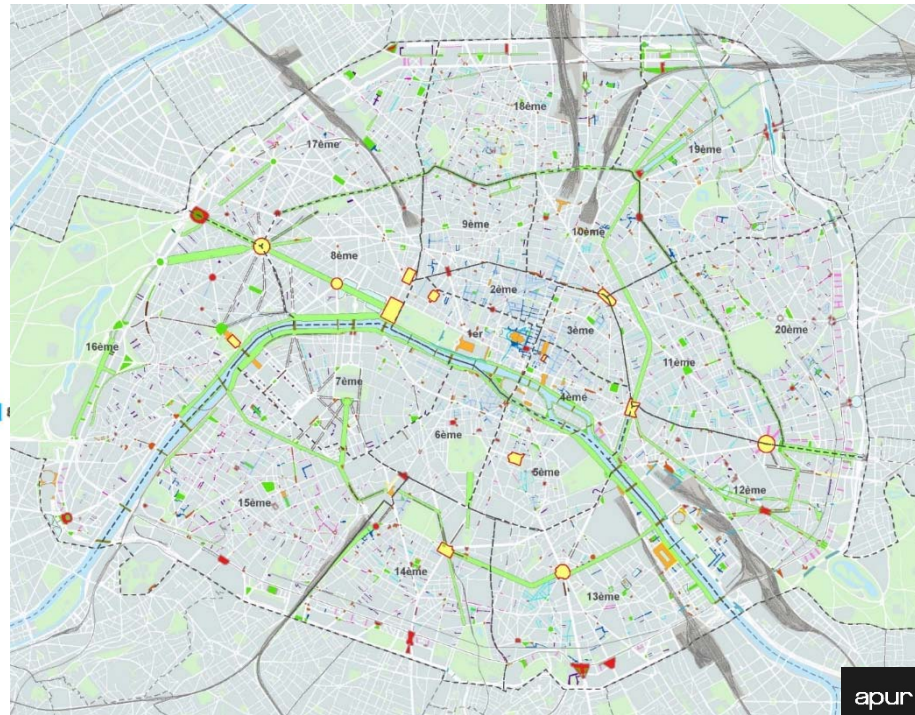
1. **Place métropolitaine, place, parvis**
2. **Promenade et place jardin**
3. **Rue et passage** : rue piétonne, zone de rencontre, passage, impasse, rue courte et large
4. **Lieu particulier** : retrait d'alignement, escalier, tunnel, terre-plein stationnée, mur végétal

Superficies indicatives (en ha) des lieux singuliers à Paris (hors bois)

Surface d'espace public à Paris = 2 555 ha*

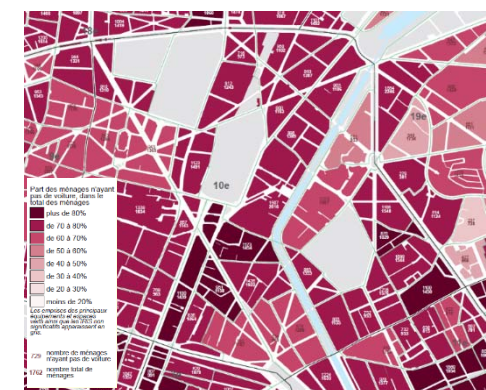
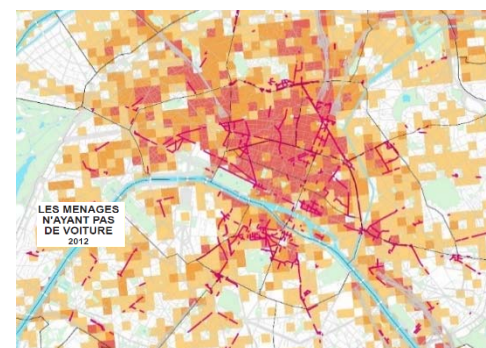
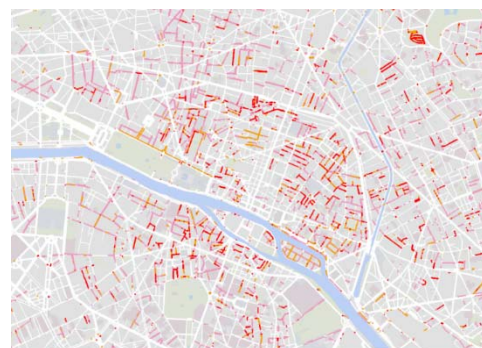


* Le calcul de la surface d'espace public reprend l'ensemble des espaces publics ouverts : les chaussées (y compris berges et Boulevard périphérique, voies privées ouvertes), les voies en escalier, les trottoirs, les espaces de service et les aires mixtes (espaces piétons).



L'élaboration d'un atlas de l'espace public et des lieux singuliers parisiens :

- Une base de données commune Apur – DVD
- des indicateurs et des lieux d'expérimentation aux mairies d'arrondissement



Une stratégie d'action sur l'espace public dans les quartiers parisiens au travers des lieux singuliers

- Des leviers pour transformer l'espace public
- L'exemple du stationnement sur voirie comme outil pour repenser le partage et les usages de la rue

Les suites en 2018 =

Evaluer finement les possibilités d'évolution du stationnement pour répondre à d'autres usages et services de mobilités, s'adapter à l'évolution des comportements



Rue étroite (9,80 m) très fréquentée - Trottoir étroit (1,60 m)



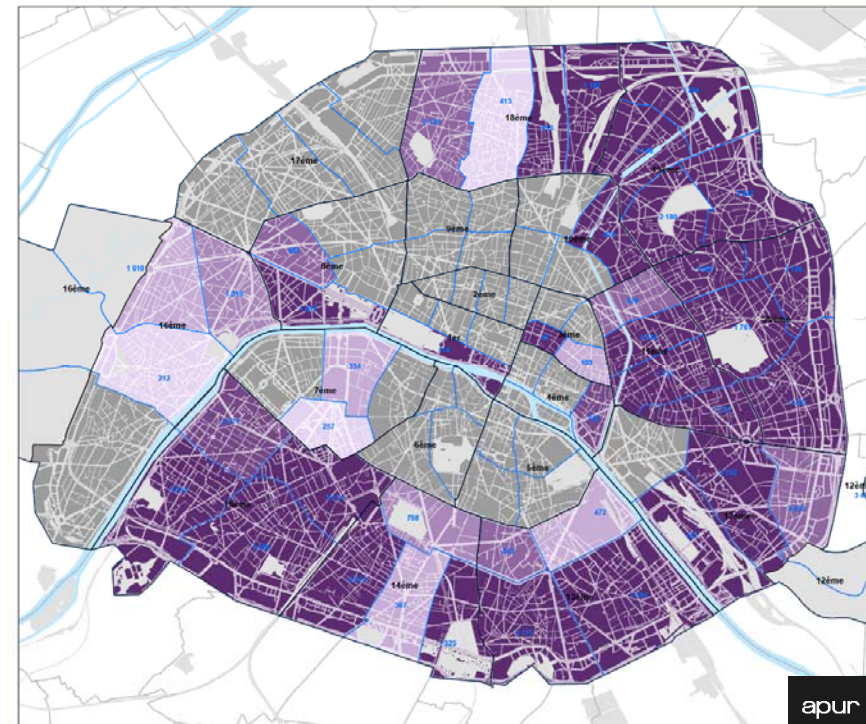
Élargissement des trottoirs



Part des places de stationnement de voirie pouvant être potentiellement réaffectée (nb de places concernées)

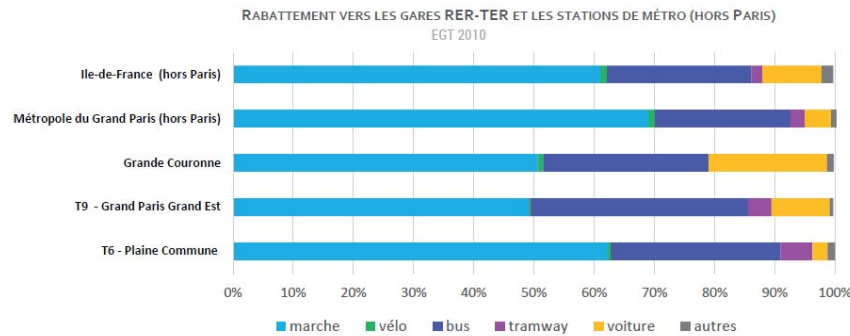
- Moins de 20 %
- De 20 à 40 %
- De 40 à 60 %
- De 60 à 80 %
- De 80 à 100 %
- Plus de 100 %
- Aucune réaffectation possible pour les places de stationnement résidentiel sur voirie

Sources : DGFIP 2015, DVD, Apur

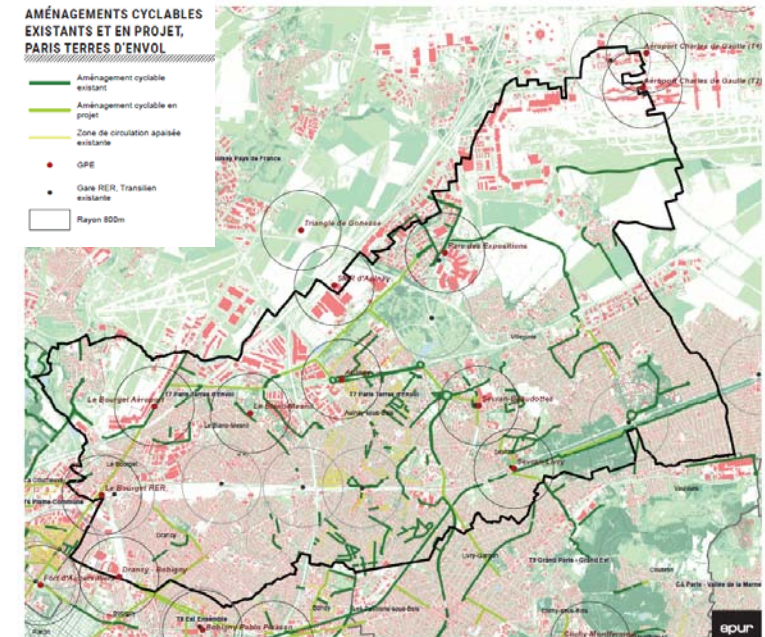
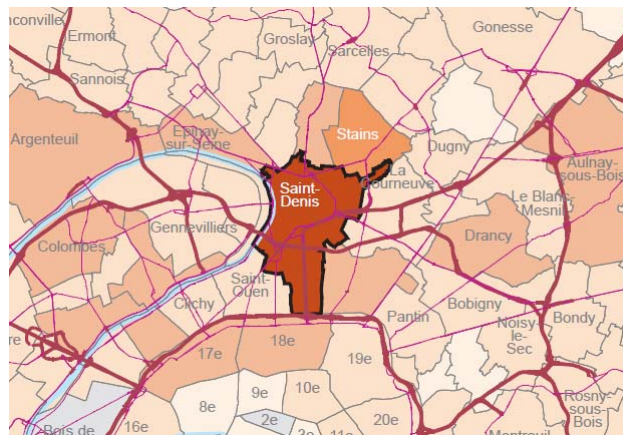


L'étude sur les enjeux et les leviers du « rabattement à 2km aux gares » à l'échelle métropolitaine

- Un enjeu d'évolution des comportements à 2km et à plus grande échelle
- Un enjeu de continuités cyclables et de développement du vélo
- Un enjeu d'installer des hubs de mobilité durable autour des gares



Source : EGT 2010, Ile de France Mobilités-OMNIL-DRIEA, Exploitation Apur



apur



Révéler l'existant pour préparer l'avenir

L'Observatoire des quartiers de gare
du Grand Paris express

« Vous allez en voir des paysages, des choses, des gens différents. Vous verrez : en un kilomètre, on passe d'un monde à un autre » (25). François Maspero, Les passagers du Roissy express



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur



© Société du Grand Paris / Hervé Piraud



© Apur

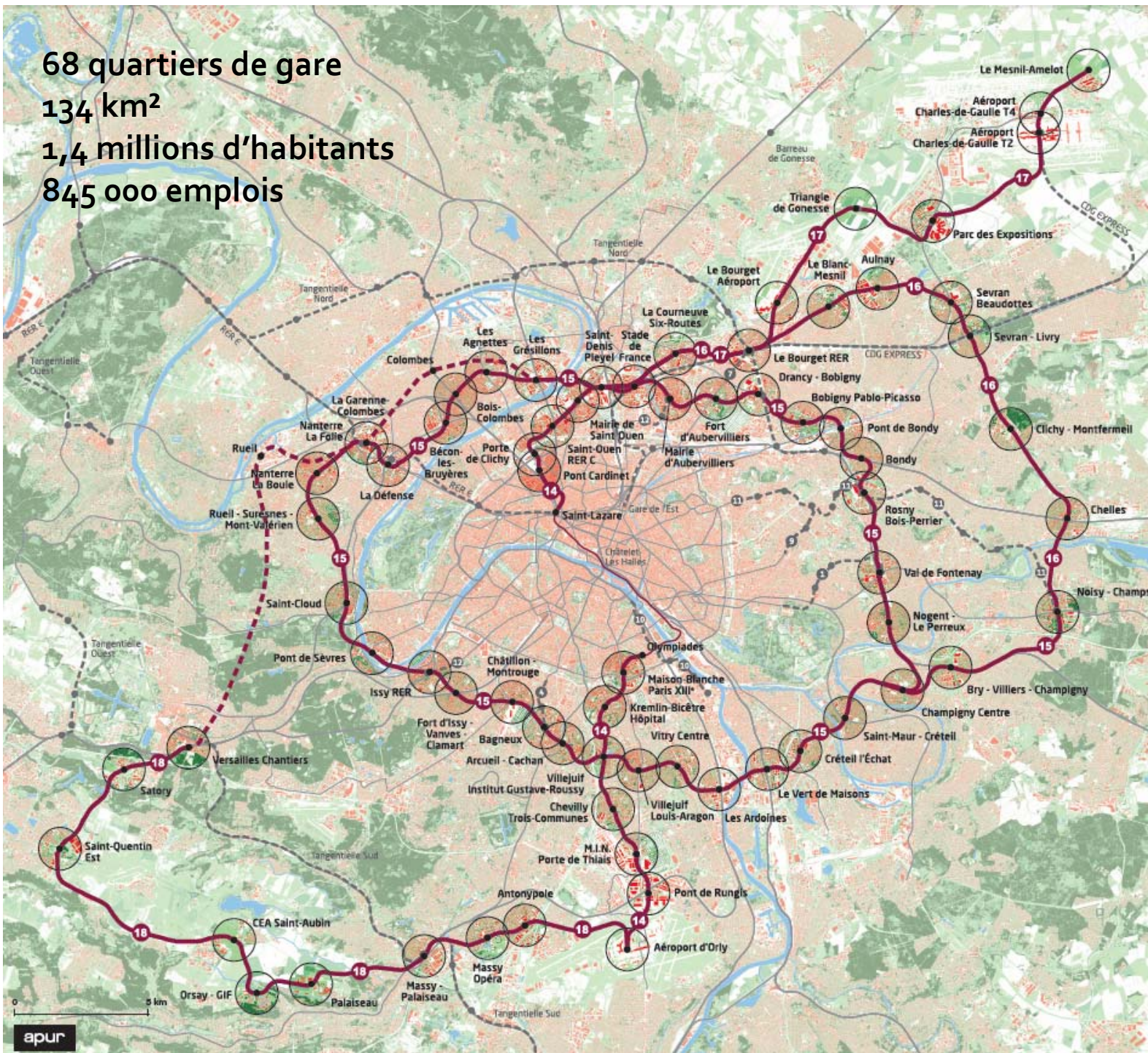


© Apur



© Société du Grand Paris / Gérard Rollando

68 quartiers de gare
134 km²
1,4 millions d'habitants
845 000 emplois

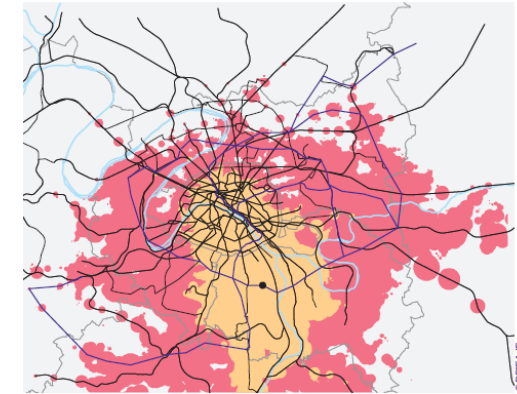
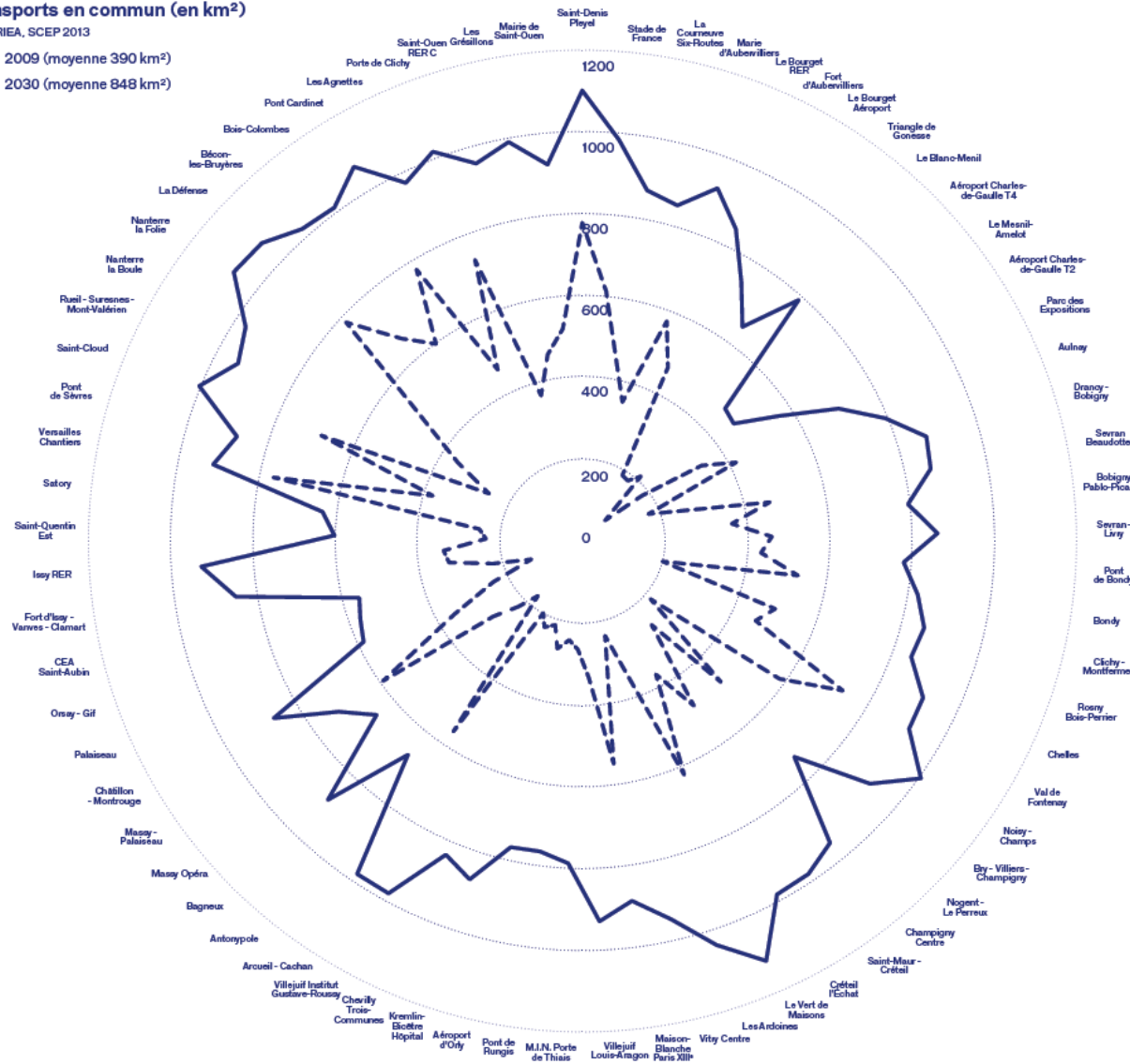


Une révolution de l'accessibilité sur plus de 700 km² avec plus d'efficacité et plus d'équité. Un pari à réussir, la multi-mobilité

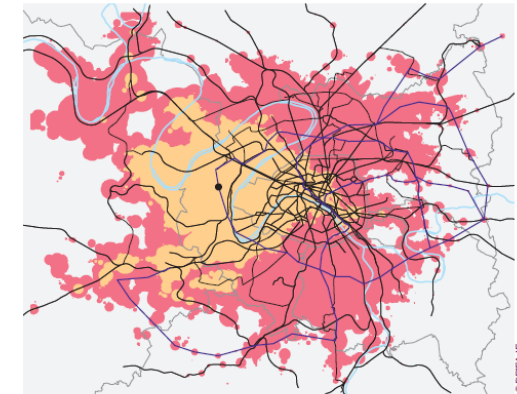
Aire accessible en 45 minutes de transports en commun (en km²)

Source : DRIEA, SCEP 2013

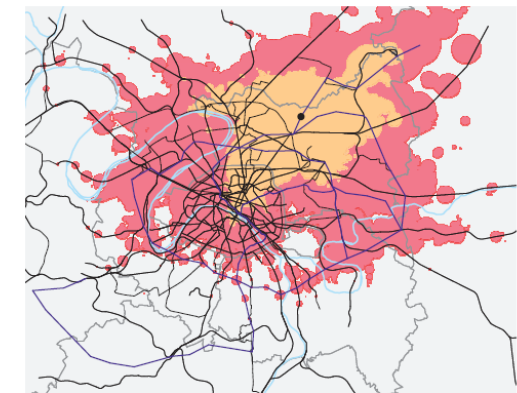
- 2009 (moyenne 390 km²)
- 2030 (moyenne 848 km²)



Vitry Centre, ligne 15 sud
Evolution 2009-2030 de l'accessibilité depuis la gare de Vitry Centre pour un trajet de 45 min. en transports en commun :
Territoire : +302%, Emplois : +131%

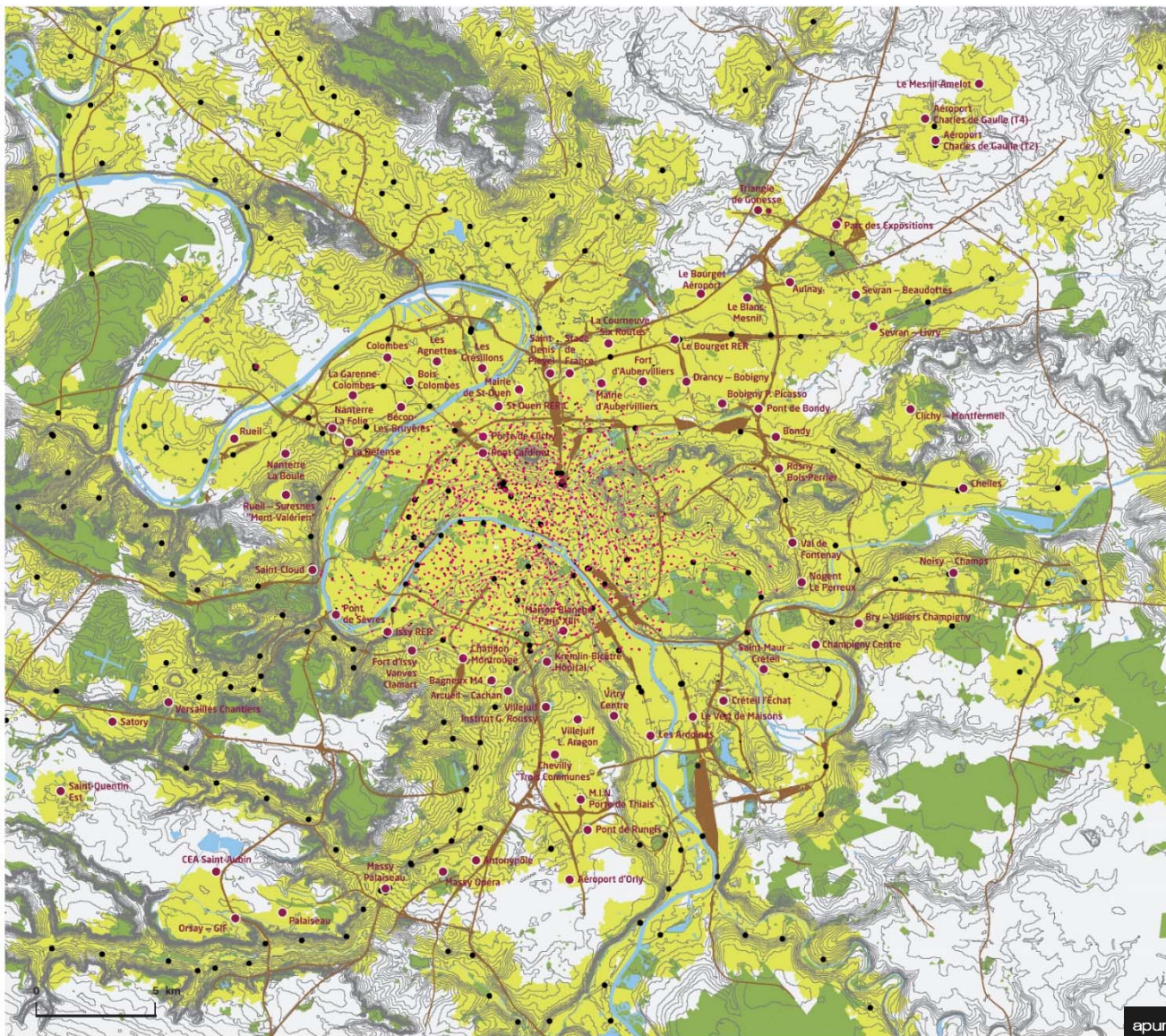


Rueil - Suresnes - Mont-Valérien, ligne 15 ouest
Evolution 2009-2030 de l'accessibilité depuis la gare de Rueil-Suresnes-Mont-Valérien pour un trajet de 45 min. en transports en commun :
Territoire : +269%, Emplois : +134%



Le Bourget Aéroport, ligne 17
Evolution 2009-2030 de l'accessibilité depuis la gare du Bourget Aéroport pour un trajet de 45 min. en transports en commun :
Territoire : +316%, Emplois : +336%

Un enjeu de rabattement en mobilités douces, plus de 95 % de la population à moins de 2 km d'une gare



ATELIER PARISIEN D'URBANISME



Bondy, ligne 15 est



Bécon-les-Bruyères, ligne 15 ouest

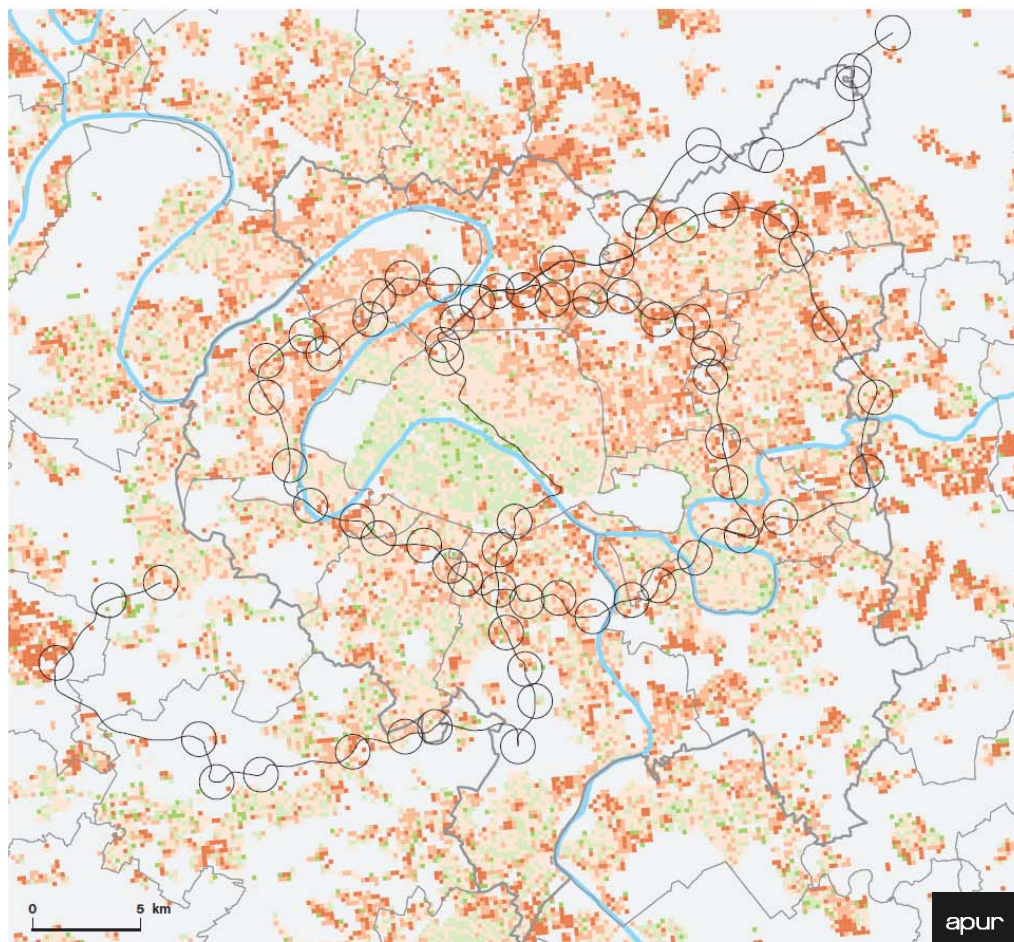
Accessibilité en vélo aux gares de métro, RER, train existantes et futures

Sources : SIF 2012, BD TOPO IGN, Référentiel à grande échelle (IGN) © 2012 Esri, DeLorme, NAVTEQ

- Projet de gare Grand Paris Express
- Projet de gare RER
- Projet de station de Métro
- Accessibilité à 2 000 m (10 min de temps de parcours)
- Bois et espace vert
- Gare de RER et Transilien existante
- Station de Métro existante
- Station Velib'
- Coupure urbaine

La **révélation de la diversité**, beaucoup de nature, des bâtis de toutes les époques, **une population jeune et en croissance**.

Demain, **une dynamique de réseau qui rend possibles et nécessaires des stratégies de développement au-delà du quartier ou de la commune**.



Indice de jeunesse

Source : fichier fiscal (Insee), 2010

- Grand Paris Express
- Rayon de 800 m autour des gares du Grand Paris Express

Nombre de jeunes âgés de moins de 18 ans, par rapport au nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus

Dominante « jeunes »

- Plus de 4 jeunes pour 1 senior
- 2-4 jeunes pour 1 senior
- 1-2 jeunes pour 1 senior

Dominante « seniors »

- Plus de 2 seniors pour 1 jeune
- 1-2 seniors pour 1 jeune

Les carreaux comptant moins de 10 ménages apparaissent en gris-blanc

- Métropole du Grand Paris (MGP)
- Établissement Public Territorial (MGP) et intercommunalité (hors MGP)

Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express :

68
quartiers de gare
représentant
13 280 hectares

1 410 000 habitants
soit
22 500 habitants
en moyenne
dans les quartiers de gare

Soit
16%
du territoire de la Métropole pour
20%
de ses habitants

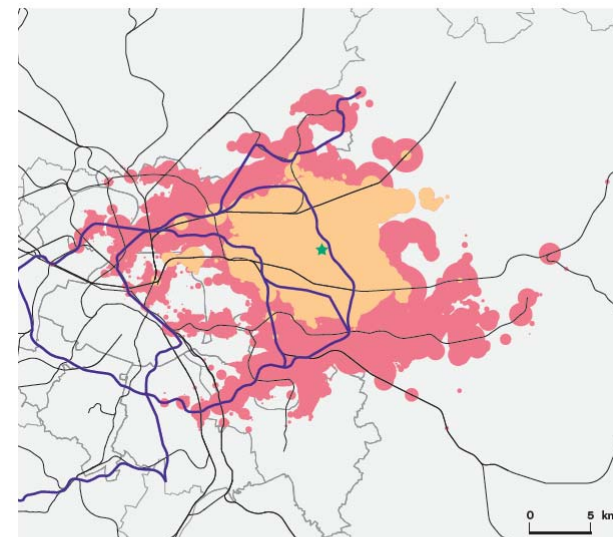
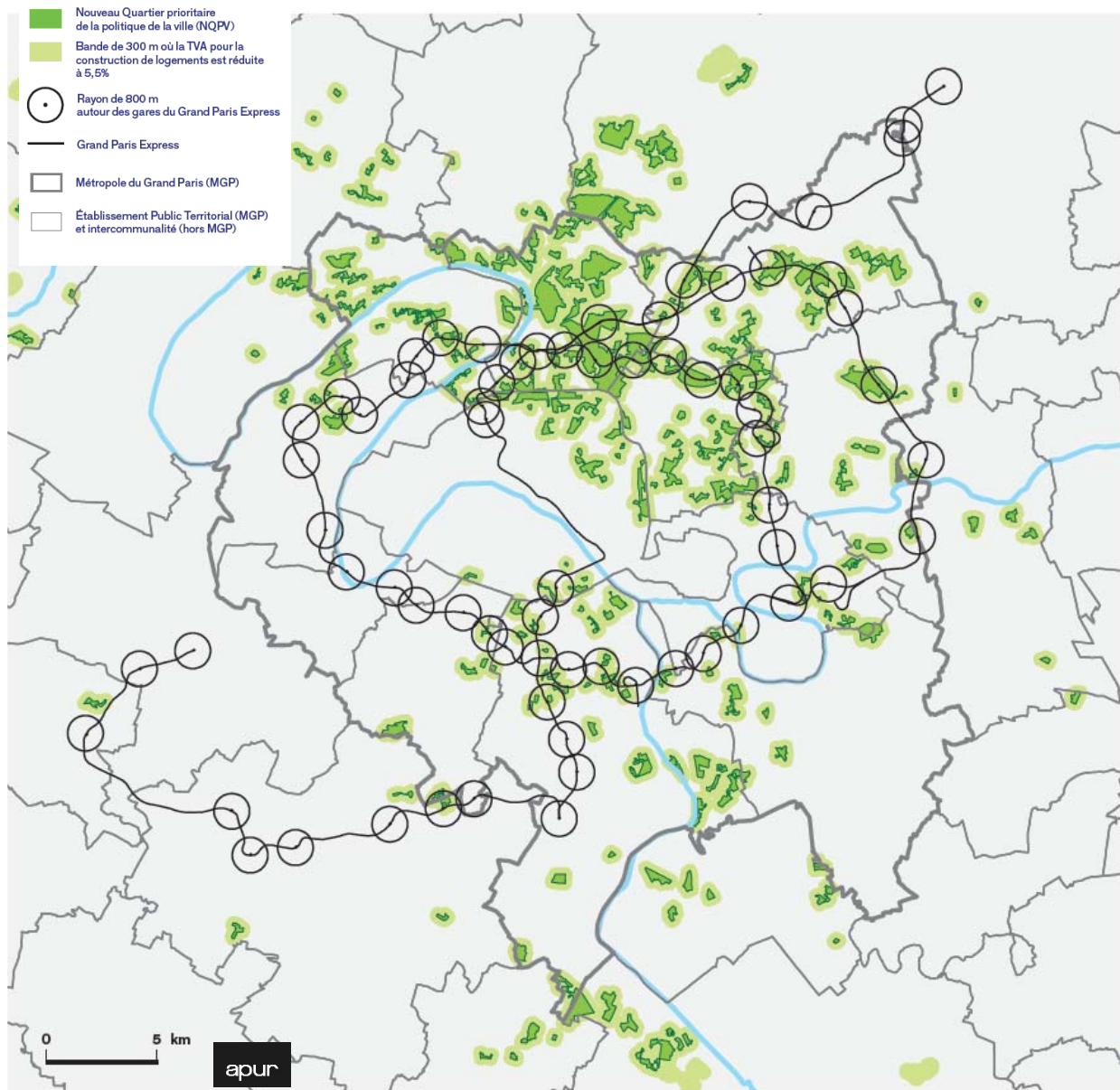
25 à 30%
de jeunes
de moins de 18 ans
dans les quartiers de gare

29%
des quartiers de gare
ont plus de
50%
de leur surface dédiés
aux espaces verts

37 quartiers concernés par les enjeux de renouvellement urbain,

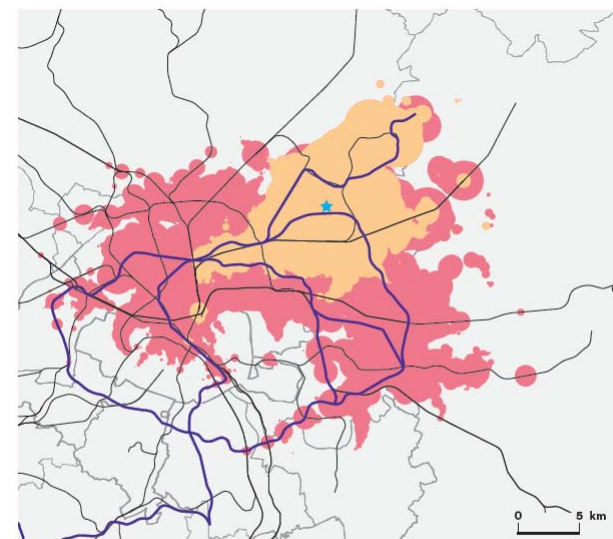
Politique de la Ville

Sources : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015



Aires accessibles en transports en commun depuis le Grand Ensemble de Clichy-sous-Bois

Sources : données modélisées de la DRIEA/SCEP/DPAT/CEAT

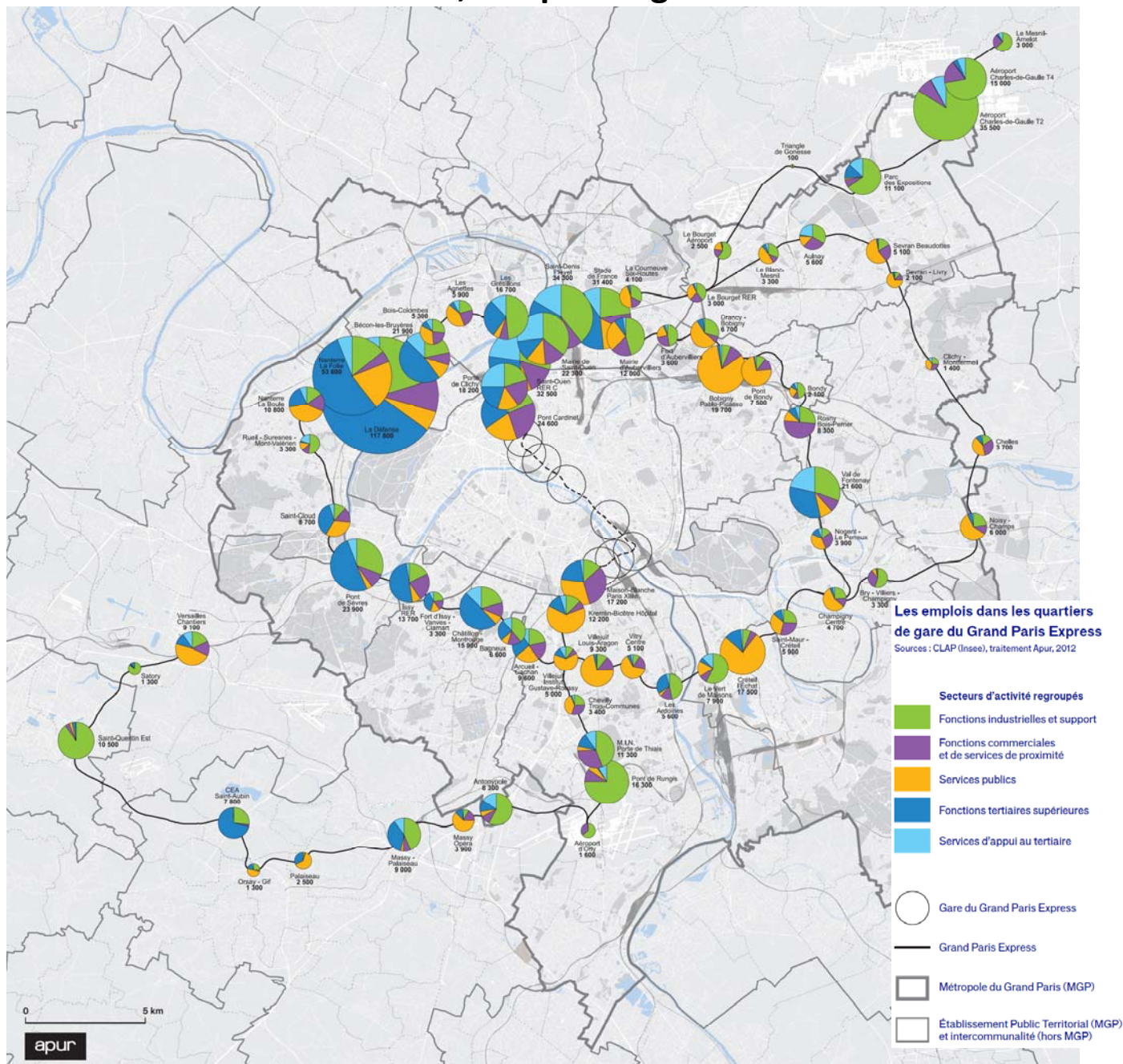


Aires accessibles en transports en commun depuis la Cité des 3000 à Aulnay-sous-Bois

Sources : données modélisées de la DRIEA/SCEP/DPAT/CEAT

Des bassins d'emplois et des bassins résidentiels rarement convergents

La révélation de la diversité, rééquilibrage ou mise en réseau ?



Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express :

844 000
emplois

41%
des emplois métropolitains
(hors Paris) sur
16% du territoire

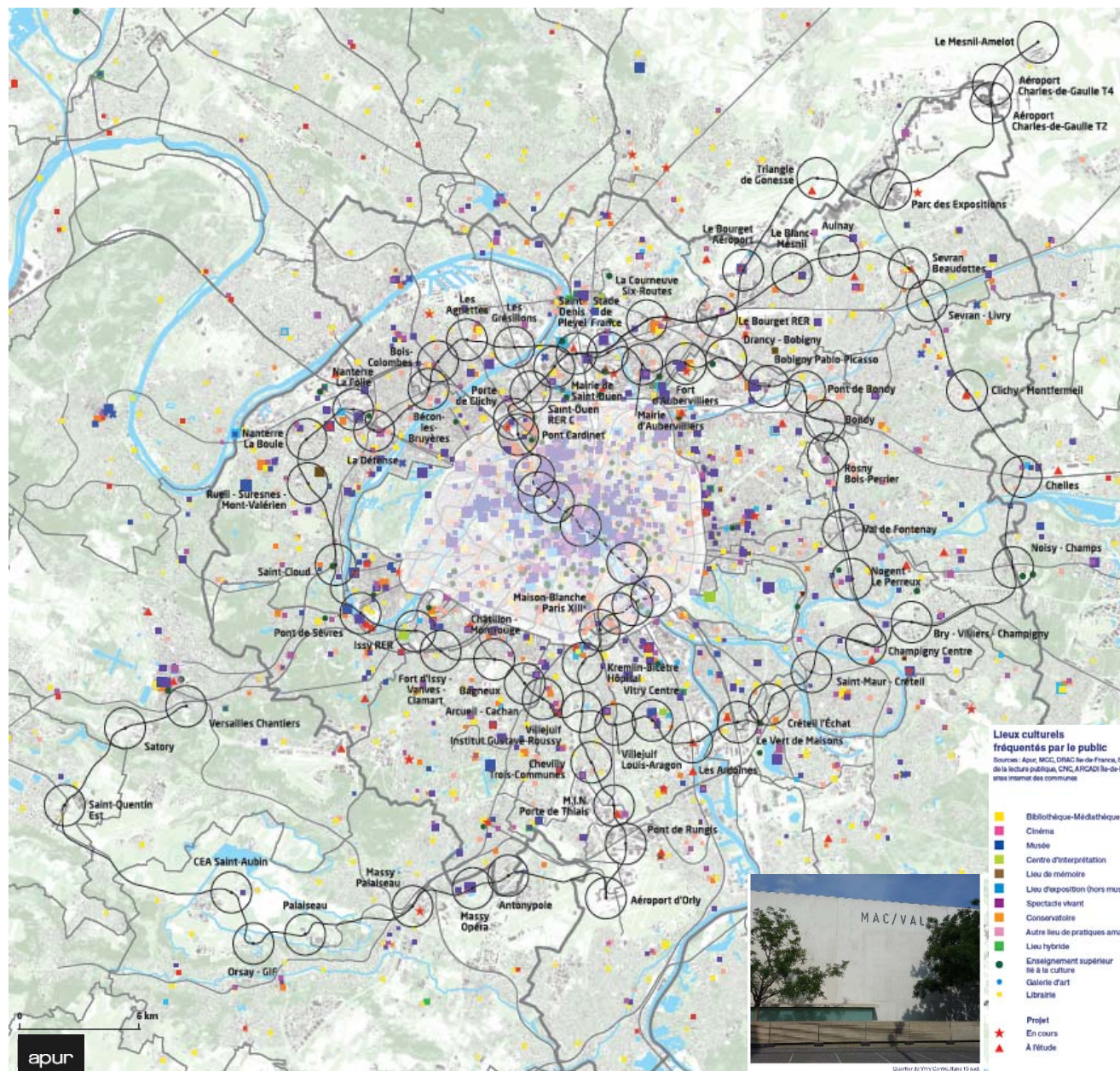
61
emplois à l'hectare
en moyenne

Les lignes 14 et 15 rassemblent
82%
de ces emplois

12 quartiers
accueillent plus d'1/4 d'ouvriers
parmi leurs résidents
et comptent
plus de 40% de logements sociaux

11 quartiers
accueillent au moins 40% de cadres et comptent
moins de 20% de logements
sociaux

Un haut niveau d'équipement dans la Métropole mais une disparité d'offre entre quartiers de gare, d'où l'importance de l'amélioration avec la mise en réseau des équipements rendue possible par l'arrivée du GPE.



Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express :

Plus de
1900
 équipements sportifs

270
 équipements culturels
 dans les quartiers de gare du Grand Paris Express

408
 établissements de santé
 (publics et privés) dans les quartiers de gare dont
51
 hôpitaux
 ou cliniques publiques et privées

86%
 de la population
 de la Métropole du Grand Paris
à moins de 5 minutes
 d'un équipement sportif public

24
 grands projets de lieux culturels
 dans les futurs quartiers de gare

24
 grands projets de lieux culturels
 dans les futurs quartiers de gare

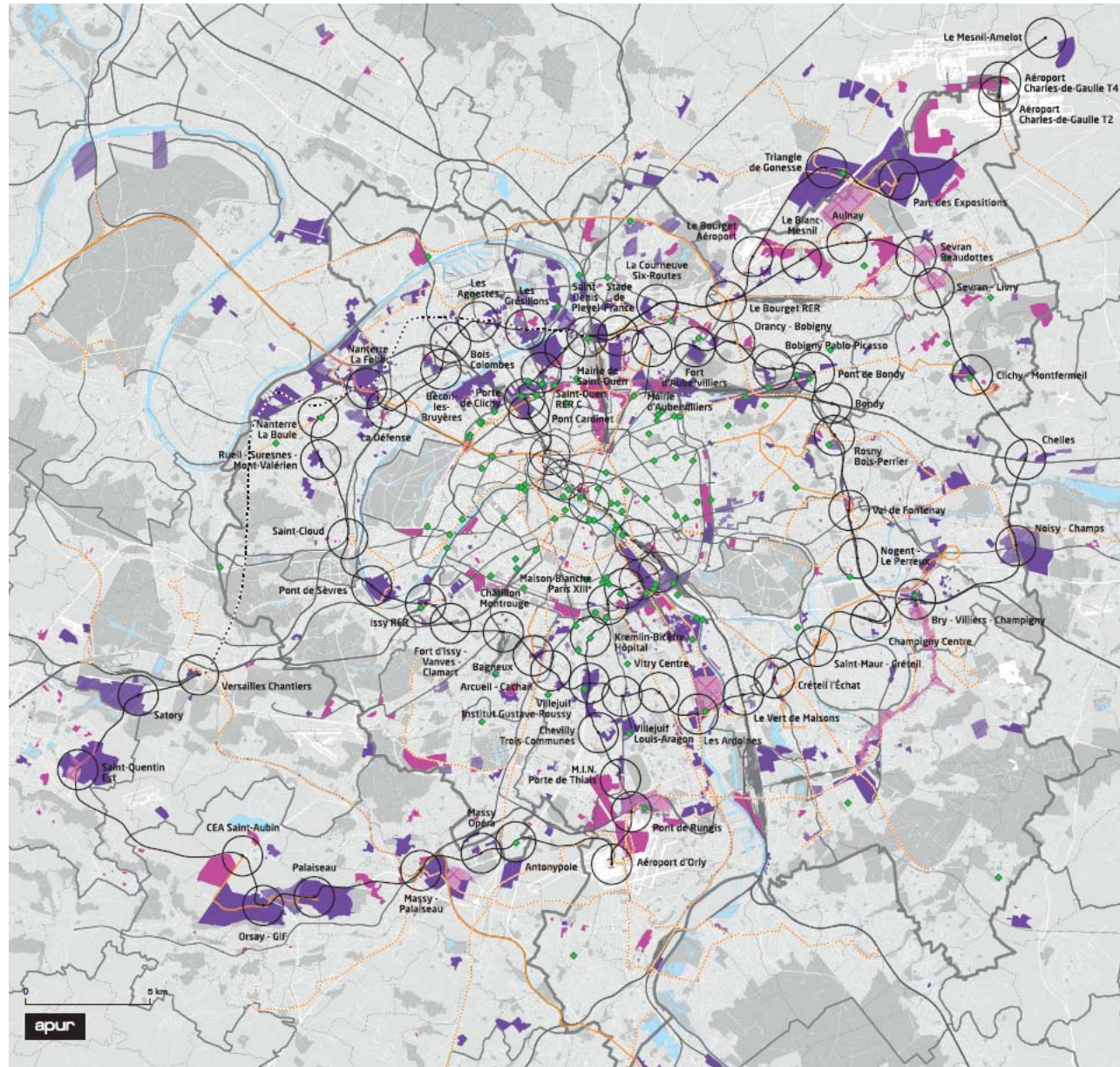
2,6
 équipements culturels,
 sportifs et de santé
pour 1 000 habitants
 dans la Métropole du Grand Paris

2,1
 à Paris
1,8
 dans les 68 quartiers de gare
 du Grand Paris Express

Une double dynamique de mutations : de grands projets articulés avec l'arrivée du métro et une mutation plus légère en secteur diffus

8 000 ha de projets dans la MGP,
environ 10% du territoire

3 000 ha de projets dans les 68
quartiers de gare du GPE
**près de 25% de la surface de ces
quartiers**



Projets d'aménagement
et de transports du Grand Paris
Source : Apur, juin 2017

- ZAC en cours
 - Projet d'aménagement (hors ZAC) en cours
 - ZAC à l'étude
 - Projet d'aménagement (hors ZAC) à l'étude

 - Sites des appels à projets innovants**
 - « Réinventer Paris I & II »
 - « Réinventer la Seine »
 - « Inventons la Métropole du Grand Paris »

 - Métropole du Grand Paris (MGP)
 - Établissement Public Territorial (MGP) et intercommunalité (hors MGP)

 - Grand Paris Express**
 - Rayon de 800 m autour des gares du Grand Paris Express
 - Grand Paris Express
 - Grand Paris Express (après 2030)
 - Rayon de 800 m autour des gares existantes de la ligne 14
 - Ligne 14

 - Projet de transport**
 - Réseau existant (Transilien, RER, Métro, Tramway)
 - En cours
 - À l'étude / en réflexion
 - Future gare / station
- (RER, Tangentielle, Tramway, Métro, TCSP, TZen)

OLYMPIC AND PARALYMPIC GAMES - PARIS 2024



1 Perspective of the Olympic and Paralympic Village

2 The river Seine inside the Olympic and Paralympic Village

3 Inside views of the Olympic and Paralympic Village

4 Main dining hall in the Cité du Cinéma film studios

5 Stade de France and the new aquatic centre

6 Refurbishment of the Marville swimming pool for water polo competition

7 Media village



8 U Arena, Nanterre



9 The Park of the Château de Versailles



10 Velodrome National



11 Golf National



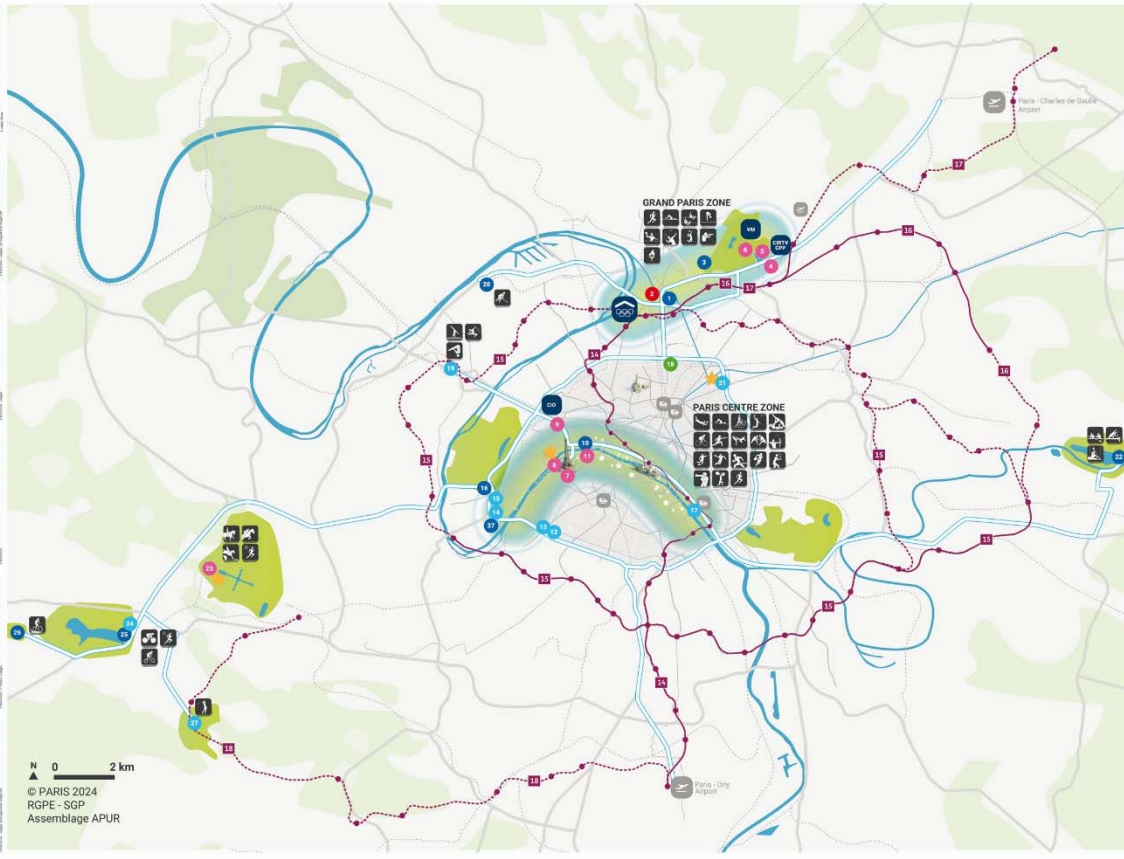
12 Roland-Garros Stadium



13 Parc des Princes - Jean Bouin Stadium



14 Parc des Princes Stadium



15 Le Bourget-Cergy Cluster - Media Centre - Media Village



16 Water sports centre, Voies-ur-Mer



17 Zenith, Parc de la Villette



18 Live site in the Parc de La Villette, Paris 19



19 Paris Arena 1, Parc de Bercy



20 Paris Arena 1



21 Champ de Mars - Eiffel Tower



22 The river Seine site, Trocadéro, Eiffel Tower, Champ de Mars



23 Esplanade des Invalides



24 Grand Palais



25 Champ-Élysées



26 Paris Arena 2, Porte de la Chapelle

- Olympic Village
 - IOC Hotels
 - Media Village
 - International Broadcast Centre Main Press Centre
 - Live site
- GRAND PARIS ZONE**
- Stade de France
 - Aquatics Centre
 - Water Polo Centre
 - Le Bourget - Pavillon I
 - Le Bourget - Pavillon II
 - Shooting Range

- PARIS CENTRE ZONE**
- Eiffel Tower
 - Champs-Élysées
 - Grand Palais
 - Eplanade des Invalides
 - Paris Expo - Hall I

- AUTRES SITES**
- Paris Expo - Hall IV
 - Parc des Princes
 - Stade Jean-Bouin
 - Roland-Garros
 - Paris Arena I
 - Paris Arena II

- BMX Track
- Elancourt Hill
- Golf National
- Marina
- Football Stadiums
- Stade Pierre-de-Coubertin

- TRANSPORT INFRASTRUCTURE**
- Major urban arterial network
 - Suburban and National (TGV) rail
 - Metro - Light rail
 - Grand Paris Express (by 2024)
 - Grand Paris Express (by 2030)
 - Olympic lane

- COLOUR CODE**
- Existing, no permanent works required
 - Existing, permanent works required
 - Planned
 - Additional
 - Temporary

AT

Considérer ce qui est là pour accompagner ce qui arrive et réussir la transformation

- **Le Grand Paris Express met le Grand Paris en mouvement** : avec les temps de parcours réduits et la multimobilité au cœur, il rend possible des parcours impossibles aujourd'hui.
- **L'Observatoire des quartiers de gare** valorise les différences et les complémentarités.
- **L'Observatoire des quartiers de gare rend « plus nette » l'image du Grand Paris** qui est le résultat d'une longue histoire à découvrir et à partager

*« ... L'Observatoire a aussi documenté le Grand Paris et principalement le territoire métropolitain. Il a ainsi permis de **révéler la diversité du Grand Paris, ses potentiels, ses qualités, ses disparités**, d'illustrer par une abondance cartographique des situations connues mais non précisément représentées : les coupures urbaines, la très bonne couverture végétale, la densité d'équipements, **la variété des formes d'habitat et la diversité des paysages métropolitains**. À sa manière, **l'Observatoire des quartiers de gare va contribuer à augmenter l'efficacité des effets urbains** du Grand Paris Express mais aussi à **valoriser les atouts innombrables, du territoire métropolitain du Grand Paris.** »*

Jean-Yves le Bouillonnet, Président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, Bernard Gauducheau, Président du Comité stratégique de la Société du Grand Paris

Questions-Réponses

L'évolution des commerces à Paris

Inventaire 2017 et évolutions 2014-2017

La Banque de Données Commerce (BDCom)

- Un partenariat : entre la Ville de Paris, la CCI Paris Ile-de-France et l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)
- Une vision sur le long terme : 7^e enquête réalisée en mars 2017 à la suite des six précédentes (2014, 2011, 2007, 2005, 2003 et 2000)
- Une méthode : un recensement des locaux en RDC ayant une vitrine et un accès sur l'espace public

Chiffres clés sur le commerce parisien en 2017 :

83.720 locaux enquêtés qui se répartissent en :

- 62.507 commerces et services commerciaux en activité soit +25 par rapport à 2014
- 21.213 autres locaux en rez-de-chaussée (7.804 locaux vacants, 1.590 commerces de gros, 6.905 bureaux en boutique, 4.914 autres locaux non commerciaux). Le taux de vacance s'établit à 9,3%.

Une très forte densité commerciale

- 28 commerces pour 1.000 habitants en moyenne à Paris (17 dans les centres villes de Lyon et Marseille)
- Jusqu'à 139 commerces pour 1.000 habitants au centre de Paris et des densités plus faibles dans les arrondissements périphériques, avec des commerces concentrés le long des grands axes
- Grande stabilité en nombre de commerces mais beaucoup de mouvements observés (19.000)

Densité commerciale en 2017

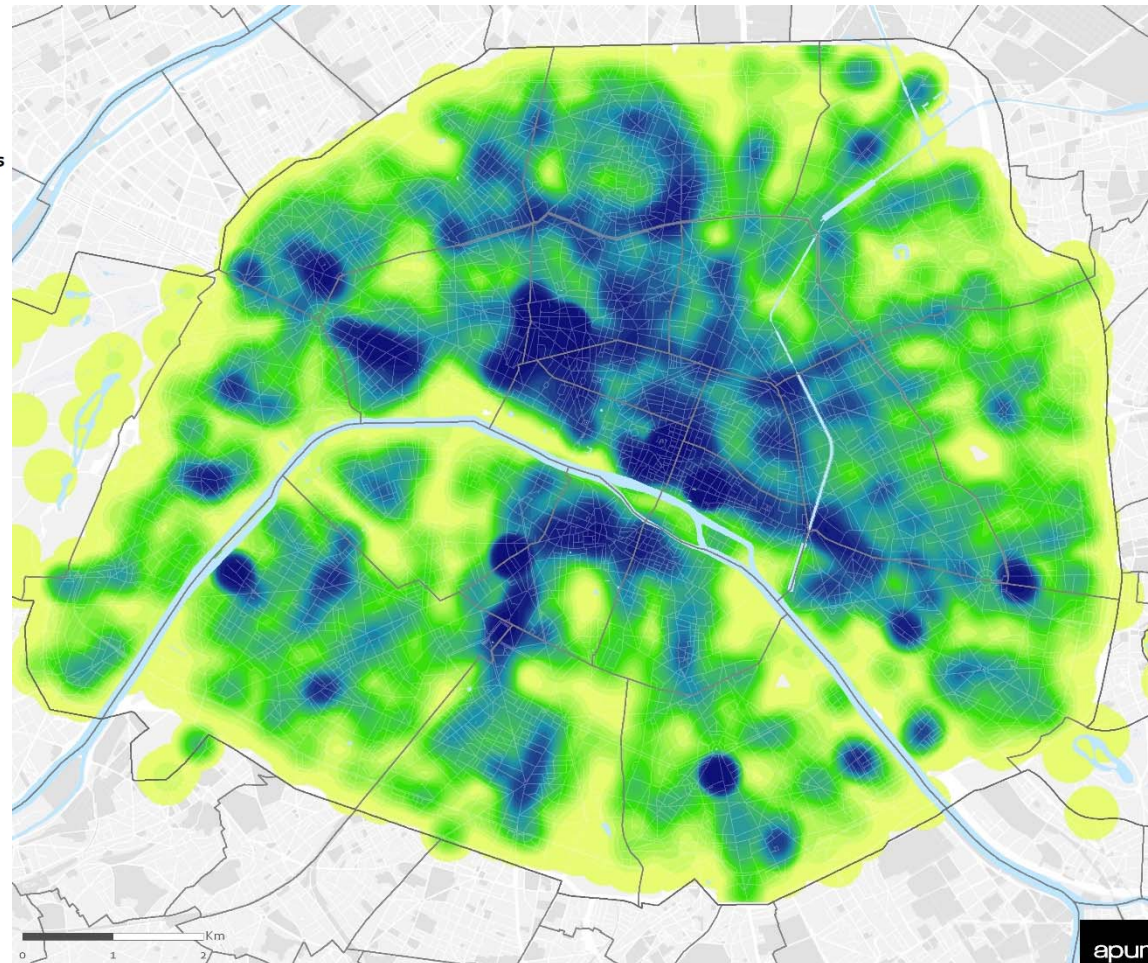
Surfaces de vente cumulées de commerces, services commerciaux et cafés-restaurants (hors hébergement)

Elevée

Faible

Principaux équipements

Source : BDCOM 2017



Principales évolutions 2014-2017

Les hausses les plus importantes

- Cafés et restaurants : +652 établissements (+5%)
- Alimentaire spécialisé : +300 magasins (+6%)
- Soins du corps : +171 magasins (+9%)
- Supérettes : +28 magasins (+6%) ; Supermarchés : +25 magasins (+9%)

Des tendances fortes

- vélos : +46 magasins (+57%)
- réparation art. élect : +33 magasins (+41%)
- salle de sport : +40 établissements (+38%)

Les baisses les plus importantes

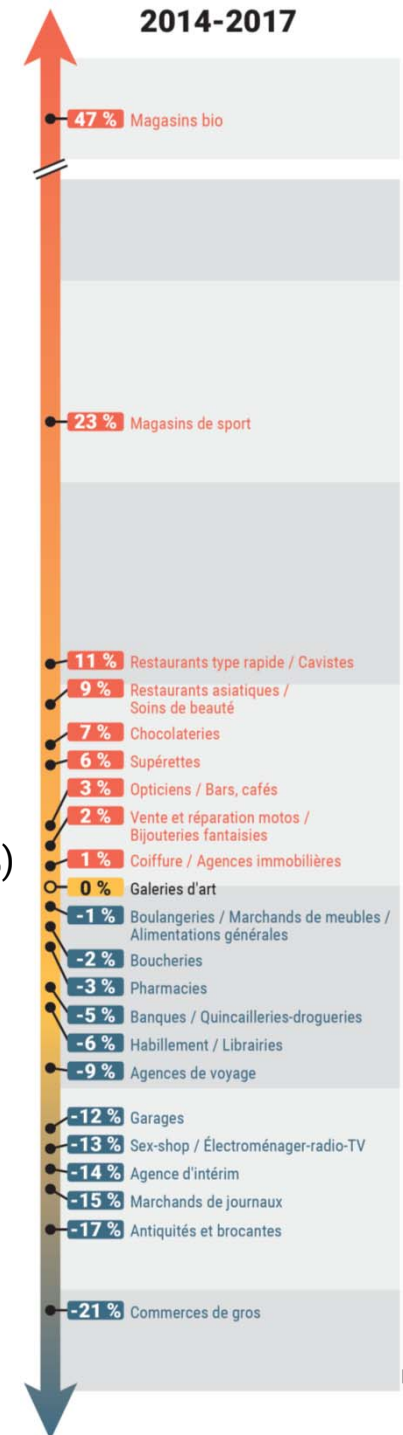
- Equipement de la personne : -429 magasins (-5%)
dont prêt-à-porter : -354 magasins (-7%)
- Commerce de gros : -416 magasins (-21%)
- Librairie et presse : -152 magasins (-10%)
- Travaux de rénovation (plombiers, peintres, serruriers...) : -146 magasins (-10%)

Des tendances fortes

- vidéo clubs : -20 magasins (-59%)
- agences de voyage : -61 magasins (-9%)
- Photographie : -19 magasins (-9%)

Les activités stables

- **Alimentaire traditionnel** : +26 commerces (+1%).
 - * bouchers : -12 (-2%)
 - * boulangers : -6 (-1%)
 - * poissonniers : +4 (4%)
 - * primeurs : +22 (7%)
 - * crémiers/fromagers : +18 (15%)



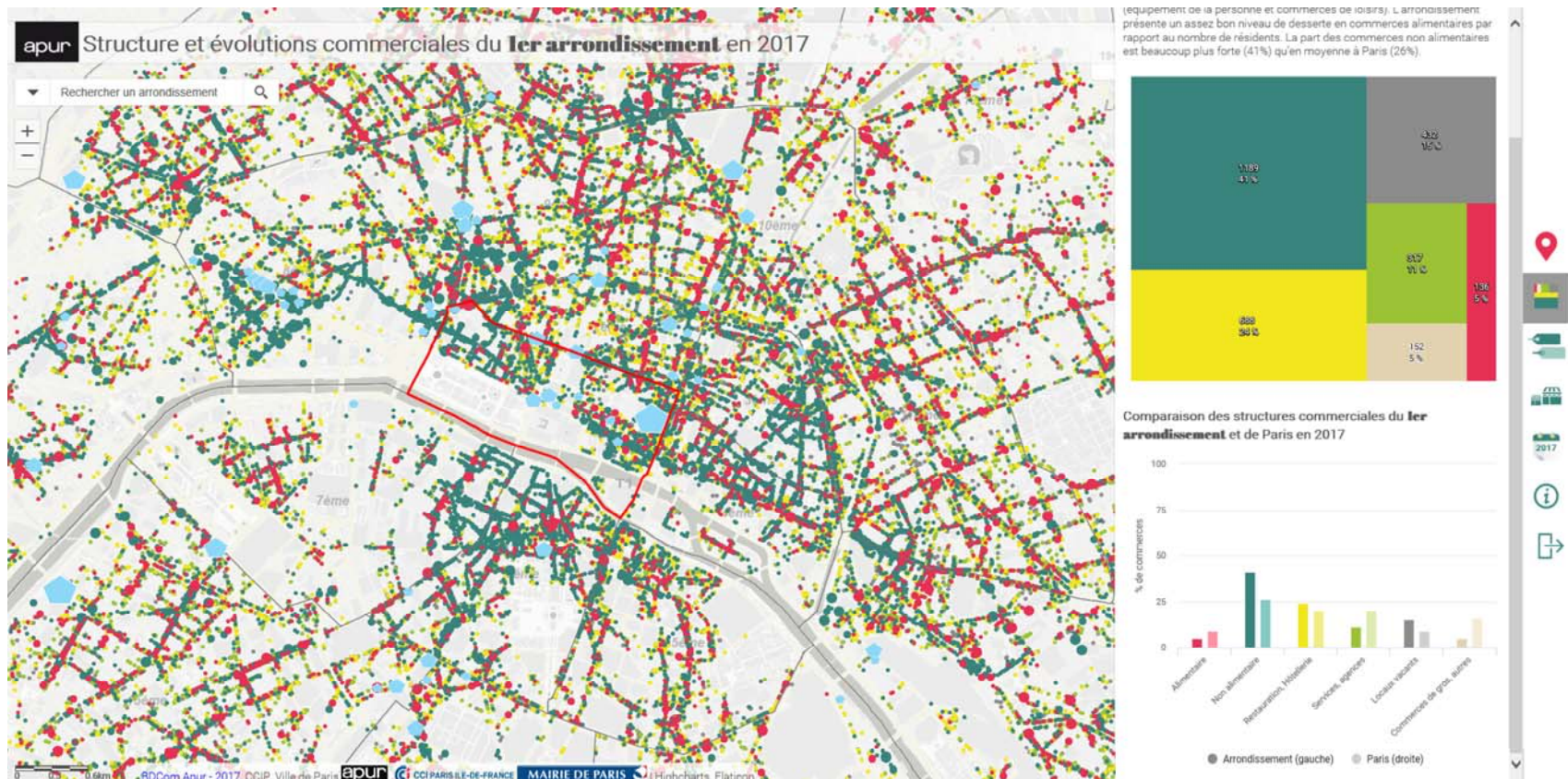
Les données sur le commerce parisien : de nouvelles fonctionnalités en ligne

Application 1 : https://www.apur.org/dataviz/fiches_commerciales

Application 2 : https://www.apur.org/dataviz/BDCOM_evolution

Application 3 : https://www.apur.org/dataviz/bdcom_selection

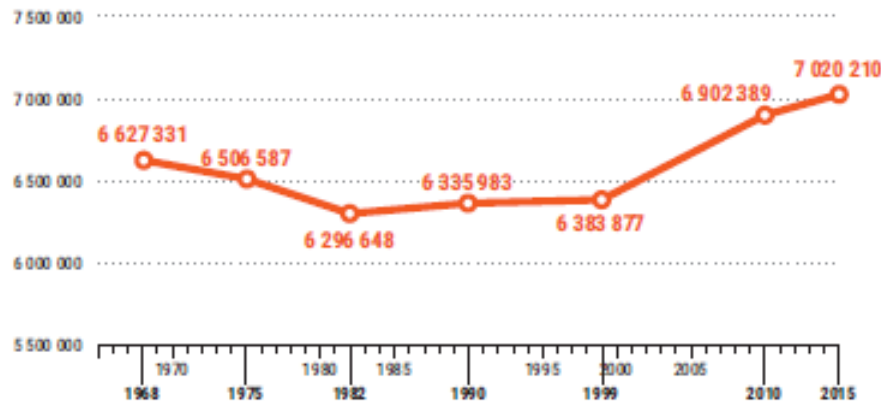
Toutes les données : <http://opendata.apur.org/datasets?q=bdcom>



Les modes de vie, habiter plus, habiter mieux

La croissance démographique de la MGP se poursuit mais à un rythme ralenti

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS DE 1968 À 2015



Source : Insee, recensements

Groupe de travail CRIES Ile-de-France

Partenaires : ARS, Apur, Conseil Régional Directe, DRIEA, Drihl, IAU IDF, Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis et de la Région académique Île-de-France.

Au 1er janvier 2015, la MGP compte 7 020 210 habitants au lieu de 6 902 389 en 2010.

La population métropolitaine s'est ainsi accrue de 117 821 habitants de 2010 à 2015 ce qui représente un accroissement annuel de 23 564 habitants (soit un taux de + 0,3 %).

Cette hausse prolonge à un rythme ralenti celle constatée dans la période 1999-2010, au cours de laquelle le taux de croissance annuel était de + 0,7 %.

Des travaux de projections démographiques réalisés dans le cadre du CRIES. Selon ces travaux, si les tendances démographiques récentes se maintenaient, la population des quatre départements centraux pourrait atteindre 7,38 millions d'habitants en 2050, soit une augmentation de +0,3% en moyenne par an.

Migrations résidentielles : 60 % des arrivants dans la Métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans

Note n°116

MARS 2017

Au cours de l'année 2012, 151 000 personnes se sont installées dans la Métropole du Grand Paris alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant et 197 000 personnes ont fait le chemin inverse*. Par son dynamisme économique et culturel, la métropole attire surtout des jeunes qui viennent terminer leurs études ou occuper un premier emploi. Paris reste une destination privilégiée puisqu'un arrivant sur deux dans la métropole choisit de s'y installer. Ceux qui partent de la métropole sont le plus souvent des familles ou des personnes âgées. En 2012, les départs ont été plus nombreux que les arrivées dans tous les territoires de la métropole, à l'exception du T3-Grand Paris Seine Ouest.

En 2013, six Français sur dix, soit près de sept millions d'habitants, vivent dans le périmètre de l'actuelle Métropole du Grand Paris. Depuis 2008, cette population a augmenté de 0,4 % par an (0,5 % en Ile-de-France) grâce à l'excédent des naissances sur les décès, seul moteur de la croissance démographique de la métropole. Les migrations résidentielles freinent

cette croissance, les départs de la métropole vers le reste de la France étant plus nombreux que les arrivées.

Plus de 150 000 personnes emménagent dans la Métropole du Grand Paris

D'après les dernières données disponibles du recensement, obtenues à partir de la question

« Où habitez-vous un an auparavant? », 151 300 personnes se sont installées dans la Métropole du Grand Paris au cours de l'année 2012 alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant, tandis que 197 400 personnes la quittaient. Le solde migratoire de la métropole avec le reste de la France, sans prise en compte des mouvements avec l'étranger, est donc défi-

citaire [-46 100] (figure 1). Il contribue négativement à l'évolution de la population (-0,7 % par an dans la MGP contre -0,6 % en Ile-de-France).

Migrations résidentielles

Fig. 1 : La Métropole du Grand Paris perd 0,7 % par an de sa population par le jeu des migrations

Les flux migratoires en 2012 dans la Métropole du Grand Paris	Ensemble des arrivées en 2012 *	Part des arrivées dans la population (%)	Ensemble des départs en 2012 *	Part des départs dans la population (%)	Solde migratoire au 01/01/2013	Variation de la population due aux migrations (%)
Paris	97 100	4,6	122 400	5,8	-25 300	-1,20
T2-Val de Seine	20 100	5,5	20 200	5,5	-100	-0,03
T3-Grand Paris Seine Ouest	18 300	6,3	17 500	6,0	800	0,28
T4-Paris Ouest La Défense	24 900	5,2	28 100	5,4	-3 200	-0,23
T5-Boucle Nord de Seine	19 300	4,9	21 600	5,4	-2 300	-0,58
T6-Paris Commune	17 300	4,6	21 100	5,8	-3 800	-1,00
T7-Paris Terres d'Enval	11 300	3,5	14 800	4,6	-3 500	-1,09
T8-Est Ensemble	17 200	4,6	20 300	5,5	-3 100	-0,83
T9-Grand Paris Grand Est	16 800	4,7	18 400	5,2	-1 600	-0,45
T10-Paris Est/Marne-la-Vallée	23 300	5,0	26 000	5,5	-2 700	-0,57
T11-Grand Paris Sud Est Avenir	13 400	4,7	15 000	5,3	-1 600	-0,56
T12-Grand Paris Seine Saclay	29 700	4,7	31 800	5,0	-2 100	-0,30
MGP Hors Paris	137 800	3,1	156 800	3,6	-19 000	-0,47
Métropole du Grand Paris	151 300	2,3	197 400	3,0	-46 100	-0,71

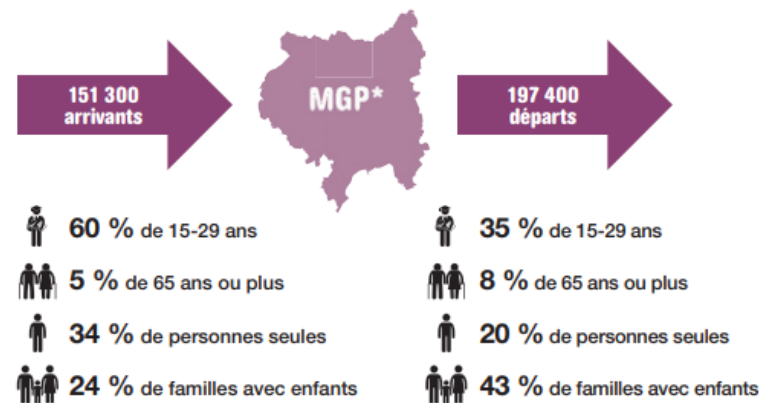
* Hors arrivées et départs de vers l'étranger. Source: Insee, Recensement de la population 2012.

60% des arrivants dans la Métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans

Note réalisée en partenariat avec l'Insee, Ile-de-France, à partir de la question du recensement « Où habitez-vous un an auparavant ? ».

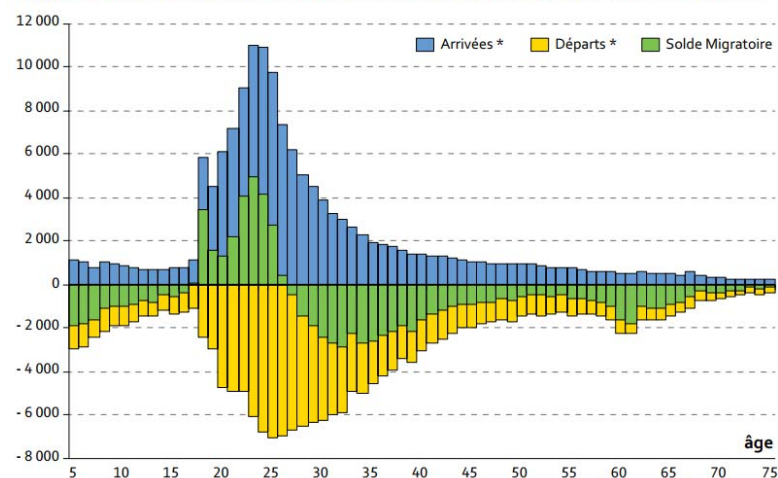
- Au cours de l'année 2012, 151 300 personnes se sont installées dans la MGP et 197 400 l'ont quittée (hors arrivées de l'étranger).
- 2/3 des arrivants viennent de province (métropole de Lyon, Toulouse et Lille).
- Un nouvel arrivant sur deux s'installe à Paris.
- Une majorité de jeunes adultes parmi les arrivants en lien avec la diversité de l'offre en matière d'études supérieures et d'un vaste marché de l'emploi.
- Des départs de familles atténués par rapport à 2008.

Caractéristiques des entrants/sortants de la Métropole du Grand Paris



* Ne prend pas en compte les migrations internes à la MGP hors échange avec l'étranger

Fig. 2 : Des arrivées dans la Métropole du Grand Paris plus nombreuses entre 18 et 29 ans



* Hors arrivées et départs de/vers l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2013

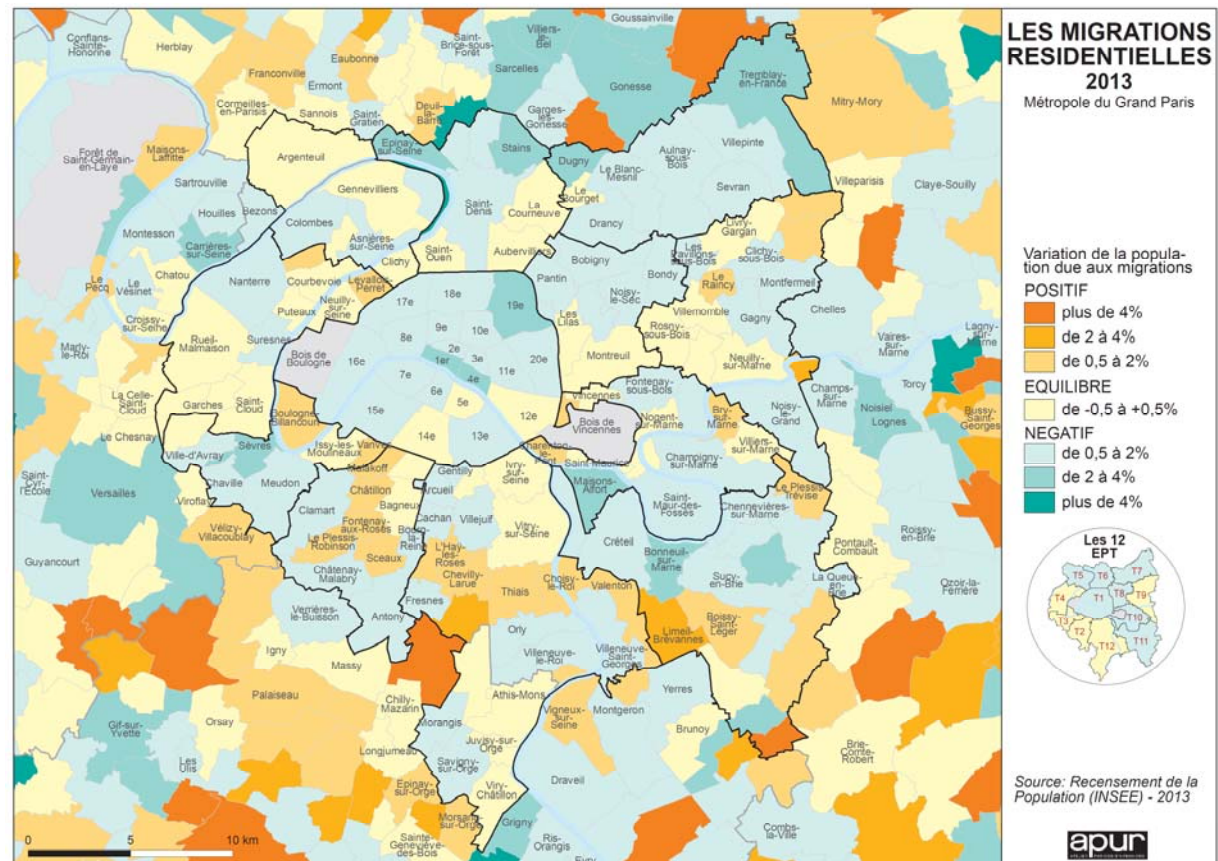
De nombreuses migrations entre les territoires de la Métropole du Grand Paris

Le T3-Grand Paris Seine Ouest est le seul territoire avec un solde migratoire positif (+800).

A l'exception de Paris, au moins la moitié des nouveaux arrivants dans les territoires viennent d'un autre territoire de la MGP.

Des migrations internes influencées par deux effets :

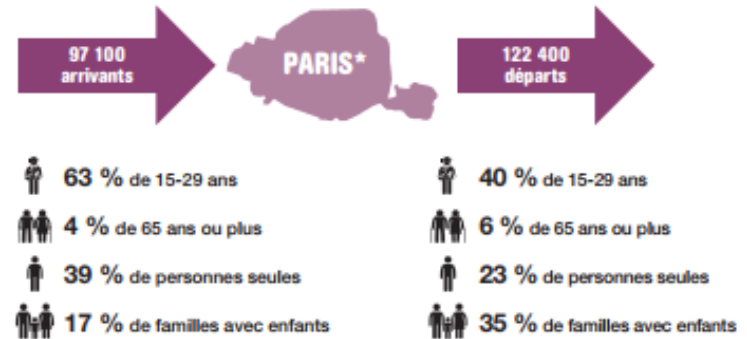
- « Effet Paris », notamment pour les territoires de l'ouest, très attractifs pour les Parisiens.
- « Effet de proximité », les nouveaux habitants d'un territoire sont majoritairement originaires d'un territoire proche.



A Paris, des départs plus précoces parmi les jeunes adultes

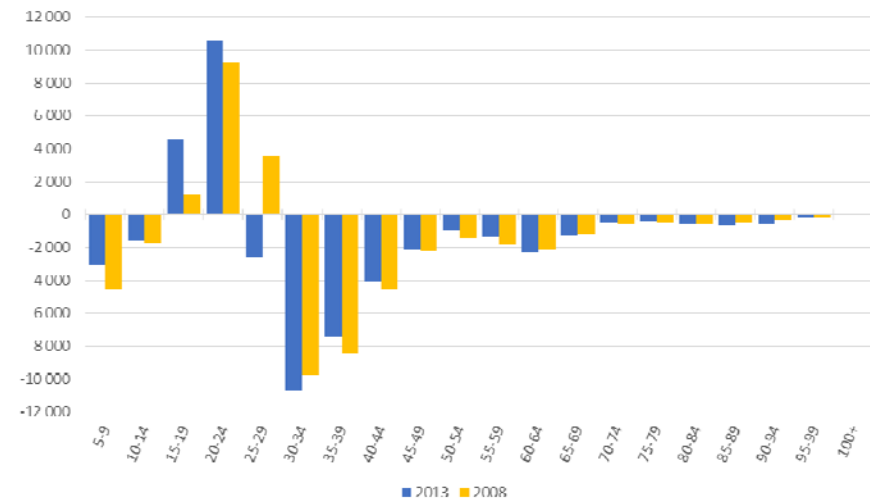
- Au cours de l'année 2012, 97 100 personnes sont arrivées à Paris et 122 400 en sont partis (hors arrivées de l'étranger).
- Une forte attractivité de la capitale auprès des étudiants et jeunes adultes : 63% des arrivants ont entre 15 et 29 ans.
- Accentuation des départs de couples sans enfant, en lien avec des départs des jeunes adultes plus précoces par rapport à 2008, au profit des communes limitrophes de Paris.
- Un solde migratoire des 65 ans ou plus traditionnellement déficitaire mais stable par rapport à 2008.

Caractéristiques des entrants/sortants de Paris



* Ne prend pas en compte les migrations internes à Paris hors échange avec l'étranger

Comparaison des soldes migratoires à Paris 2008/2013



Source : Insee, recensement 2013

* Hors arrivées de l'étranger, population âgée de 5 ans ou plus.

Métropole du Grand Paris : des écarts de revenus encore élevés malgré la redistribution

Note n°114

FÉVRIER 2017

Dans la métropole du Grand Paris, les inégalités de revenus entre les 10 % des ménages les plus modestes et les 10 % les plus aisés sont les plus fortes de l'ensemble des métropoles françaises. C'est dans la capitale que ces disparités sont les plus marquées.

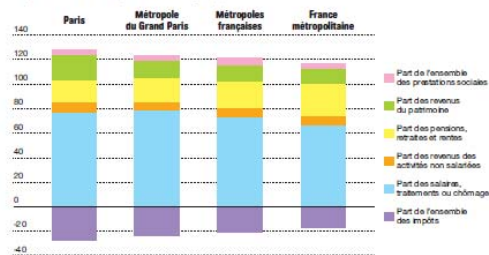
Le prélevement d'impôts directs et, plus encore, le versement de prestations sociales permettent toutefois de les réduire de 44 %. Les effets de la redistribution sont cependant assez contrastés selon les établissements publics territoriaux composant la métropole. Ils sont particulièrement importants dans les territoires où le taux de pauvreté est élevé tels que Plaine Commune, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble, mais plus modérés à Paris, territoire le plus inégalitaire. Les écarts de revenus demeurent élevés, même après redistribution : la pauvreté reste très présente dans les territoires qui en bénéficient le plus.

En 2013, dans la métropole du Grand Paris (MGP), 2,9 millions de ménages déclarent des revenus aux services fiscaux. Parmi eux, sept sur dix sont imposables. La moitié de la population de la MGP dispose de plus de 1 500 € par unité de consommation (UC) et par mois, soit un revenu disponible médian inférieur à celui de l'Île-de-France qui s'élève à 1 900 € par UC (Source et définitions). Ce revenu médian est toutefois supérieur de 4,7 % à celui de l'ensemble des 16 métropoles françaises, ce qui place la MGP au 1^{er} rang, devant les métropoles de Rennes et Toulouse.

De fortes disparités de revenus au sein de la métropole du Grand Paris

Dans la métropole du Grand Paris, les disparités de revenus sont plus fortes que dans les autres métropoles françaises. Le seuil de revenu disponible au-dessus duquel se trouvent les 10 % les plus aisés est 6,2 fois supérieur à celui au-dessous duquel figurent les 10 % les plus modestes. Dans les autres métropoles, ce rapport interdécile varie de 3,1 pour la métropole de Brest à 4,0 pour les métropoles Montpellier-Méditerranée, EuroMétropole de Strasbourg et métropole du Grand Nancy.

Figure ② : Des revenus disponibles principalement constitués de revenus d'activité salariée
Composition du revenu disponible des ménages (%)



Source : Insee, février 2015

La MGP accueille ainsi à la fois des ménages modestes et aisés. Les 10 % les plus modestes vivent avec moins de 800 € par UC et par mois. Ce niveau de vie, l'un des plus bas des métropoles françaises, est inférieur de 11 % au seuil au-dessous duquel vivent les 10 % des Français les plus pauvres. À l'inverse, les 10 % les plus aisés disposent d'un revenu supérieur à 4 100 €, soit 33 % de plus que celui des Français.

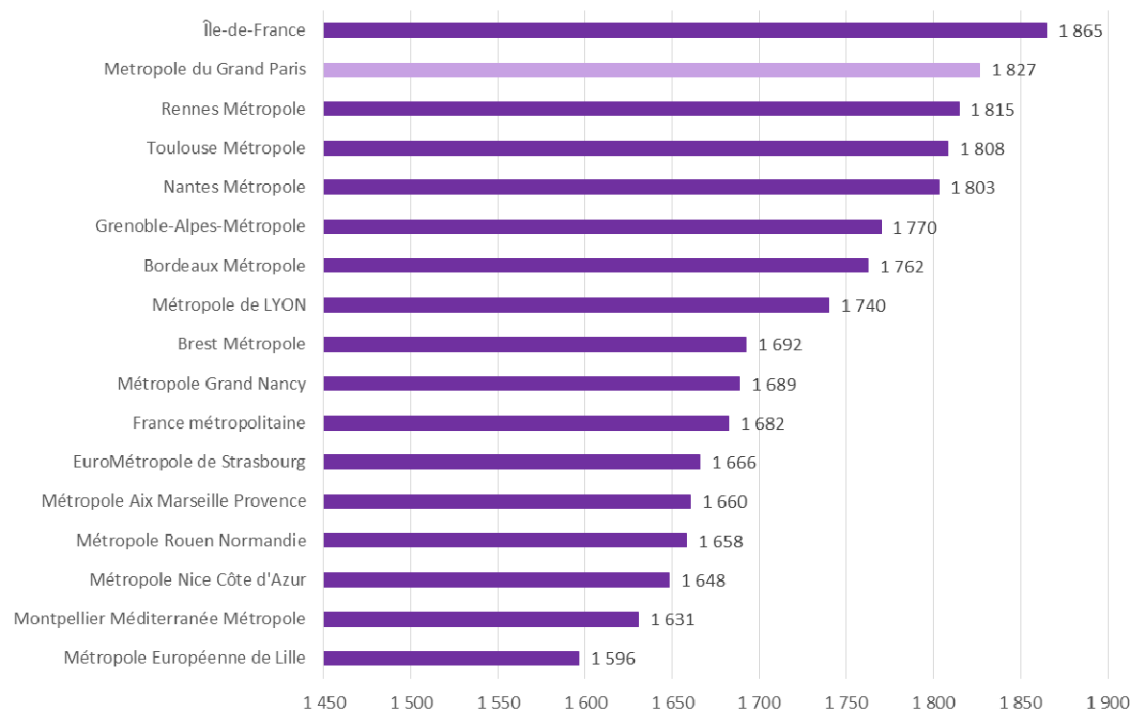
Dans la MGP, les ménages disposant des revenus les plus élevés sont souvent des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus. Les couples sans enfant ont également des revenus

Niveaux de vie

MGP : un revenu médian supérieur inférieur à celui de l'Île-de-France mais supérieur à celui des 15 métropoles françaises

Note réalisée en partenariat avec l'Insee, Ile-de-France, à partir des données Filosofi (revenu disponible après prélèvement d'impôts directs et versements de transferts sociaux).

Revenu disponible annuel par UC en €



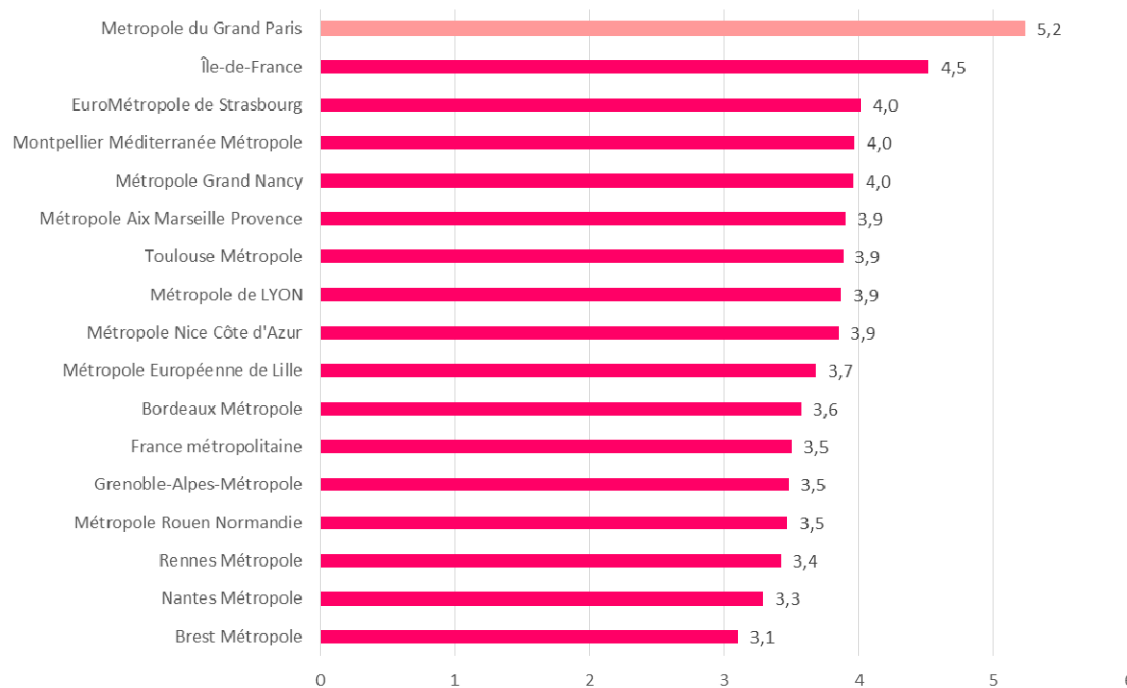
En 2013, dans la Métropole du Grand Paris (MGP), le revenu médian disponible par UC et par mois s'élève à 1 827 €.

Il est inférieur à celui de l'Île-de-France (1 865 €/UC) mais supérieur de 4,7 % à celui de l'ensemble des 15 métropoles françaises, ce qui place la MGP au 1er rang, devant les métropoles de Rennes et Toulouse.

Source : Insee, Filosofi 2013

De fortes disparités de revenus au sein de la MGP

Rapport entre le revenu disponible des 10% les plus aisés et les 10% les plus modestes



Source : Insee, Filosofi 2013

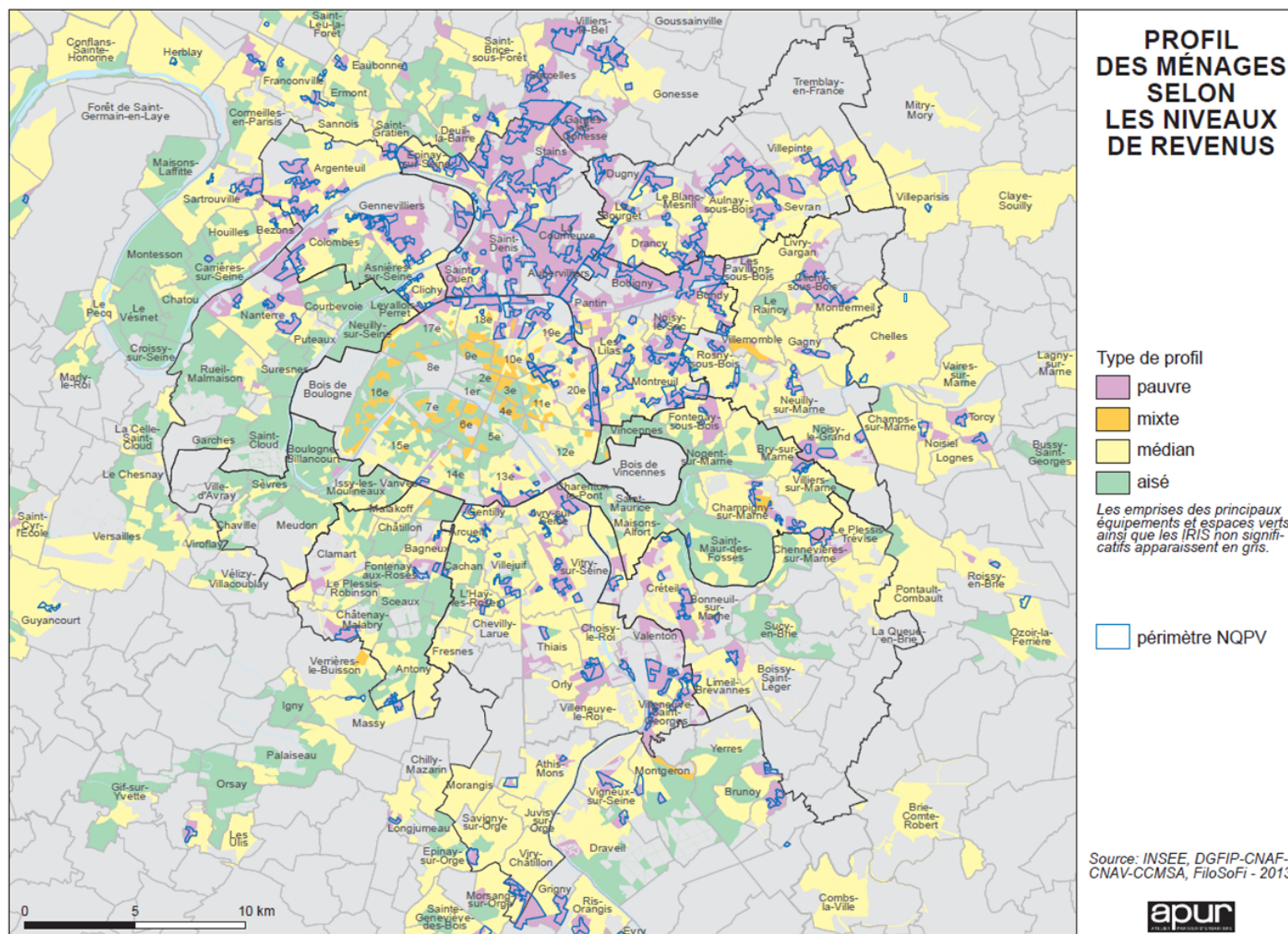
Dans la Métropole du Grand Paris, les disparités de revenus sont plus fortes que dans les autres métropoles françaises

La MGP accueille ainsi à la fois des ménages modestes et aisés.

Les 10 % les plus modestes vivent avec moins de 800 € par UC et par mois. Ce niveau de vie, est inférieur de 11 % au seuil au dessous duquel vivent les 10 % des Français les plus pauvres.

À l'inverse, les 10 % les plus aisés disposent d'un revenu supérieur à 4100 €, soit 33 % de plus que celui des Français.

Des territoires contrastés face à la redistribution



PLUS DE 121 MILLIARDS D'EUROS DE SALAIRES SONT VERSÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLANTÉS DANS LA MGP

NOTE n°117
OCTOBRE 2017



Les établissements implantés dans la Métropole du Grand Paris génèrent une richesse économique annuelle de 280 milliards d'euros. Ils engendrent une masse salariale élevée, de plus de 121 milliards d'euros dont plus de 60 % proviennent de Paris et de Paris Ouest la Défense. Les deux tiers de ces salaires rémunèrent des résidents de la métropole, l'autre tiers étant versé à des actifs vivant dans le reste de la région francilienne ou même au-delà. Les territoires composant la métropole se distinguent selon leur dominante économique, l'importance de leurs flux salariaux et le revenu médian de leurs habitants.

En 2015, la Métropole du Grand Paris (MGP) concentre une part importante de la population et de l'activité économique de l'Île-de-France. Avec près de 7 millions d'habitants et 3,9 millions d'emplois, la MGP représente six habitants sur dix et sept emplois sur dix dans la région. La richesse économique d'un territoire peut être évaluée à partir des principaux flux monétaires qui l'irriguent. Il s'agit principalement des revenus des habitants et des ressources des collectivités territoriales (figure 1). La présente étude se focalisera essentiellement sur la richesse dégagée par les établissements implantés dans la MGP et les flux de salaires qui en découlent. Elle a plus précisément pour objectif de mettre en évidence des spécialisations territoriales et des interactions au sein des douze territoires composant la MGP*.

* La Métropole du Grand Paris (MGP), créée le 1^{er} janvier 2016, est composée de 12 territoires. Pour qui est un établissement de l'11^e arrondissement public (le 11^e AP). Les données utilisées dans cette étude sont issues de 2015, les données sont plus précises de moitié de la région Île-de-France les résidents de la famille de la MGP et de ses territoires. Il est de noter pour certains besoins de médianités, basés en partie sur le patrimoine, qui sont en cours d'actualisation.

Les établissements dans la MGP créent le quart de la richesse nationale

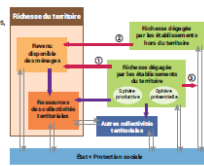
Les établissements situés dans la MGP dégagent une richesse de 280 milliards d'euros, soit près d'un quart de celle de la France métropolitaine avec seulement 11 % de la population. Ce montant représente les trois quarts de la richesse dégagée au niveau régional. Les secteurs de la sphère productive (sources et débits) ne représentent

qu'un tiers des emplois, comme en France métropolitaine, mais génèrent 60 % de la richesse dans la MGP contre la moitié au niveau national. Cette part est comparable à celle observée dans la métropole de Toulouse, devant celle de Lyon. Au sein de la MGP, quatre cinquièmes de la richesse issue de la sphère productive proviennent des activités de services contre deux tiers au niveau national. Dans les autres grandes métropoles, la richesse dégagée est principalement issue des

LES SOURCES DE RICHESSE D'UN TERRITOIRE

Schéma synthétique des principaux flux monétaires entre les ménages, les entreprises, les collectivités territoriales et l'État

- ① Salaires des actifs travaillant dans le territoire
- ② Salaires des actifs résidents dans le territoire mais travaillant à l'extérieur
- ③ Salaires des actifs travaillant dans le territoire mais résidents à l'extérieur
- ④ Fiscalité directe locale : taxes municipales et entreprises
- ⑤ Principaux autres flux monétaires : profits, cotisations, impôts directs, dotations, subventions...



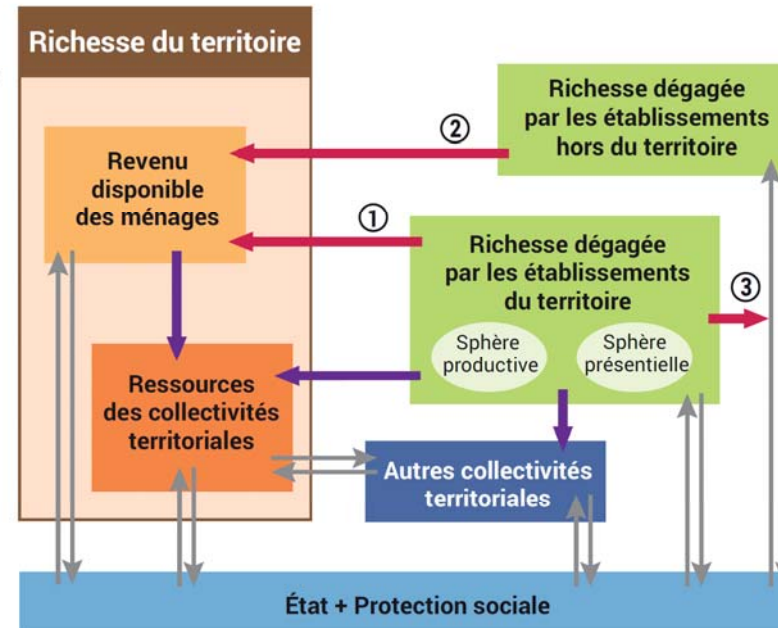
De quoi vivent les territoires?

Note réalisée en partenariat avec l'Insee, Ile-de-France, avec la collaboration de la DRIEA et de la MGP

1 - LES SOURCES DE RICHESSE D'UN TERRITOIRE

Schéma synthétique des principaux flux monétaires entre les ménages, les entreprises, les collectivités territoriales et l'État

- ➔ ① Salaires des actifs travaillant et résidant dans le territoire
- ② Salaires des actifs résidant dans le territoire mais travaillant à l'extérieur
- ③ Salaires des actifs travaillant dans le territoire mais résidant à l'extérieur
- ➔ Fiscalité directe locale : taxes ménages et entreprises
- ↔ Principaux autres flux monétaires : impôts, cotisations, redistribution, dotations, subventions...



La richesse économique d'un territoire peut être évaluée à partir des principaux flux monétaires qui l'irriguent. Il s'agit principalement des revenus des habitants et des ressources des collectivités territoriales. L'étude s'intéresse à la richesse dégagée par les établissements implantés dans la MGP et les flux de salaires qui en découlent

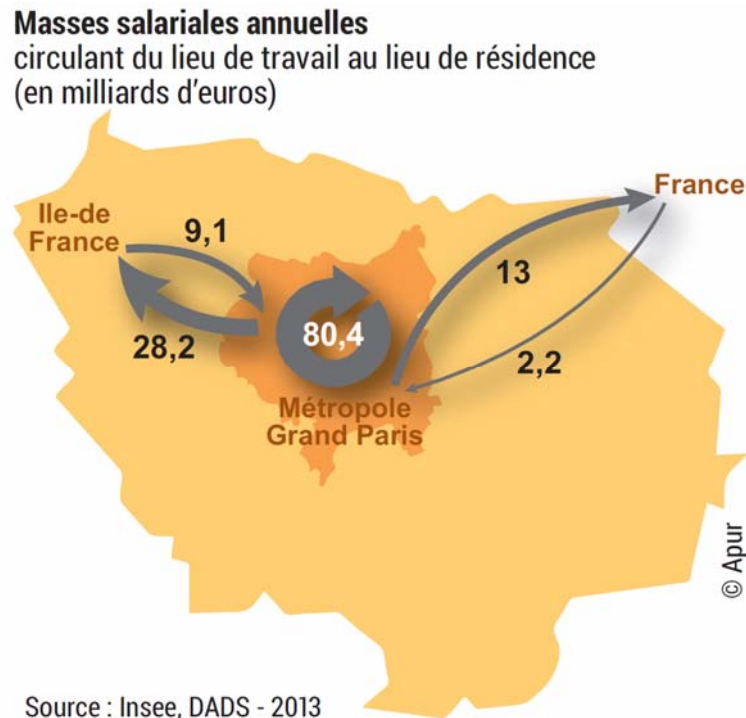
Les établissements dans la MGP créent le quart de la richesse nationale

Les établissements dans la MGP créent le quart de la richesse nationale avec seulement 11 % de la population.

Ils engendrent entre autres une masse salariale élevée, de plus de 121 milliards d'euros dont plus de 60 % proviennent de Paris et de Paris Ouest la Défense.

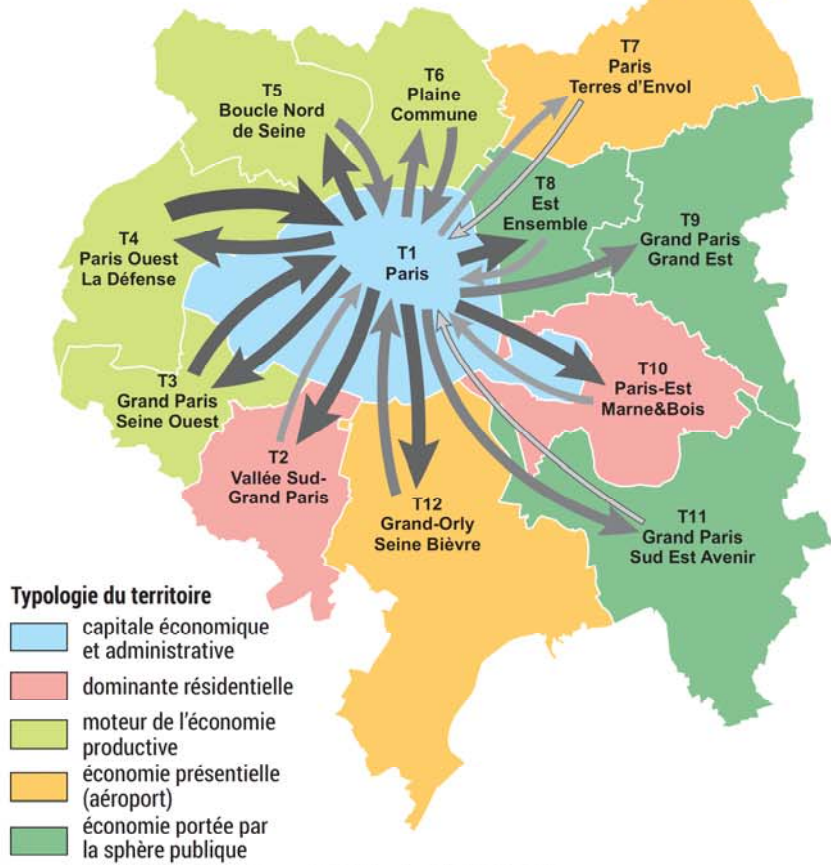
Les deux tiers de ces salaires rémunèrent des résidents de la métropole, l'autre tiers étant versé à des actifs vivant dans le reste de la région francilienne ou même au-delà

Dans chacun des territoires de la MGP, plus des trois quarts des salaires entrants proviennent du reste de la MGP. Cependant, d'un territoire à l'autre, ces flux se structurent différemment selon les spécificités du tissu productif et des flux de salaires générés

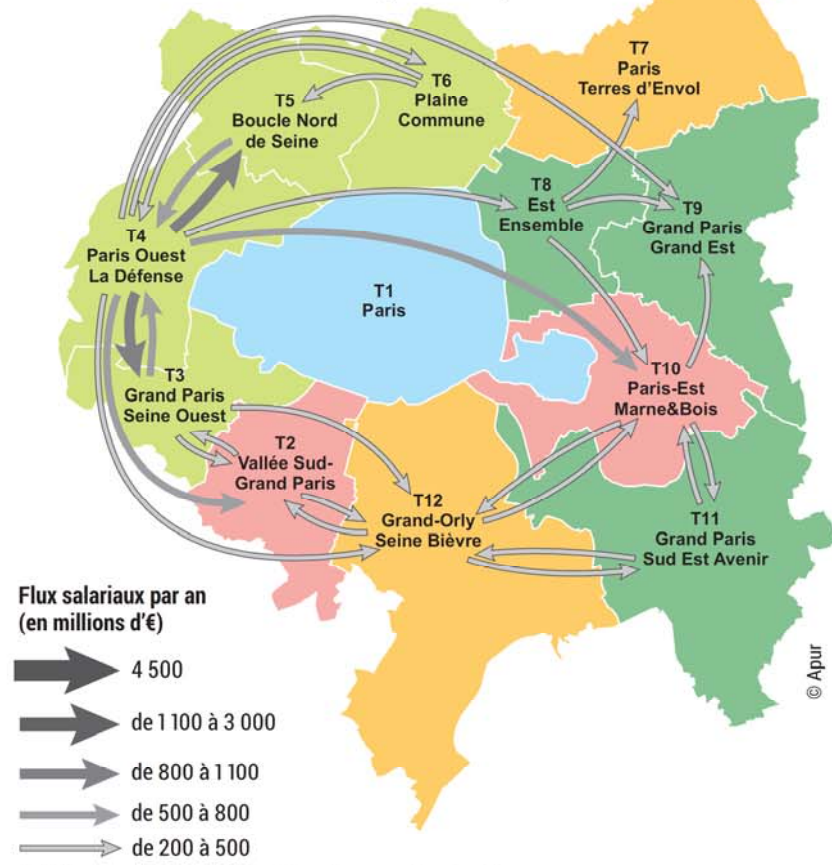


Typologie des territoires et flux salariaux

Flux avec Paris



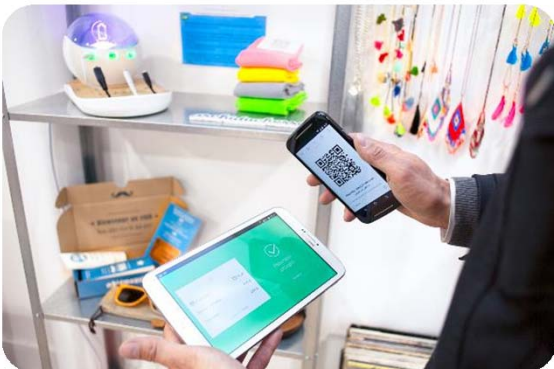
Flux inter-territoires (hors Paris)





4 « autrement », 4 changements :

- **approche** : l'usage et les usagers au cœur du projet urbain
- **temporalité** : des projets de temps court, éphémères
- **outils** : la révolution digitale met en réseau et dé-hiérarchise
- **Leadership** : la société civile est à l'initiative d'un projet, voire de sa réalisation



© Vanessa Buhrig

Innovation publique : De nouvelles méthodes de projet

Exemples étudiés

- Le budget participatif
- Réinventer Paris
- Réinventons nos Places
- La Reconquête de la petite ceinture
- Le living lab de la Semaest



© Coloco&Co

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Points saillants

- Un jeu d'acteurs plus ouvert et une gouvernance élargie
- Une approche par l'usage dans des processus séquencés laissant place à l'innovation
- Les contraintes (économique, réglementaire) transformées en facteur d'inventivité
- Des outils de modernisation pour la collectivité et les services
- Une implication citoyenne croissante mais encore limitée

Les occupations temporaire : la ville dans le temps court

Exemples étudiés

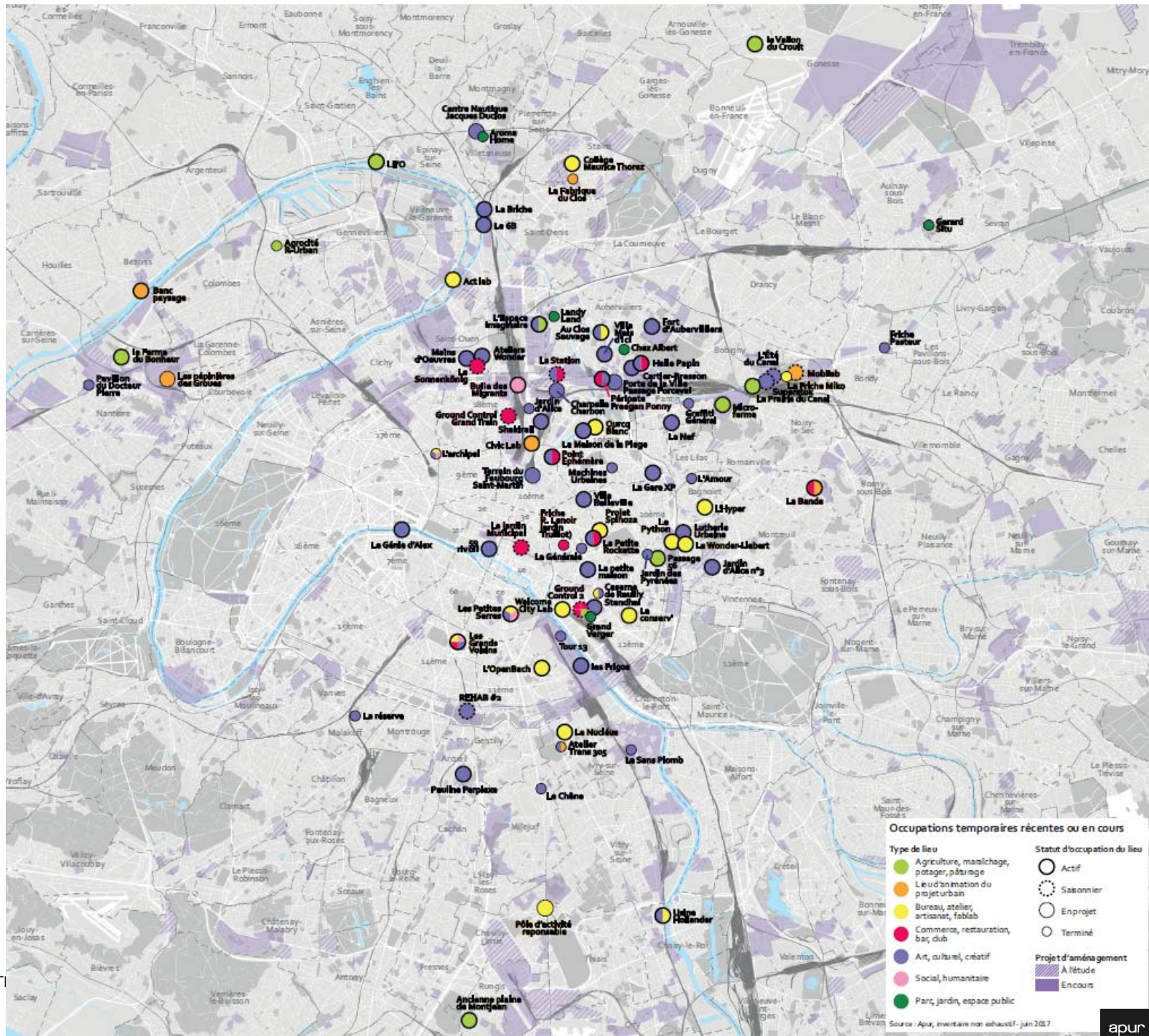
- Les Grands Voisins
- Le 6b
- Le Pavillon du Dr Pierre
- Le Freegan Pony
- Le centre pour migrants de la Chapelle



© Apur - David Boureau

Points saillants

- Un contexte économique et foncier qui favorise l'émergence des projets
- Des réponses à des besoins du territoire avec une pluralité d'usages et de publics
- Un rôle préfigurateur par la démarche itérative et la mixité programmatique
- Un enjeu de soutenabilité économique et de sécurisation réglementaire et juridique
- L'enjeu de la « sortie » du temporaire



Initiatives citoyennes et plateformes numériques : renouveau de la société civile?

Cas d'illustration

- Le Carillon
- YA+K
- Calm by Singa
- KissKissBankBank

Points saillants

- Une diversification du jeu d'acteurs
- Les plateformes numériques : des services urbains centrés sur l'utilisateur
- Une société civile qui renouvelle ses modes d'action et se saisit des outils/lieux à sa disposition



© Ya+K

Autres études publiées en 2017

apur LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES À PARIS

NOTE n° 119 OCTOBRE 2017



1 180 712

Parisiennes et 1 049 158 Parisiens

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Les femmes représentent 53 % de la population parisienne. Malgré des évolutions qui tendent vers plus d'égalité, les écarts de situation entre hommes et femmes persistent dans le capital. Certains tendent à se réduire, notamment les inégalités en termes de revenus de diplôme, d'activité et de conjugalité.

secteur professionnelles d'autres restent importantes comme les inégalités de salaire et le travail à temps partiel. Des différences sont aussi observées dans les modes de consommation et les pratiques de mobilité. Les évolutions les plus faibles concernent les disparités les plus marquées notamment en termes d'écart de salaire.

apur La géographie des sans abri à Paris

Note n° 115

MARS 2017

Les populations sans abri à Paris : une démographie et une présence territoriale aux déterminants divers et complexes

La présence des personnes sans abri à Paris est ancienne et varie au cours des décennies économiques et sociales. La loi de 2008 et les actes de régulation structurelle du tissu urbain ont eu des impacts directs de migrants urbains, soit de personnes des banlieues, soit de personnes des départements de la région Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Paris). Cette présence est le résultat de processus démographiques et sociaux divers, qui s'expliquent par la présence de personnes en situation de précarité et de personnes en situation de vulnérabilité. La présence de personnes sans abri est le résultat de processus démographiques et sociaux divers, qui s'expliquent par la présence de personnes en situation de précarité et de personnes en situation de vulnérabilité.

Un défi pour les pouvoirs publics

En 2017, la ville de Paris a lancé la grande évolution comme une priorité de l'action municipale, en la désignant « grande cause ». Les parisiens du parti politique de gauche ont été élus à la mairie en 2014. Les élus ont lancé une grande évolution municipale, axée sur trois domaines : la rénovation de logements, la restauration de la ville et la création de nouveaux logements sociaux. Cette évolution municipale est une priorité de l'action municipale, en la désignant « grande cause ». Les parisiens du parti politique de gauche ont été élus à la mairie en 2014. Les élus ont lancé une grande évolution municipale, axée sur trois domaines : la rénovation de logements, la restauration de la ville et la création de nouveaux logements sociaux.

apur Les jeunes de la Mission Locale de Paris

Portrait des jeunes suivis en 2016



apur Population, Logement, Emploi Analyse des résultats du recensement 2013

AVRIL 2017

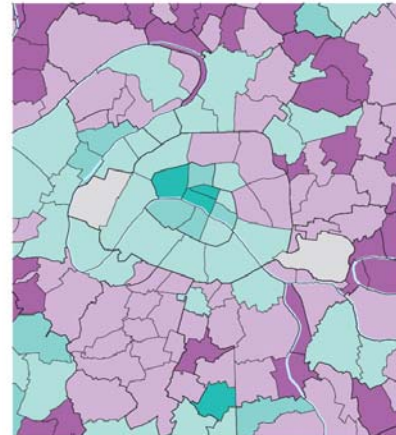
Partie 2 : Le logement



FÉVRIER 2017

apur Population, Logement, Emploi Analyse des résultats du recensement 2013

Partie 3 : L'emploi



SEPTEMBRE 2017



apur Arc de l'innovation Analyse du contexte socio-économique



JUIN 2017



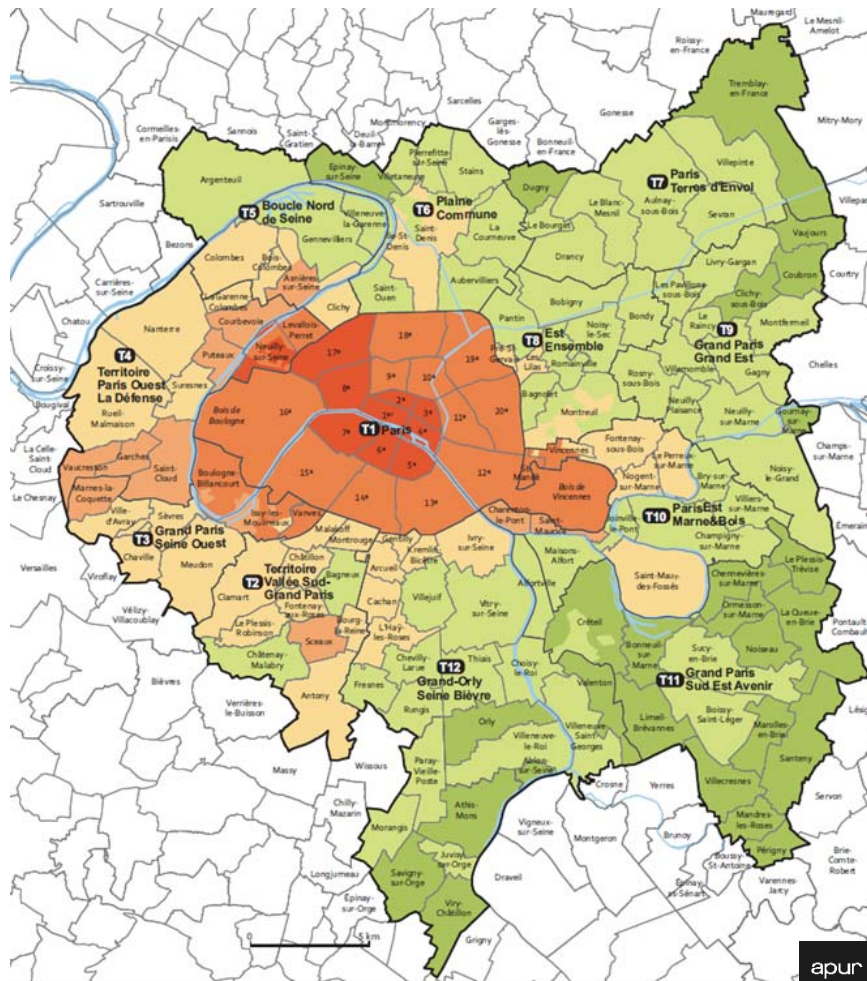
apur



L'état du logement et de l'hébergement dans la Métropole du Grand Paris en 2017

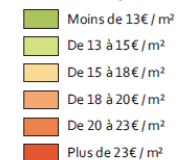
– Principaux constats et enjeux

Marchés tendus, prix élevés et sous-mobilité



- Prix moyen de loyer : 18€ par m², soit + 60% entre 2000 et 2017
- 12% des ménages ont déménagé au cours de l'année 2013, contre 14% en 1999

Loyer moyen au m² en 2015 dans la Métropole du Grand Paris

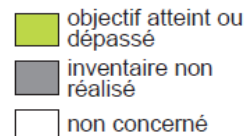
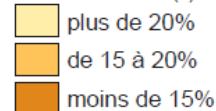


Sources : données OLAP
(Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne)
d'après une étude réalisée en 2016 par G. Prandi et M. Hutin
Cartographie : Apur

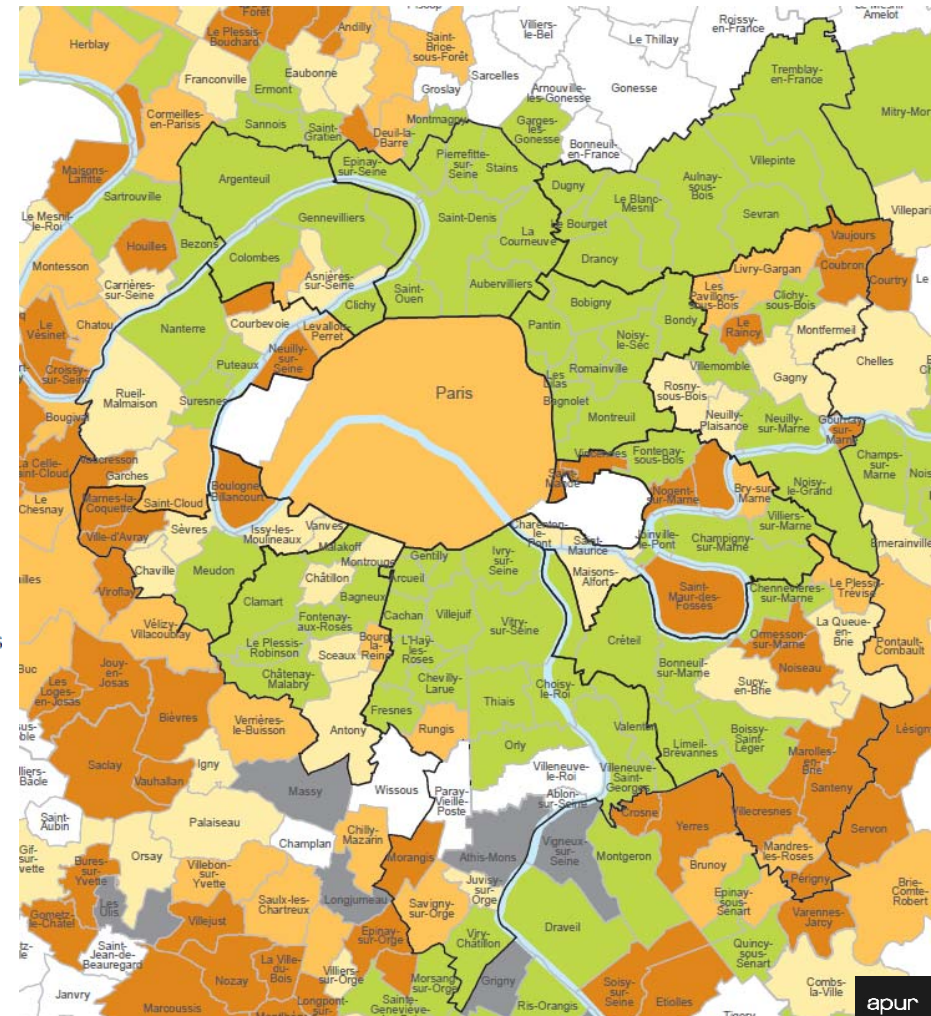
Une construction qui repart à la hausse et un objectif SRU qui reste à atteindre dans plus de 50 communes

- 44 379 logements neufs autorisés en 2016 (moyenne annuelle 2010-2016: 36710)
- Au 1er janvier 2015, 56 communes ne remplissent pas leurs obligations SRU

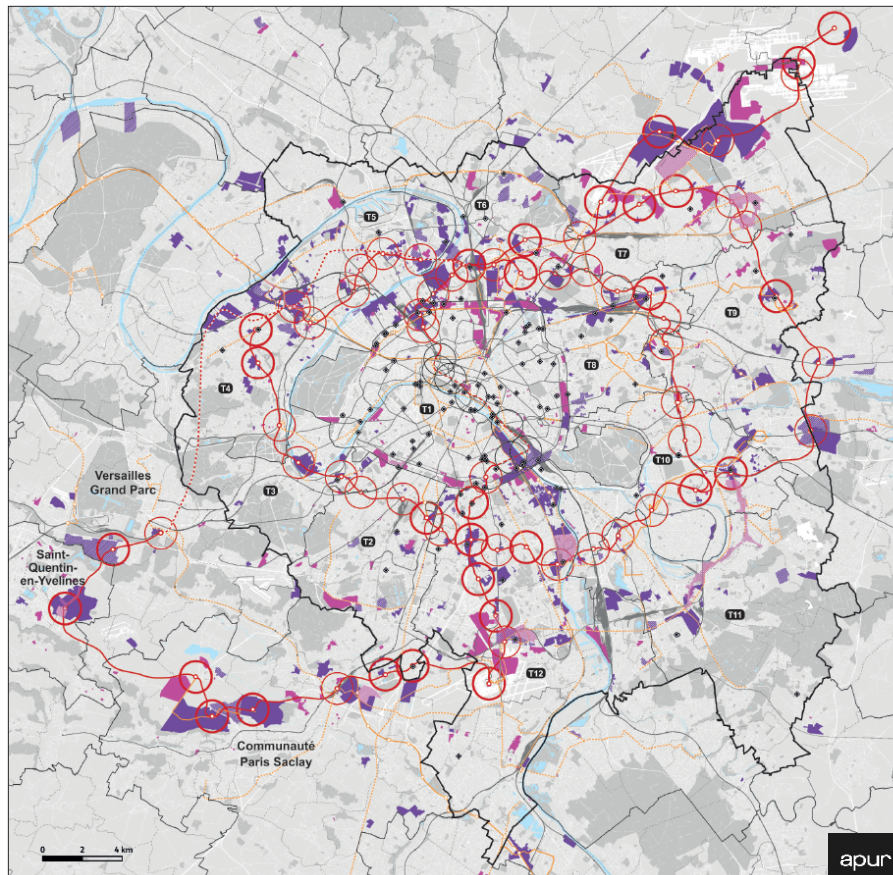
Part des logements locatifs sociaux dans le total des résidences principales au 01/01/2016 (*)



(*) données à consolider par des échanges contradictoires entre les services de l'état et ceux des communes



11 % de la surface métropolitaine en projet, de nouveaux quartiers en devenir



Opérations d'aménagement en cours et en projet

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

- 9 000 hectares de surface de projets (25% pour les quartiers de gare GPE)
- 14 000 logements prévus dans les 51 sites d'Inventons la Métropole
- 88 communes ont noué des conventions avec l'EPFIF pour créer à terme 60 000 logements potentiels

Projets d'aménagement et de transport du Grand Paris

- ZAC en cours
- Projet d'aménagement (hors ZAC) en cours
- ZAC à l'étude
- projet d'aménagement (hors ZAC) à l'étude

Sites des appels à projets innovants

- « Réinventer Paris I & II »
- « Réinventer la Seine » et « Inventons la Métropole du Grand Paris »

Limites territoriales

- Métropole du Grand Paris
- Établissements Publics Territoriaux

Sources : APUR Juin 2017

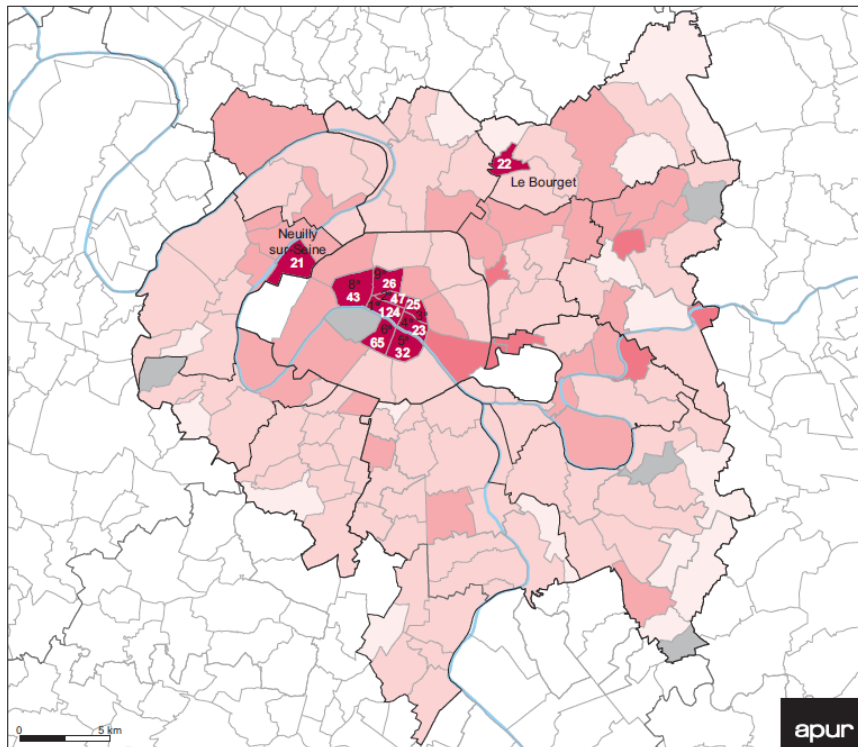
Grand Paris Express

- Tracé du GPE
- Tronçon après 2030
- Gare du GPE
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE
- Nouvelles gares du GPE
- Gares existantes de la ligne 14

Projet de transport

- Réseau existant (Transilien, RER, Métro, Tramway)
 - En cours
 - À l'étude / en réflexion
 - Future gare / station
- (RER, Tangentielle, Tramway, Métro, TCSP, TZen)

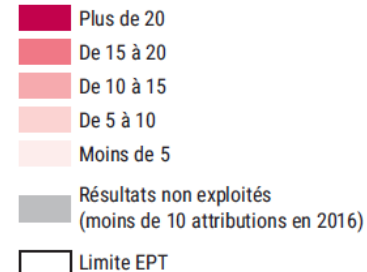
Logement social: disparités territoriales et forte pression



Tension globale dans le parc social en 2016

- Plus de 68% des ménages métropolitains sont éligibles au logement social
- 491 000 demandes de logement social actives en 2016, pour 50000 attributions

Nombre de demandes d'un logement social rapporté au nombre d'attributions

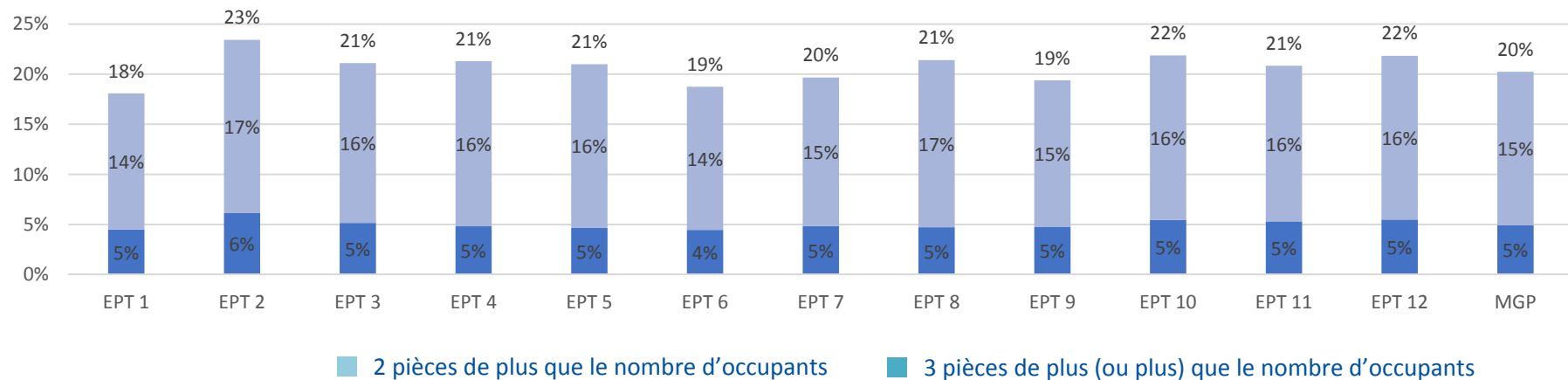


Source : SNE attribution en 2016, extraction réalisée au 02/02/2017

Un parc locatif social affecté par une faible rotation

- 20% des locataires du parc social sont en situation de sous-occupation, tandis que 8% sont en situation de suroccupation
- Un taux de rotation de 6,4% pour l'ensemble de la Métropole, qui varie peu selon les territoires
- 35% des ménages locataires du parc social occupent le même logement depuis 15 ans ou plus

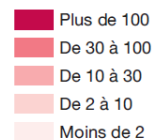
Logements locatifs sociaux sous-occupés (au moins 2 pièces de plus que le nombre d'occupants)



Les jeunes : des difficultés d'accès à un logement autonome

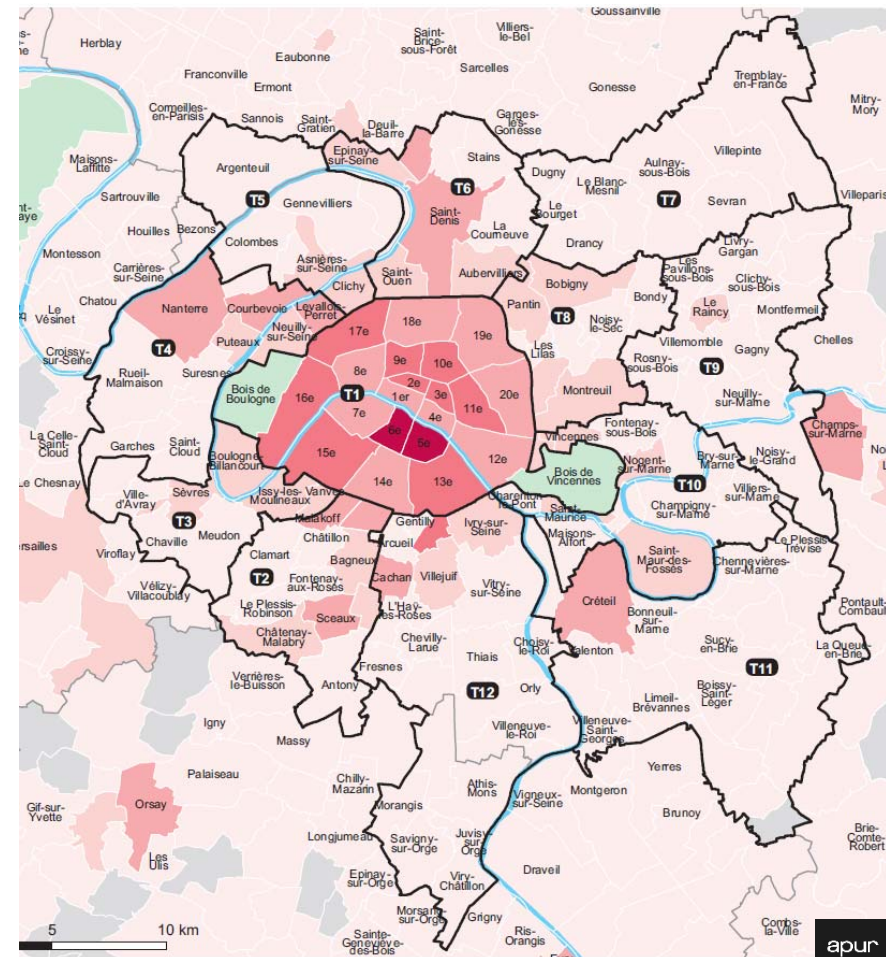
- 500 000 étudiants: un chiffre en croissance, surtout en dehors de Paris
- 44% des jeunes de 18 à 34 ans habitent chez leurs parents dans la MGP, contre 27% en France
- 47% des 20-34 ans sont locataires du parc privé, avec des taux d'effort très élevés

Nombre d'étudiants à l'hectare

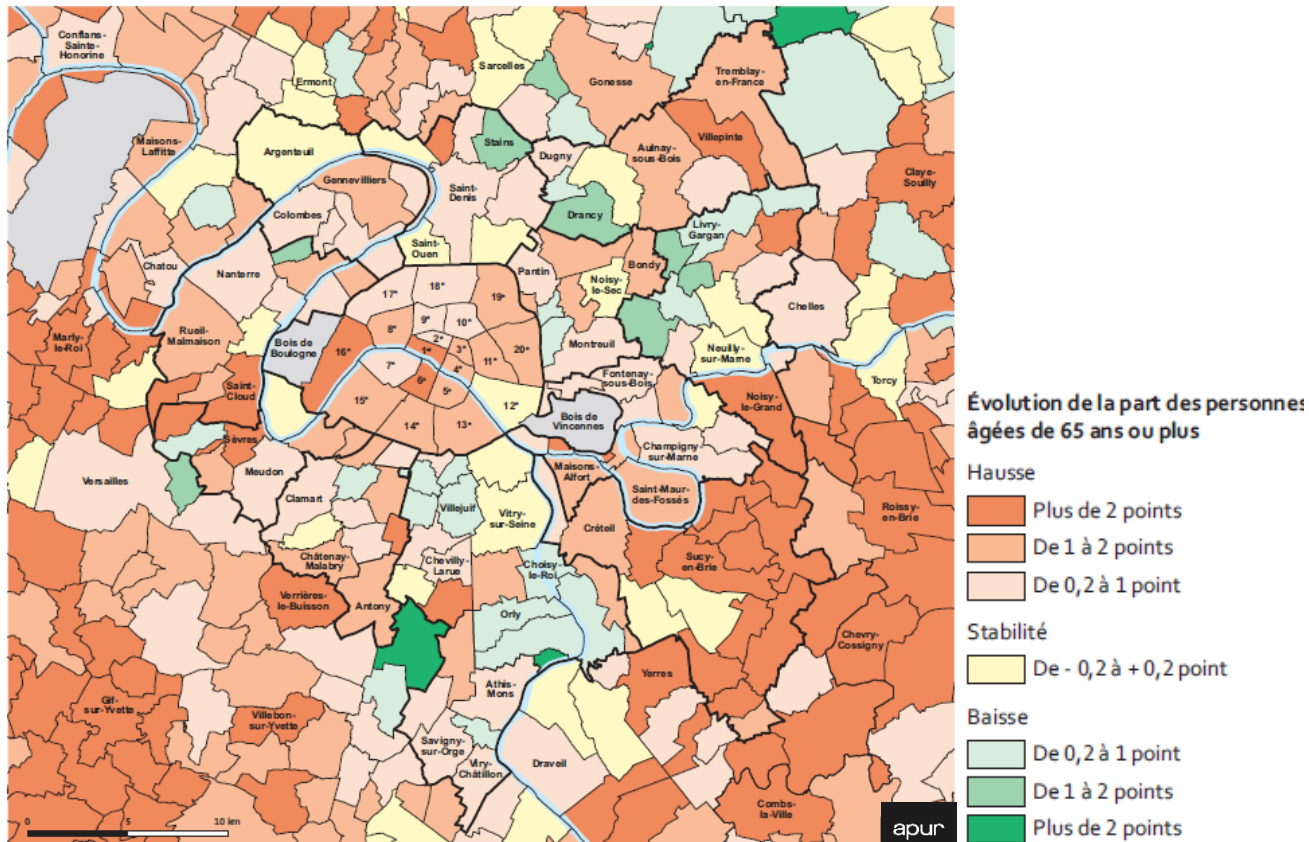


Les communes de moins de 10 000 habitants apparaissent en gris.

Les étudiants localisés au lieu d'étude



Les personnes âgées : des besoins d'adaptation des logements

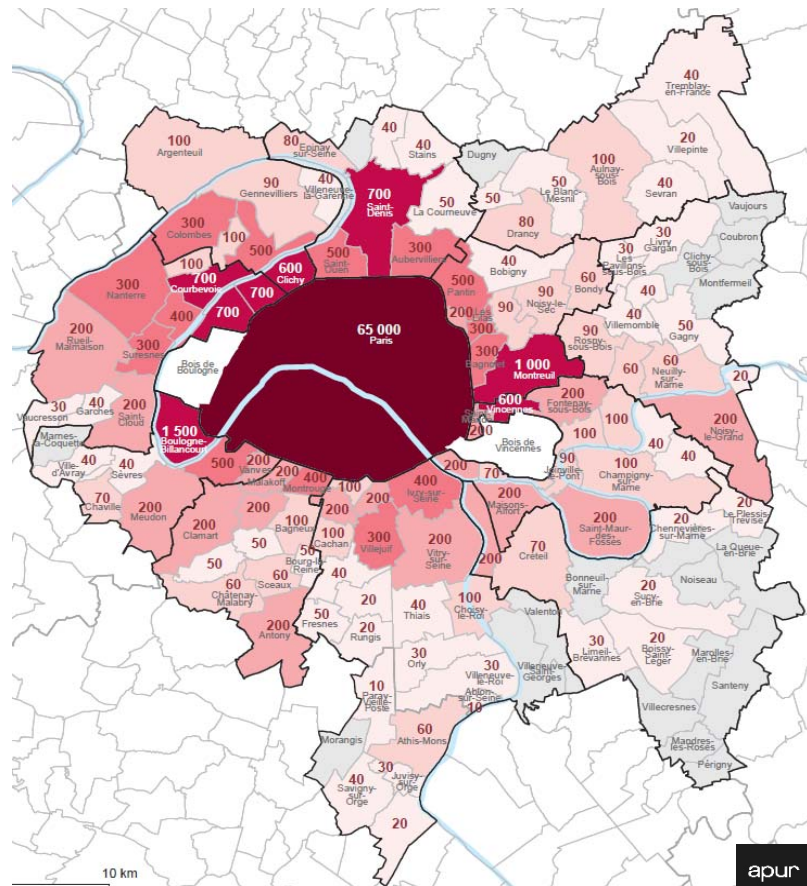


Evolution des personnes âgées de plus de 65 ans, 2008-2013

- 13,8% de la population a 65 ans ou plus en 2013, soit environ 75 000 habitants de plus qu'en 2008 (+0,8%)
- 93% des habitants de la Métropole âgés de 75 ans ou plus vivent à domicile en 2013
- Un manque de logements adaptés et de structures pour personnes âgées et personnes handicapées

Un parc de 3,5 millions logements dont 90% de résidences principales

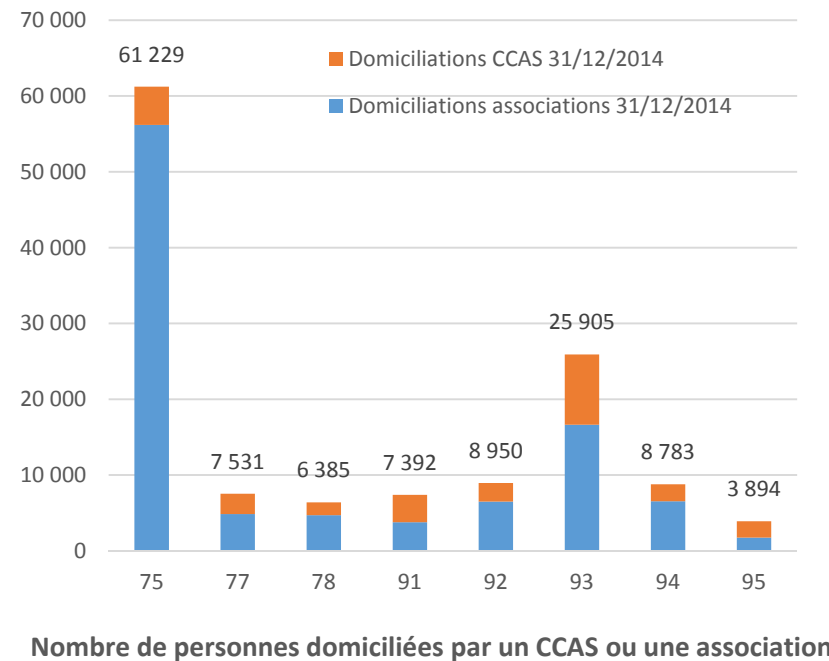
Annonces Airbnb actives entre 2016 et 2017



- 10,4% de logements inoccupés en 2013 dans la Métropole
- 2,2 personnes, la taille moyenne des ménages en 2014 (contre 2,58 en 1968 et 2,28 en 1980)
- 85 000 annonces actives Airbnb dans la MGP

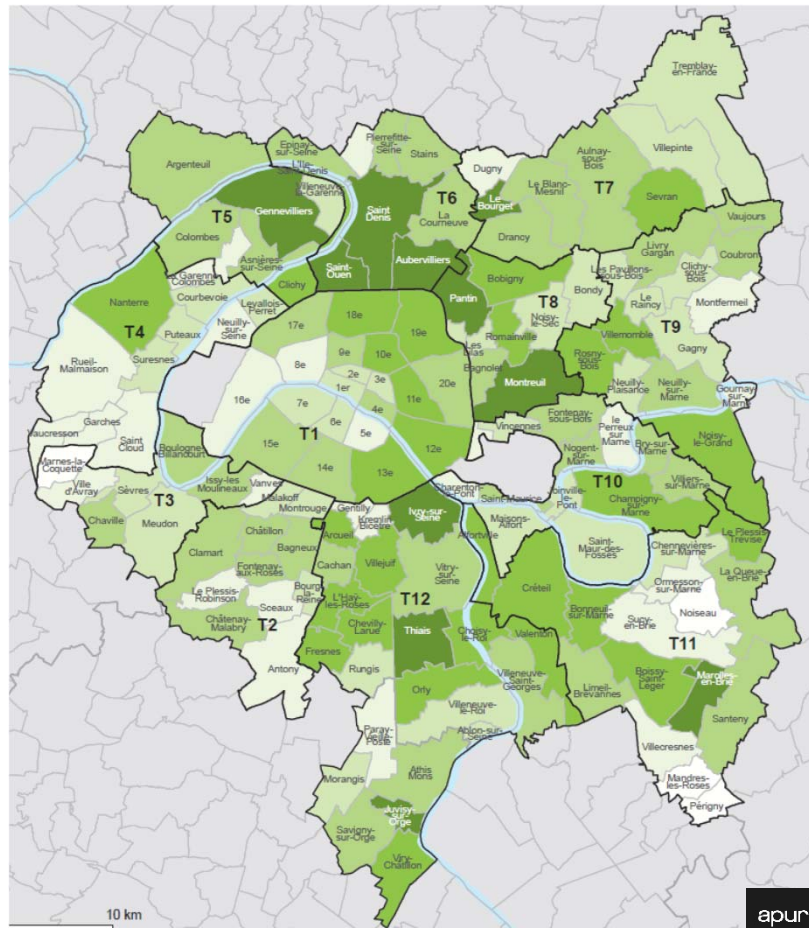
Hébergement : des besoins toujours plus importants

- 28 800 adultes francophones sans domicile en 2012 (+84% par rapport à 2001)
- Près de 105 000 personnes sont « domiciliées » dans la Métropole, dont :
 - 20 150 par les CCAS
 - et plus de 85 000 par les associations
- 2/3 des demandes enregistrées par le 115 n'ont pas donné lieu à un hébergement en 2015, ces demandes non pourvues concernant essentiellement des isolés



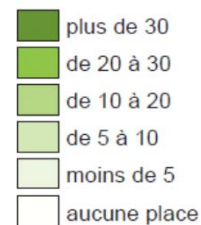
Hébergement : une offre développée et plusieurs types de structures

Nombre de places pour 1 000 habitants (fin 2016)



114 000 places en 2016, dont :

- 19 000 places hébergement pérennes
- 25 000 nuitées hôtelières
- 58 000 logements adaptés
- 12 500 places en intermédiation locative



Hébergement : une répartition des places très déséquilibrée

- 16 places pour 1 000 habitants (minimum légal: > 1 place pour 1000 habitants)
- 13 communes concentrent 60% de l'offre existante
- Des dispositifs saturés, en lien avec le difficile passage entre hébergement et logement

Ecart de ratio par rapport à la moyenne régionale
(13,9 places pour 1.000 habitants)

SUPERIEUR A LA MOYENNE

- plus de 10 places
- de 5 à 10 places
- de 2 à 5 places

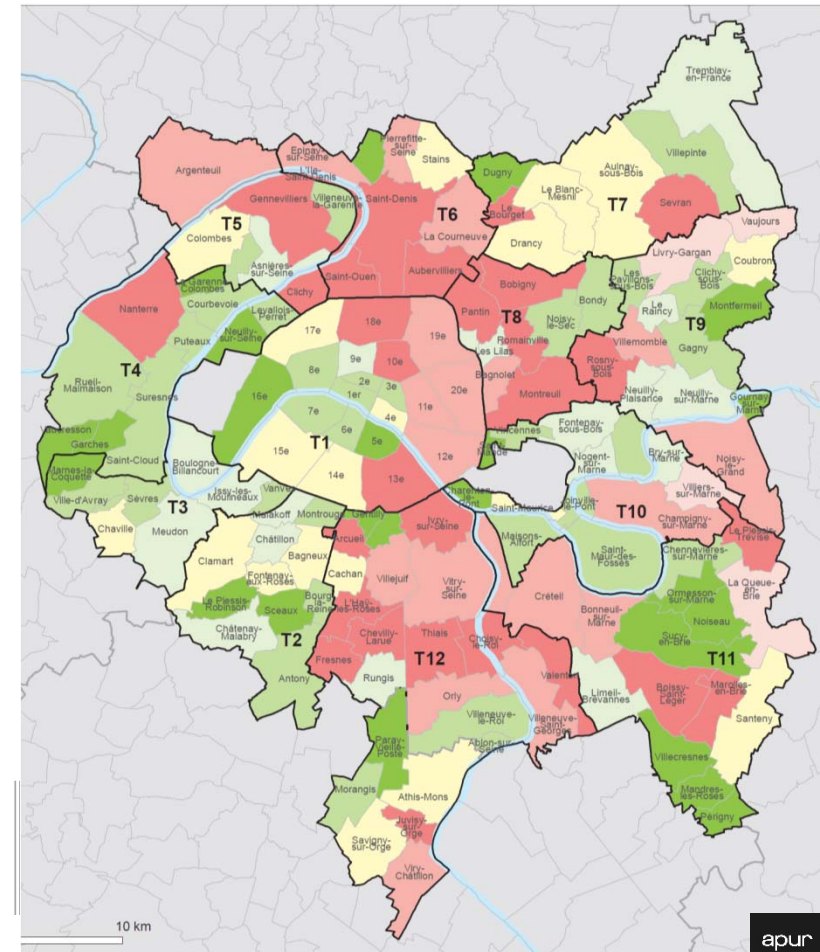
EGALITE

- de -2 à +2 places

INFERIEUR A LA MOYENNE

- de 2 à 5 places
- de 5 à 10 places
- plus de 10 places

Ecart de ratio du nombre de places pour 1000 habitants par rapport à la moyenne régionale

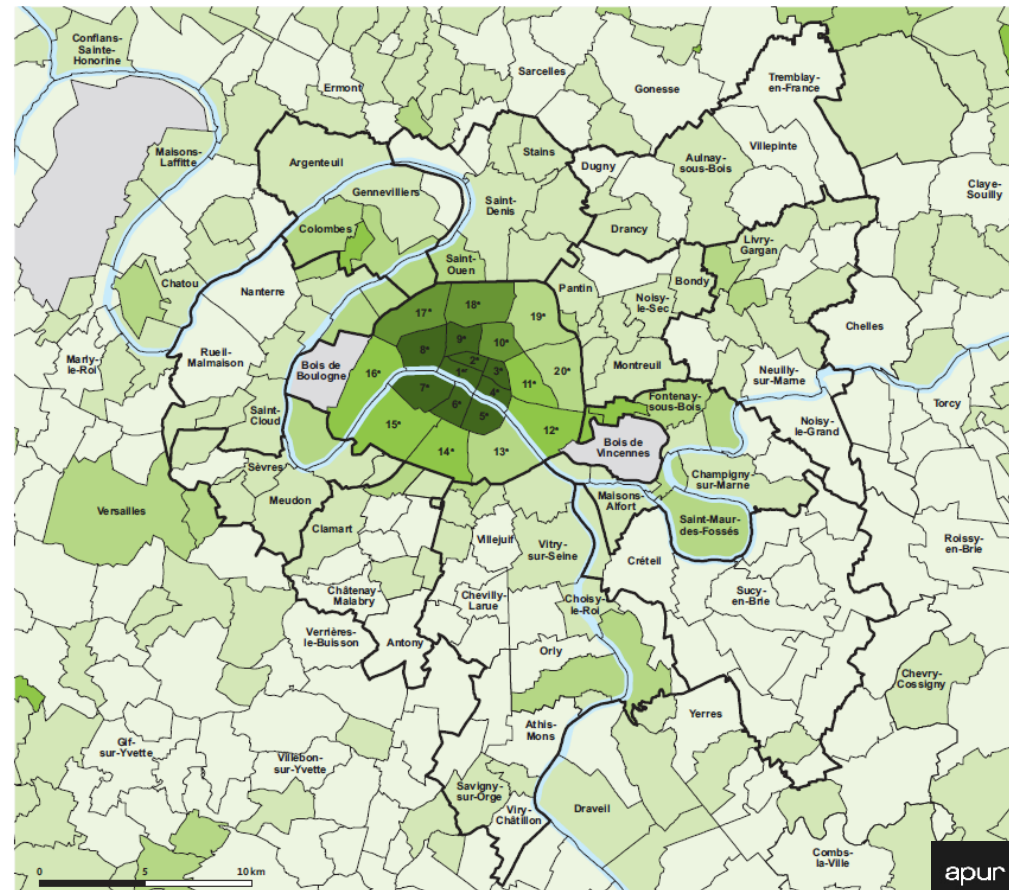
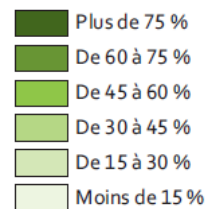


Un parc vieillissant issu de différentes époques

- 34% des logements ont été construits avant 1946 (soit 1 100 000)
- 61% des logements ont été construits avant 1975 (soit 1 900 000)
- 15% des ménages sont exposés à la précarité énergétique

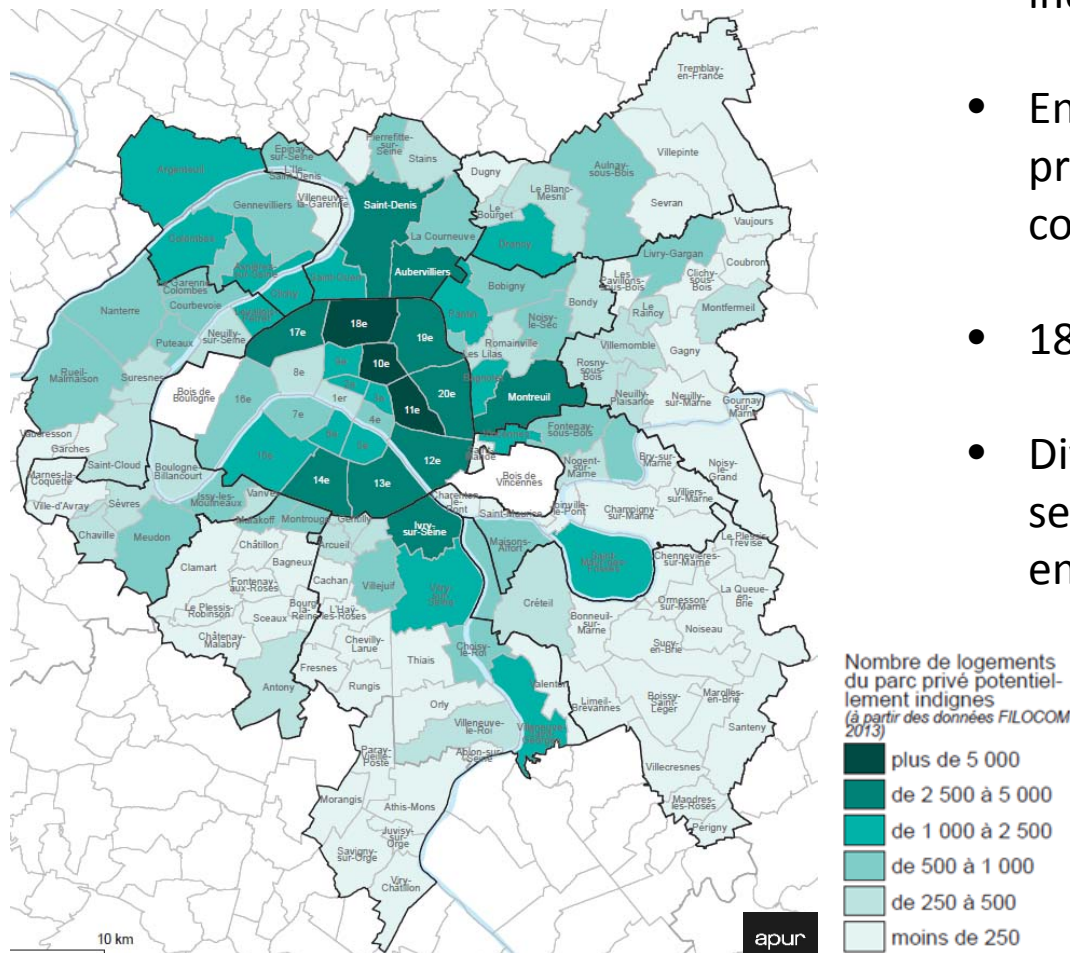
Part des logements construits avant 1946 dans le total des logements

Part des logements construits avant 1946, dans le total des logements



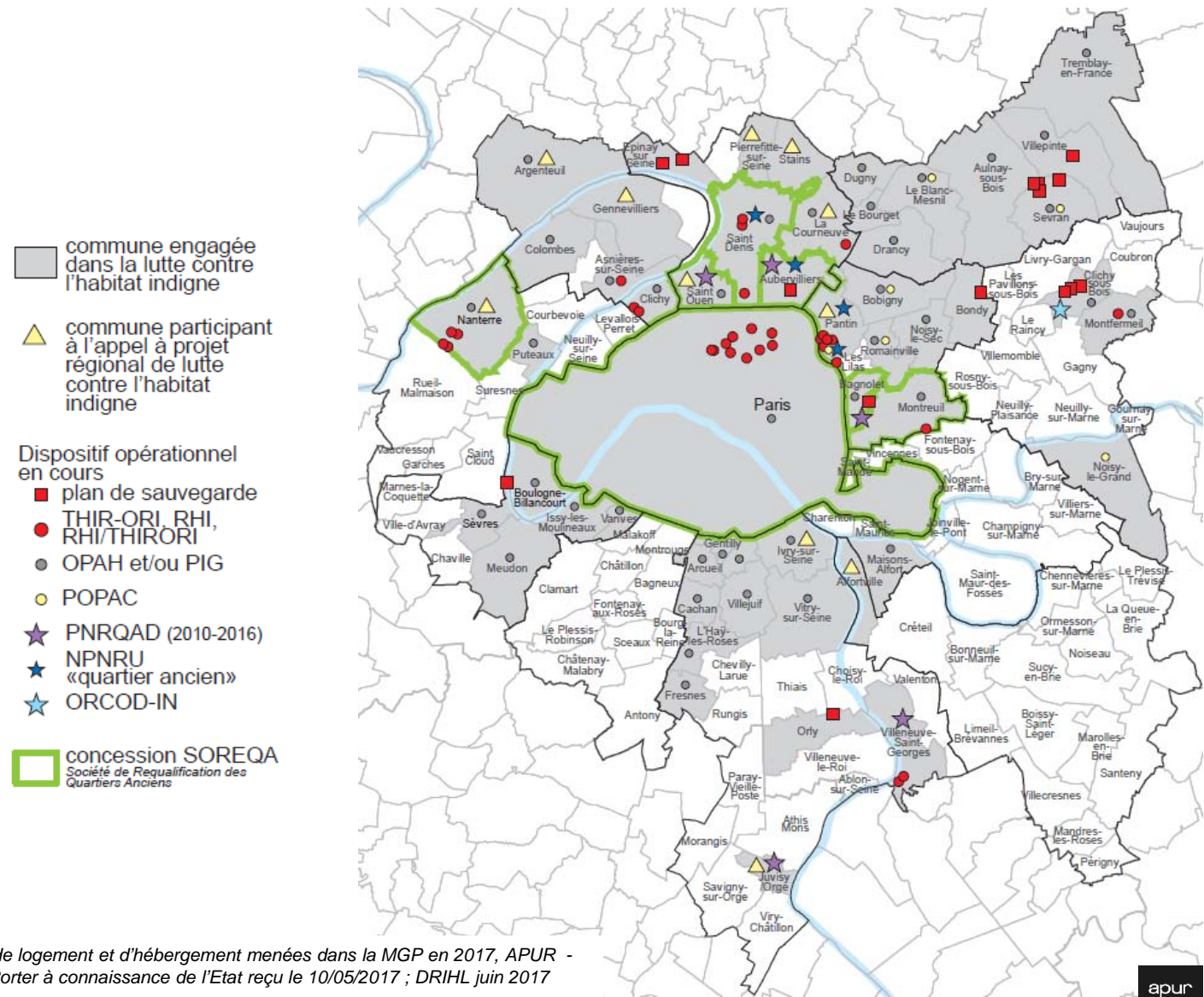
Habitat indigne et insalubrité : un enjeu social autant qu'immobilier

Logements du parc privé potentiellement indignes (PPPI) en 2015



- 127 000 logements potentiellement indignes
- Encore 163 080 logements en résidence principale sont définis comme « sans confort »
- 18 565 copropriétés « fragiles »
- Division pavillonnaire : 3 700 logements seraient apparus en Seine-Saint-Denis entre 2003 et 2013

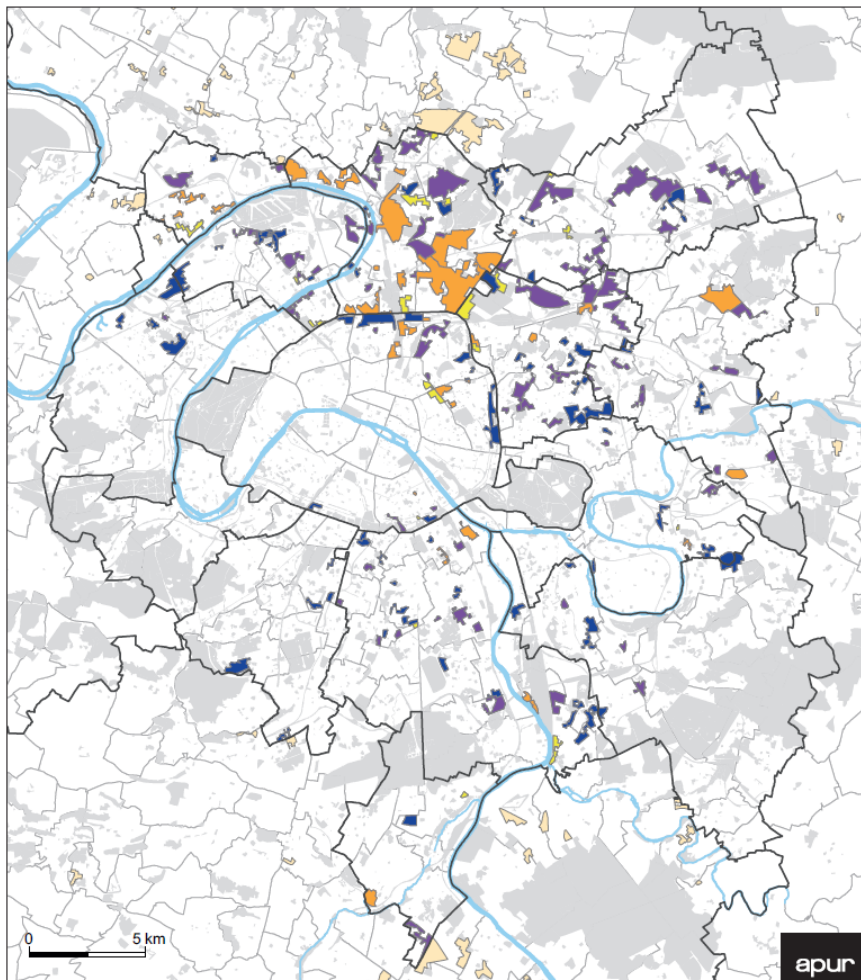
Habitat indigne et insalubrité : un enjeu social autant qu'immobilier. Des communes et EPT engagés de longue date



Source : Enquête sur les politiques de logement et d'hébergement menées dans la MGP en 2017, APUR - état des réponses au 01/03/2018 ; Porter à connaissance de l'Etat reçu le 10/05/2017 ; DRIHL juin 2017

Quartiers en dépréciation et enjeux de renouvellement urbain


Part des logements sociaux dans l'ensemble des résidences principales dans les quartiers de la politique de la ville



- 158 QPV, rassemblant près d'1 million d'habitants dans 69 communes (13 % de la population de la MGP)
- 66 quartiers visés par le nouveau programme de renouvellement urbain, ANRU2
- 12 000 logements estimés à la démolition sur un temps plus long que celui du PMHH

Autres études publiées en 2017


apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME



L'accès au logement social à Paris

Partie 2 – Les attributions de logements sociaux en 2015





MAIRIE DE PARIS

apur

LES CHIFFRES DU LOGEMENT SOCIAL À PARIS EN 2016

NOVEMBRE 2017



Cette note présente les principaux chiffres sur le logement social à Paris : le nombre de logements sociaux (SIL), le développement du parc de plus de 15 ans, la demande de logement social et les attributions.

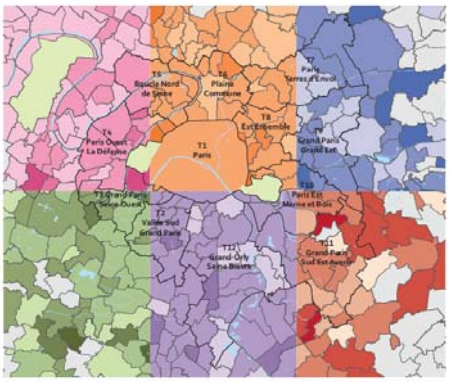
230 285
logements sociaux (SIL) à Paris au 1^{er} janvier 2016

19,5 % de logements sociaux en 2016 par rapport à 2015 (+0,5 point de pourcentage). C'est la 10^{ème} année de croissance du parc de logements sociaux à Paris. Le nombre de logements sociaux a augmenté de 17 000 unités en 2016 (+0,5 point de pourcentage). Le nombre de logements sociaux a augmenté de 17 000 unités en 2016 (+0,5 point de pourcentage). Le nombre de logements sociaux a augmenté de 17 000 unités en 2016 (+0,5 point de pourcentage).

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME


Cartographie comparée de la demande de logement social et des attributions réalisées en 2015 dans la MGP



AVRIL 2017

LES CONDITIONS DE LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉDITION 2017
Quatrième Rencontre Logement 2017



MAIRIE DE PARIS

apur



ÉTUDE

L'ÉVOLUTION DES COMMERCES À PARIS

INVENTAIRE DES COMMERCES 2017 ET ÉVOLUTIONS 2014-2017

MAIRIE DE PARIS

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

À Paris, un emploi salarié sur cinq dans les zones touristiques internationales

Note n°112
JANVIER 2017




Depuis 2015, Paris regroupe de plus en plus de zones touristiques internationales (ZTI) caractérisées par une forte concentration d'emplois salariés dans des zones qui sont à la fois des commerces, des activités de loisirs et de consommation. La composition de ces zones est en constante évolution et reflète les mutations du tissu économique parisien. Les zones touristiques internationales sont des zones où les emplois salariés sont en forte croissance. Elles sont caractérisées par une forte concentration d'emplois salariés dans des zones qui sont à la fois des commerces, des activités de loisirs et de consommation.

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Observatoire de la prévention de la dégradation des immeubles d'habitation à Paris

Résultats 2017



MAIRIE DE PARIS

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Quels logements dans les quartiers de gare du Grand Paris Express ?



MAIRIE DE PARIS

Questions-Réponses



Évaluation de l'Impact sur la Santé (EIS) du projet de reconversion du site des anciennes papeteries de la Seine à Nanterre

Le contexte



Eis d'un projet de reconversion économique et urbaine de la Ville de Nanterre, BNPPI-Woodeum et Epadesa

Un site à fortes contraintes

- Ancienne friche industrielle de 17 ha
- Site enclavé (infrastructures routières et ferroviaires) et fortes nuisances environnementales (pollutions de l'air et sonores)
- Coupures urbaines avec les territoires voisins, des quartiers en difficultés socioéconomiques et sanitaires. Liaison viaires à repenser

Des atouts

- Accès direct à la Seine (trame bleue)
- proximité du parc départemental du Chemin de l'île et du chemin de halage, du campus universitaire... (trame verte)

De **forts enjeux économiques** (favoriser et diversifier l'emploi local, l'insertion par l'emploi des populations riveraines peu ou pas qualifiées) **sociaux** (créer du lien social et les dynamiques du vivre-ensemble) et **environnementaux** (réaménagement urbains avec accès aux bords de Seine et faible empreinte écologique, construction en panneaux de bois, géothermie, etc.)

Réalisation d'un **campus économique innovant** (renforcer la dynamique des savoirs en liens avec les entreprises, l'université, les formations locales et la recherche), contribuant à la **diversité économique** (offre immobilière à destination des Pme/Pmi, artisanat) et permettant de sauvegarder le **patrimoine architectural industriel** de la Ville de Nanterre.

Vers un urbanisme favorable à la santé

Étude réalisée de décembre 2016 à juin 2017

La santé est influencée par des facteurs et déterminants sociaux, environnementaux, économiques... Le système de santé compte pour 12 à 20 % sur l'état de santé d'une population. Les 80 % restant se jouent hors du système de santé

L'évaluation d'impact en santé (Eis) est un outil novateur d'aide à la décision. Cette démarche permet d'interroger les déterminants environnementaux, économiques, sociaux, culturels qui influencent la santé des populations et notamment les plus vulnérables (conditions environnementales, socioéconomiques, les modes de vie, etc.) par rapport au projet de reconversion du site des anciennes papeteries de Nanterre.

Objectifs

- Apprécier les impacts directs et indirects, positifs et négatifs du projet en termes de santé, bien-être et cadre de vie
- Etablir des recommandations afin de maximiser les répercussions positives pour la santé et minimiser les impacts négatif
- Lutter contre les inégalités sociales de santé.



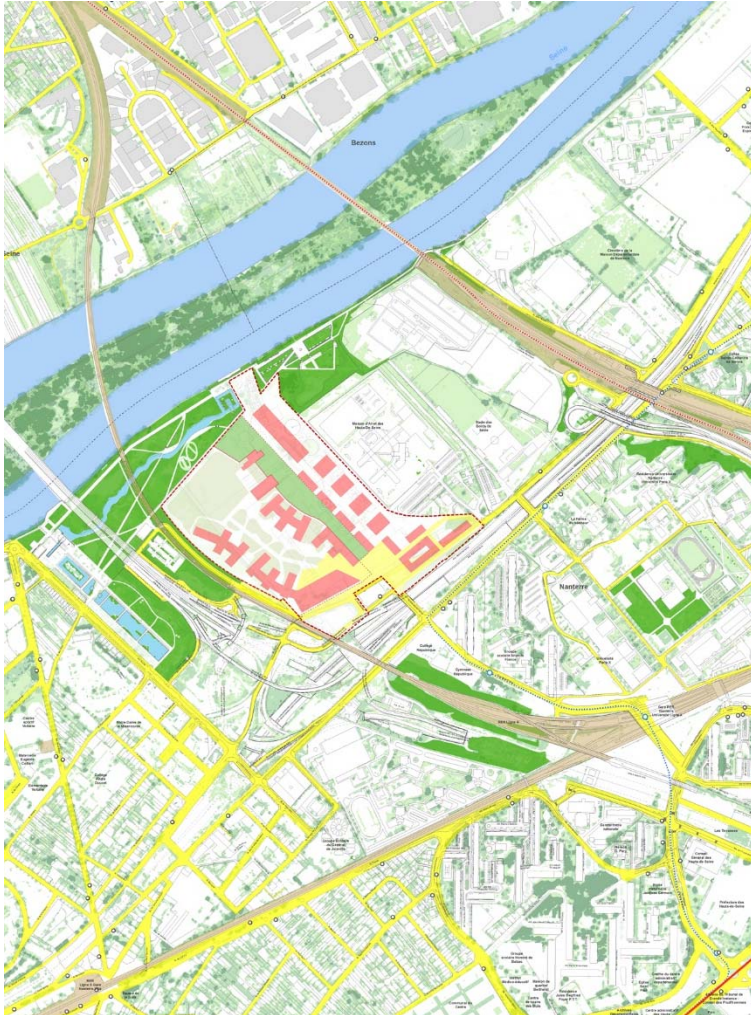
Populations concernées

- Les riverains (habitants, écoles/ collège/campus universitaire)
- Les prisonniers et salariés de la maisons d'arrêt
- Les futurs actifs de la Zac
- Les usagers du Parc du Chemin de l'Île et des Berges de la Seine

Un focus a été réalisé sur les jeunes riverains peu ou pas qualifiés

Nanterre, Ville lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (Ami) Santé environnement et aménagement Durable en juin 2016 pour cette Eis.

La méthodologie



- Identification des enjeux – synthèse des documents transmis à l'Apur
- Co.construction des préconisations avec les acteurs concernés
 - Visites et entretiens avec les acteurs locaux
 - Deux ateliers de travail (institutionnels, acteurs de terrain, associatifs, habitants)
- Analyses des impacts du projet par le prisme de la santé selon 4 grandes thématiques
 - Environnement et paysage
 - Mobilité et activités physiques
 - Accès à l'emploi et la formation
 - Processus de réalisation du chantier

Risques et résilience étant traitée comme une thématique transversale.

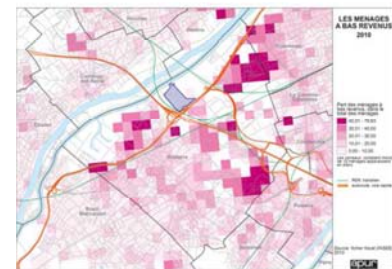
Réserves : cette démarche relève davantage d'une étude d'Urbanisme Favorable à la Santé (Ufs) que d'une évaluation d'Impact en Santé (Eis) car la partie des impacts présente certains manquements (modèle logiques, natures des impacts, probabilités)

Principaux résultats

48 recommandations ont ainsi été présentées dans l'étude

Grâce à l'EIS, la Ville de Nanterre a pu d'ores et déjà mener ou programmer certaines de ces recommandations.

- **Outil novateur de projet partenarial**, à la recherche du consensus / points de convergence autour des thématiques profitables à tous les acteurs et absorbables par le projet
- Une **approche transversale** qui permet de remettre l'intérêt général au cœur du projet urbain à travers des sujets devenus incontournables, **la santé, le bien-être, le cadre de vie et le vivre-ensemble**
- Un outil qui permet de relier des étapes de projet qui sont souvent déconnectées et donc de les rendre plus cohérentes, **passage de l'échelle urbaine à l'échelle immobilière et économique**
- Une **démarche démocratique de co construction** qui permet la participation des populations dans le processus d'élaboration des politiques publiques, d'enrichir les dossiers urbains, de sensibiliser sur des enjeux de santé publique, de réfléchir autrement les morphologies de nos villes et l'architecture des bâtiments, d'impulser de nouvelles politiques publiques par le prisme de la santé



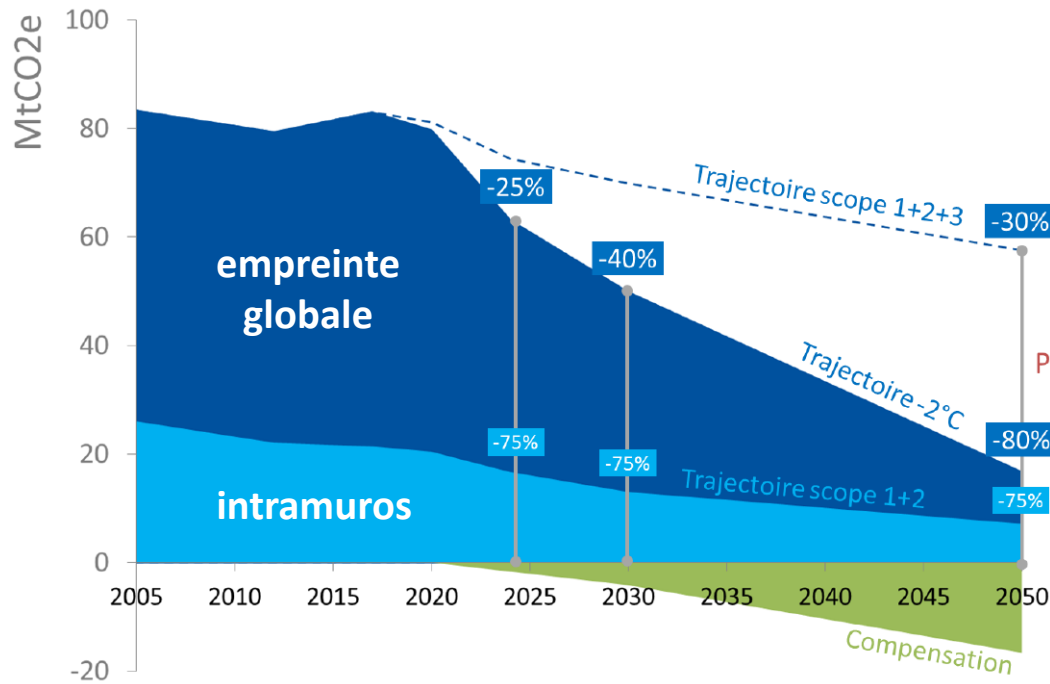
Exemple : L'accès aux berges de Seine va être pensé dès les 1^{ères} phases de chantier et l'implication des habitants va être également rendue effective dans ces différentes phases de chantier (information, comité de suivi).

La métropole et la ville durable, nouveaux défis, nouveaux outils

Objectif neutralité carbone en 2050

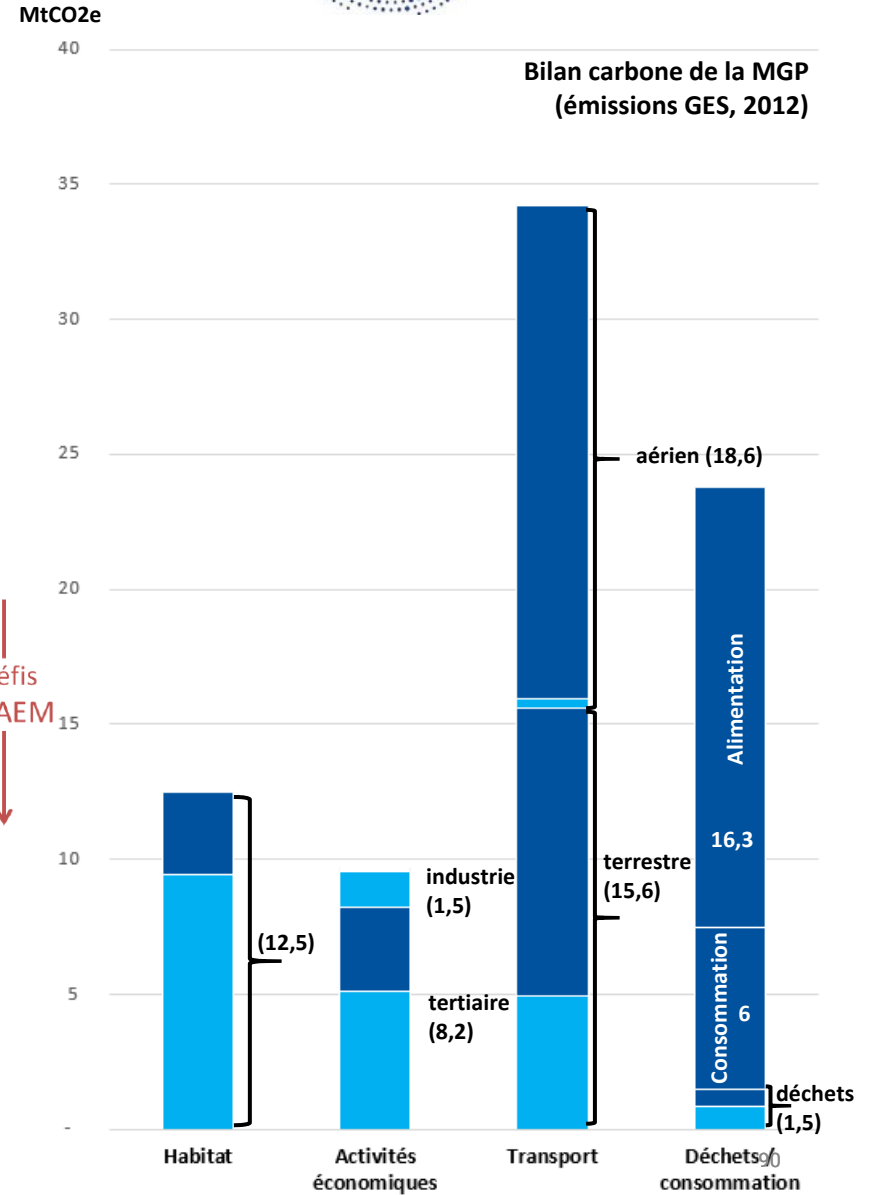
60 MtCO₂e (hors transport)
+ 20 à 30 MtCO₂e transports aériens

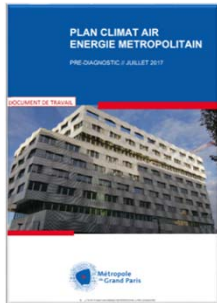
Trajectoire de réduction des émissions de GES pour le périmètre « étendu » (scopes 1+2+3)
Relever le défi de la neutralité carbone



Source : diagnostic PCAEM, Décembre 2017

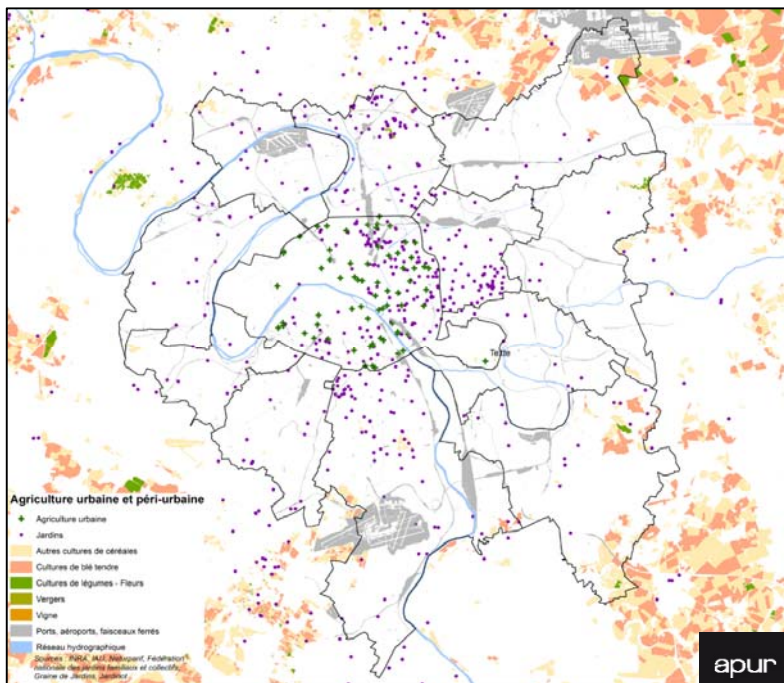
ATELIER PARISIEN D'URBANISME





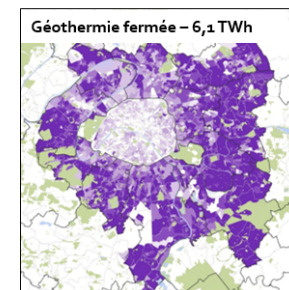
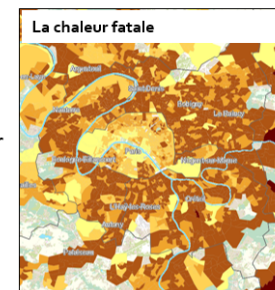
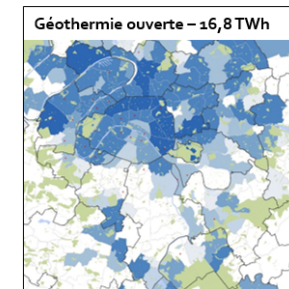
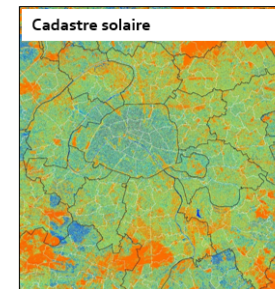
Un pré-diagnostic co-construit avec l'IAU-IDF, Airparif, et l'Arene

- Le système métropolitain entre articulations et interdépendances
- Vulnérabilités et adaptations aux effets du changement climatique
- Qualité de l'air et émissions de gaz à effet de serre
- La transition énergétique



La Métropole du Grand Paris, des enjeux de transition énergétique

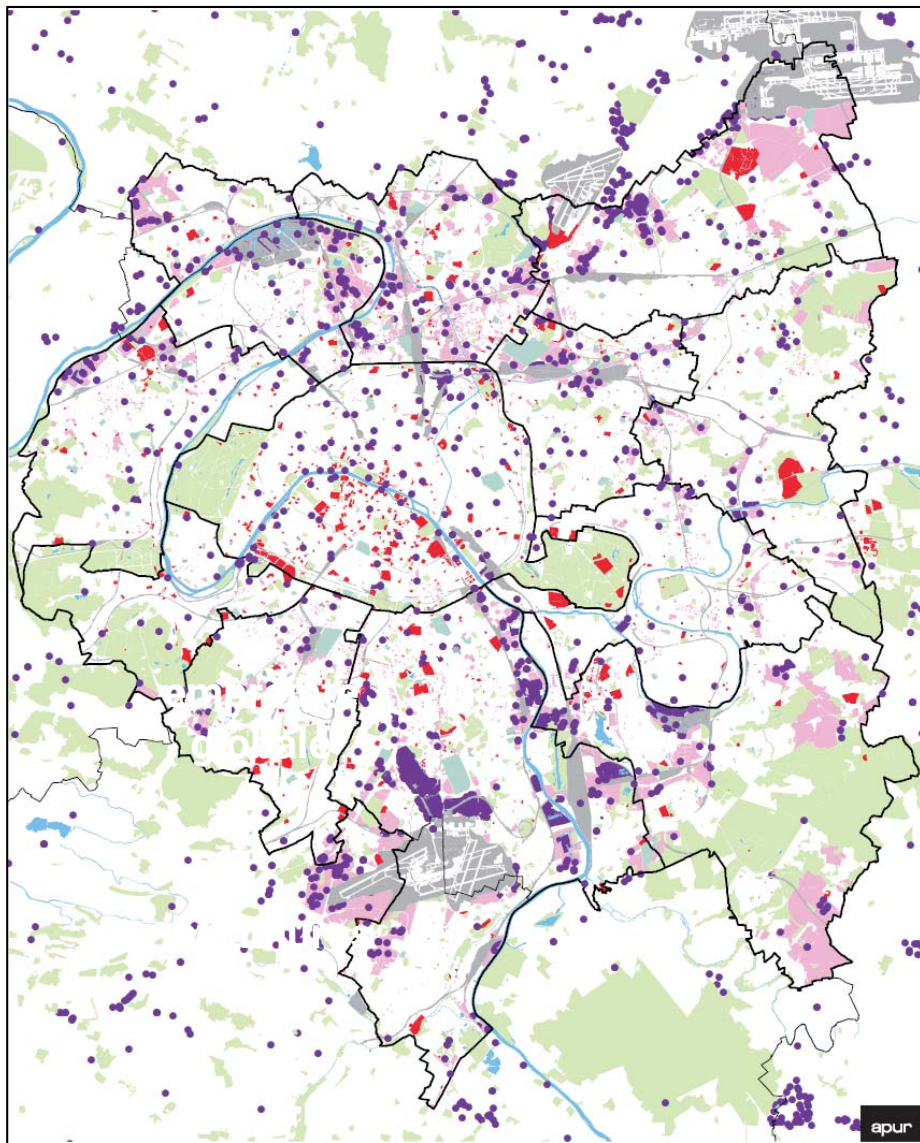
- Un **cadastre solaire** à l'échelle de la MGP – un premier potentiel théorique de **6 TWh/an** (source Apur)
- La **géothermie ouverte** : un potentiel technico-économique de **16,8 TWh/an** pour la MGP (adapté pour le tertiaire et habitat collectif)
- La **géothermie fermée** : un potentiel de 6,1 TWh/an (source Apur) – Adapté pour le pavillonnaire



Etude chaleur fatale de L'ADEME
Métropole du Grand Paris

Et l'accompagnement de la MGP sur la réalisation du diagnostic

Atlas des grandes fonctions métropolitaines



LES GRANDES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

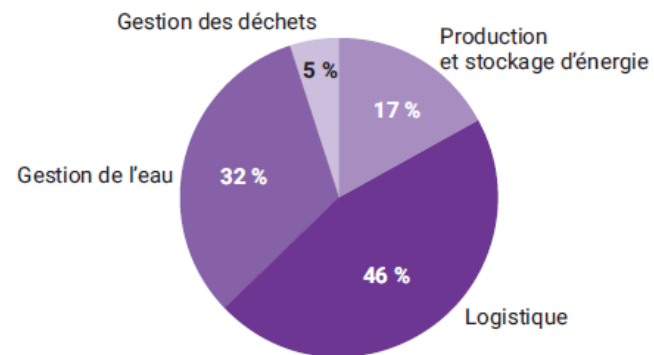
Cette carte a été réalisée à partir de la couche des emprises surfaciques de la base de données équipements gérée par l'Apur à l'échelle de la Métropole du Grand Paris enrichie des données des contributeurs de l'Atlas. Les données représentées ne sont pas totalement exhaustives et font l'objet d'un travail continu de mise à jour.

- Équipement d'échelle métropolitaine
- Zone d'activités économiques
- Infrastructure de transport (fer, port, aéroport)
- Grands services urbains (logistique, eau, déchets, énergie)
- Espaces verts
- Cimetière
- Réseau hydrographique
- Métropole du Grand Paris et 12 territoires

Source : Apur, RTE, GRT, Climespace, DRIEE, ORDIF, base de données des entrepôts de l'Ifsttar - A. Heitz - traitement et mises à jour Apur

Sur les 814 km² du territoire de la MGP, la surface réservée aux grands services urbains (eau, déchets, logistique, énergie) ne représente qu'1 % du territoire

PART D'EMPRISE SURFACIQUE DES GSU TECHNIQUES PAR THÉMATIQUE



Estimation des fonctions à l'échelle métropolitaine réalisée à partir de la base de données équipements de l'Apur (2017).

Mouvements logistiques et territoires logistiques

Mouvements de marchandises hebdomadaires dans la Métropole du Grand Paris
Nombre de mouvements de Poids lourds par carreau INSEE de 4 ha

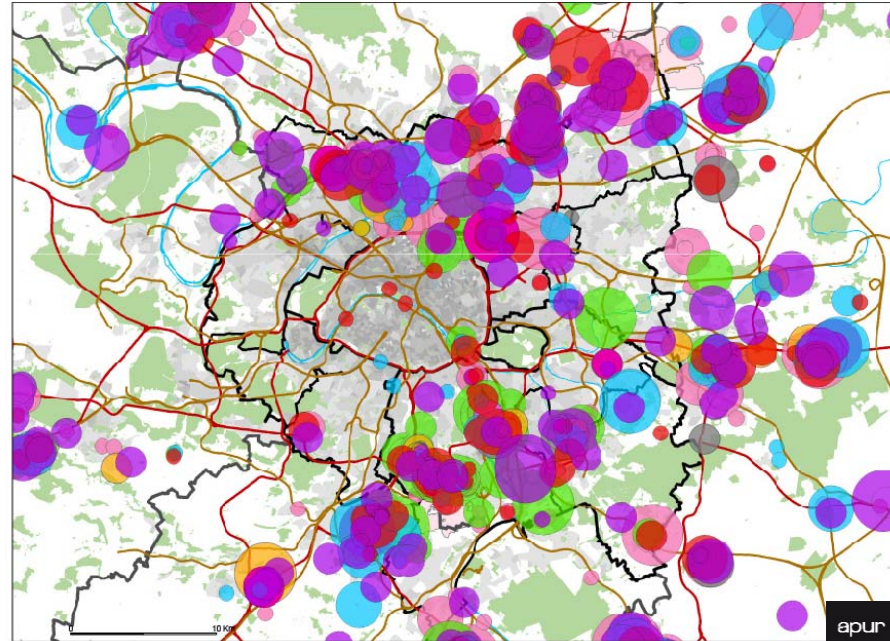


Sources : ETMV 2011-2012 – RIF-DRIEA/DGITM-ADEME, Ifsttar, Sirè ne 2016 - Insee, Apur



2,7 millions de mouvements (62%) de marchandise par semaine dans la MGP

Les entrepôts logistiques dans la MGP

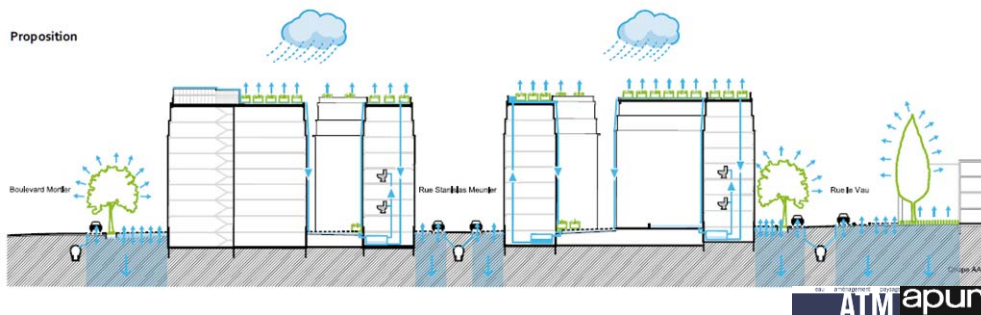


784 entrepôts dans la MGP (31%) pour une surface de près de 3 millions de m² (19%)

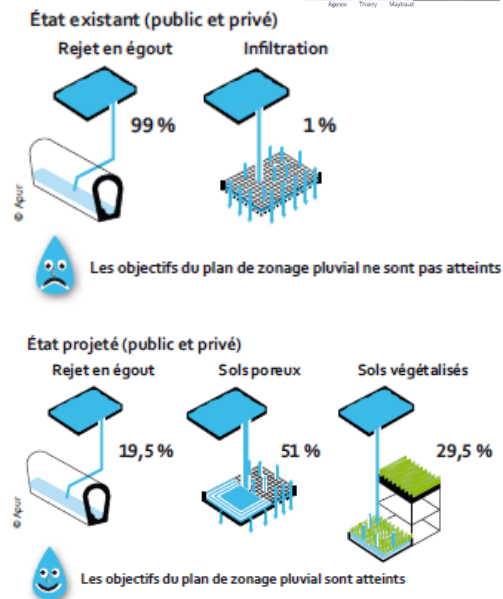


Gestion à la source des eaux de pluie, optimisation de la ressource, Valorisation du cycle de l'eau

Gestion à la source des eaux de pluie, L'exemple des HBM...



Des rejets en égout très importants (99%) alors que ce tissu présente un fort potentiel, De grands espaces libres au sol et des toitures terrasses permettent de privilégier la porosité et la végétalisation et d'atteindre les objectifs du zonage pluvial. Abattement de 80% du volume d'eau de pluie d'une année complète

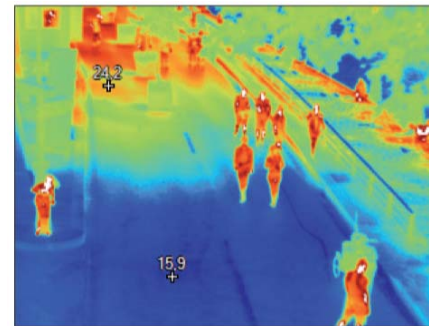


ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Développer la complémentarité des ouvrages, des usages et des ressources



Arrosage d'arbre à Villetaneuse



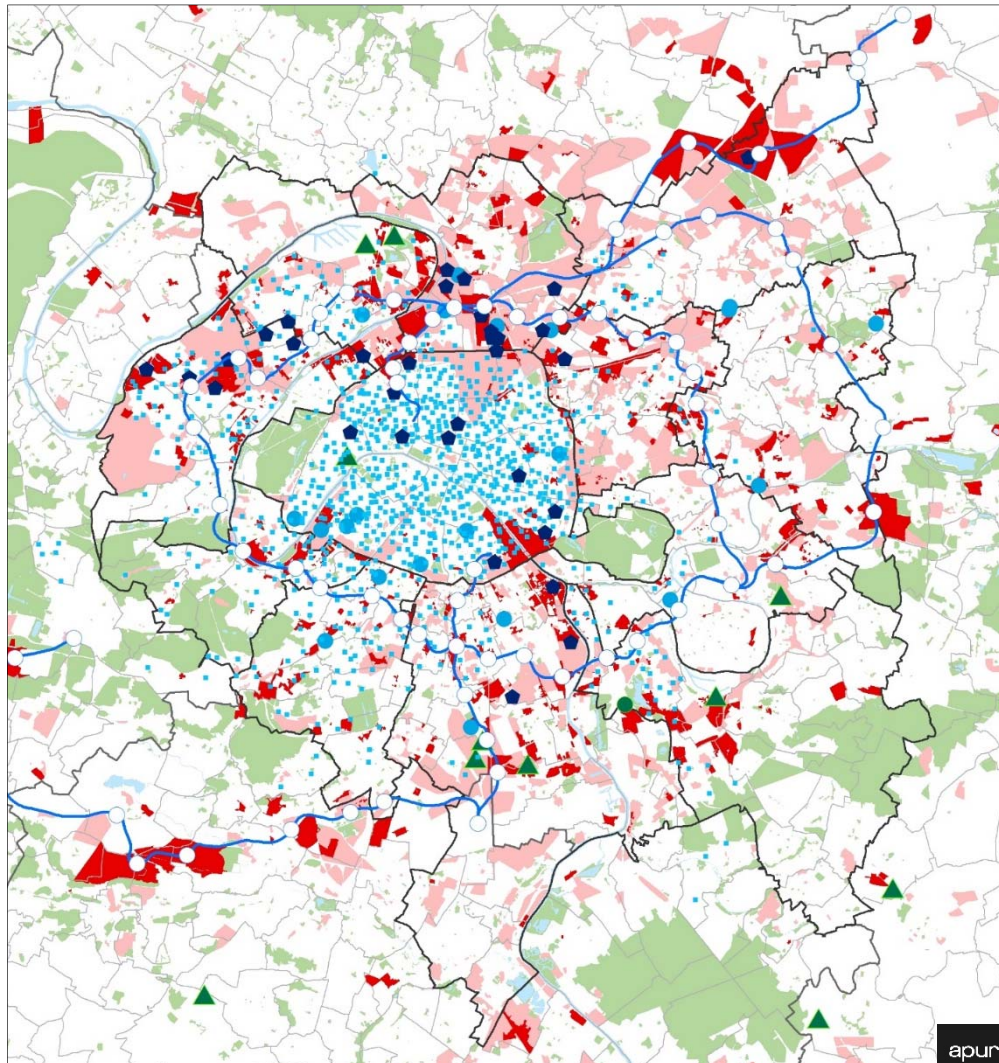
Port des Célestins le 31 juillet 2011 à 21h30
 Refroidissement après aspersion de chaussée (-10°C environ)



Place Sainte-Marthe, Paris 19^e

A Paris, le réseau d'eau non potable est essentiel aux usages courants de nettoyage et d'arrosage
 Ce système peut évoluer pour rafraîchir les espaces publics en période de canicule
Nettoyage/dépollution, réduction des rejets en égout, arrosage, rafraîchissement, aménités, nature en ville, dimensions ludiques et esthétiques...

Vers une hybridation du système énergétique : Global/local et interdépendance des réseaux



- 500 secteurs de projets urbains dans la Métropole du grand Paris.
- Le RGPE : 68 nouvelles gares et près de 200 kms de lignes (**+ 400 MW électrique d'ici 2030** – source RTE/DRIEE).
- 500 000 m² supplémentaires de data centers à l'échelle de l'IDF d'ici 2030, soit **1 000 MW** de puissance électrique supplémentaire (source RTE/DRIEE).
- Essor important des nouvelles mobilités (stratégie bus2025 de la RATP, etc.).
- Des besoins de rafraîchissement croissants.

Nouveaux usages et nouvelles consommations

Nouvelles mobilités

- ▲ Stations GNV / bio GNV
- Stations Autolib
- Dépôts bus de la RATP
- Centre bus RATP de Créteil converti GNV

Les projets de la MGP

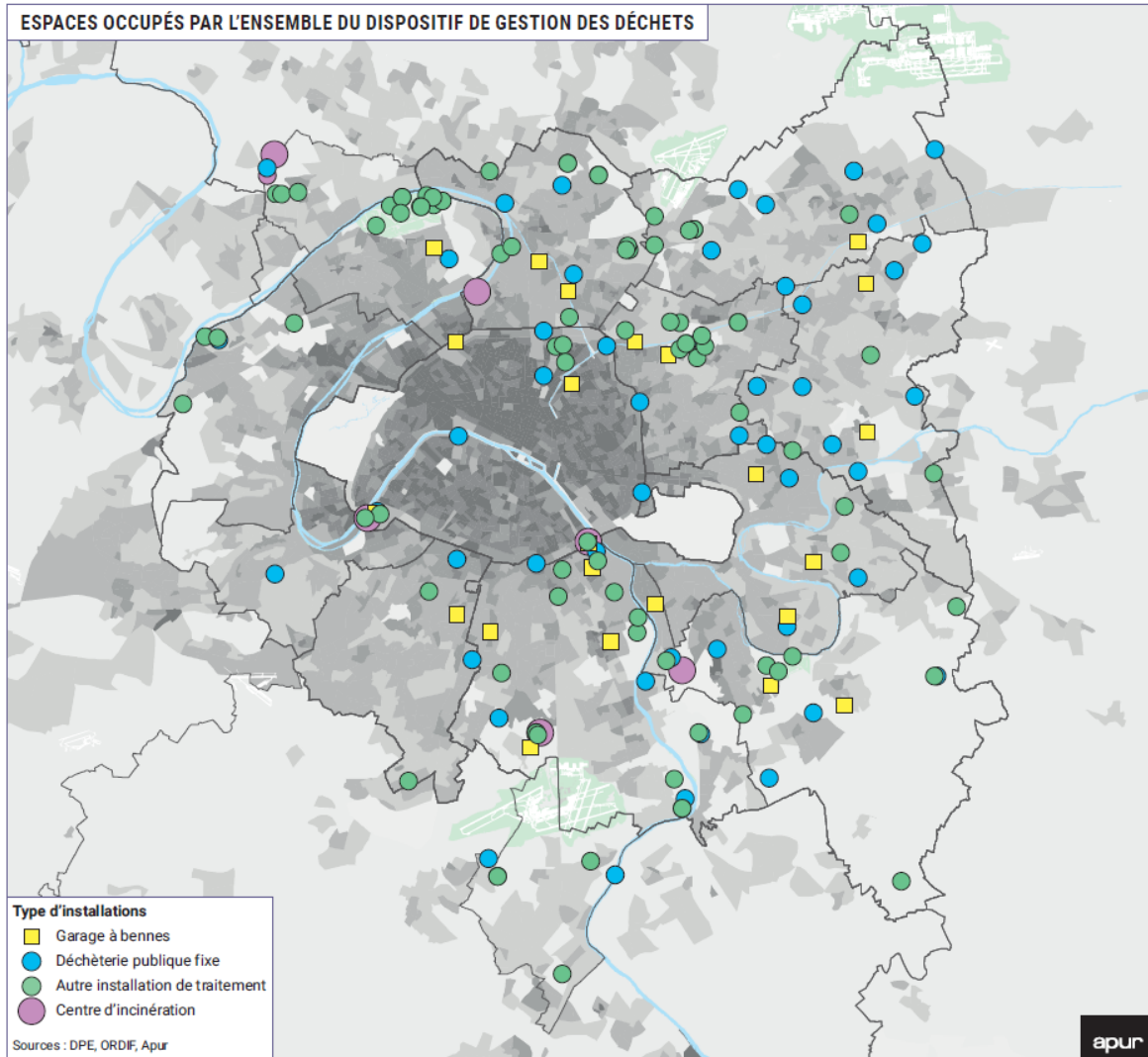
- Réseau du Grand Paris Express
- Gare du Grand Paris Express
- ZAC
- Autres

L'impact du numérique

- Data centers existants

Sources : Autolib, Gaz-Mobilité.fr, RATP, GPE, Apur

Davantage de place pour les déchets, l'un des leviers identifiés pour tendre vers le zéro déchet non valorisé



ESTIMATIONS DES SURFACES OCCUPÉES DANS LA MGP

Type de dispositif	Commentaire	Surface estimative (ha)
Bacs de collecte	Estimation Apur	51,9
Collecteurs sur l'espace public	Encore marginale mais en progression	-
Ressourceries et recycleries	Éphémères et mouvantes	-
Déchèteries fixes publiques	Hors déchèteries mobiles	13
Garages à bennes	Estimation Apur	40
Centres de tri/transit	Données ORDIF	48
Centres d'incinérations	Données ORDIF	22
Installations de stockages	Hors du territoire de la MGP	-

= 175 ha sur la Métropole

Approche urbaine du déploiement de la fibre dans la MGP : le contexte

- 
1880 - 1970 :
90 années
 pour électrifier
 100 % du territoire

- 
1890 - 1981 :
90 années
 pour connecter
 100 % du territoire
 au réseau téléphonique

- 
2013 - 2022 :
10 ans
 pour connecter
 100 % du territoire à
 internet très haut débit

Source : Agence du numérique, France Très Haut Débit, Plaque d'information - Le plan pour doter de France d'infrastructures numériques de pointe 2013-2022 - 2016

L'explosion des pratiques numériques, fixes et mobiles ; l'augmentation exponentielle des besoins en débits.

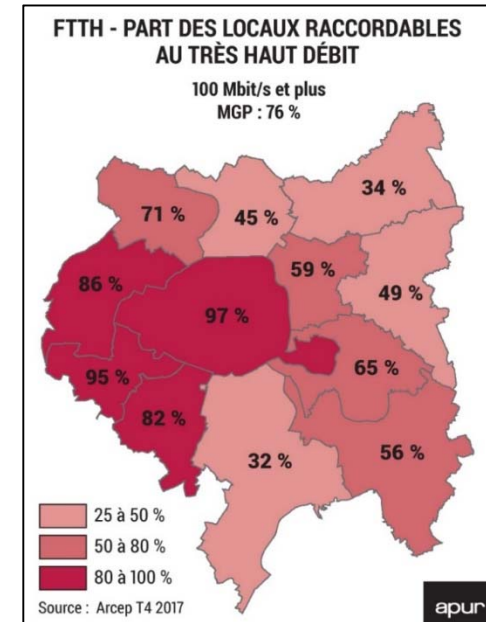
Un déploiement en cours des réseaux de communications électroniques, en particulier de la fibre optique « grand public » FttH, *Fiber to the Home*

Un Schéma métropolitain d'aménagement numérique en cours d'élaboration par la MGP pour fin 2018 avec un volet « infrastructures » et un volet « Usages et services ».

Pour les collectivités :

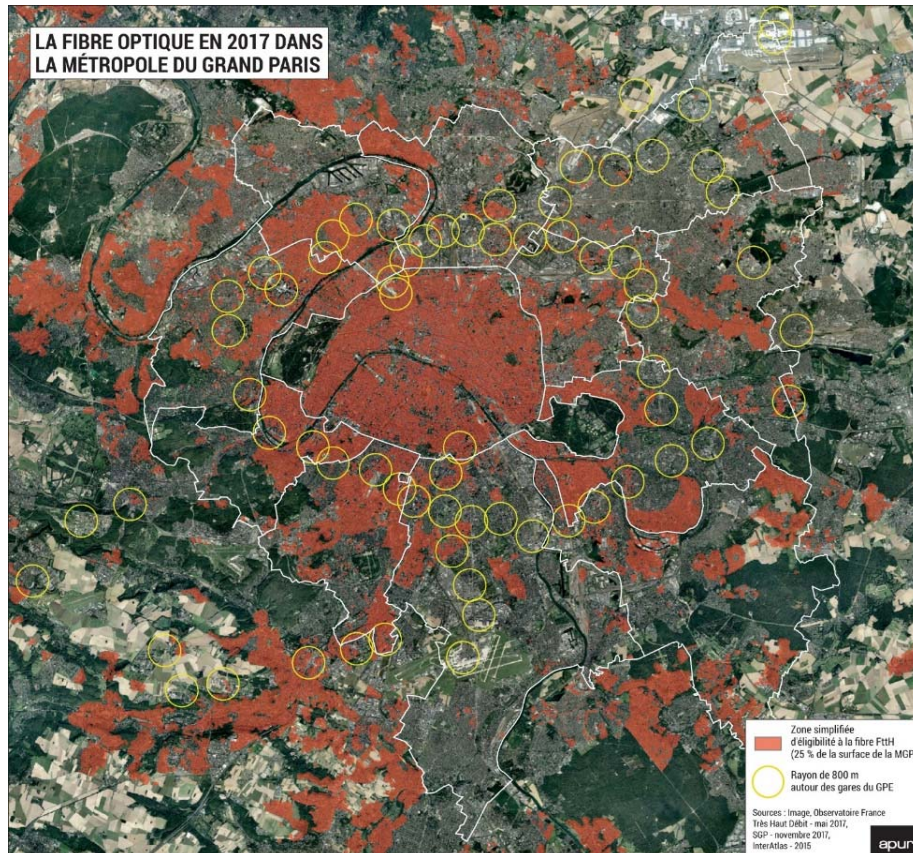
- des enjeux de rapidité des déploiements et de complétude des réseaux de communications électroniques dans un contexte de concurrence internationale et de marketing territorial.
- un risque de décrochage numérique de certains territoires, de leurs habitants, de leurs entreprises, de leurs valeurs foncières... à regarder avec les risques de fracture sociale
 ... Il y a un enjeu de suivi des déploiements par les collectivités à une échelle fine pour faciliter les déploiements, définir des priorités avec les opérateurs

> La contribution de l'Apur : proposer une lecture urbaine des déploiements en fibre optique à une échelle fine



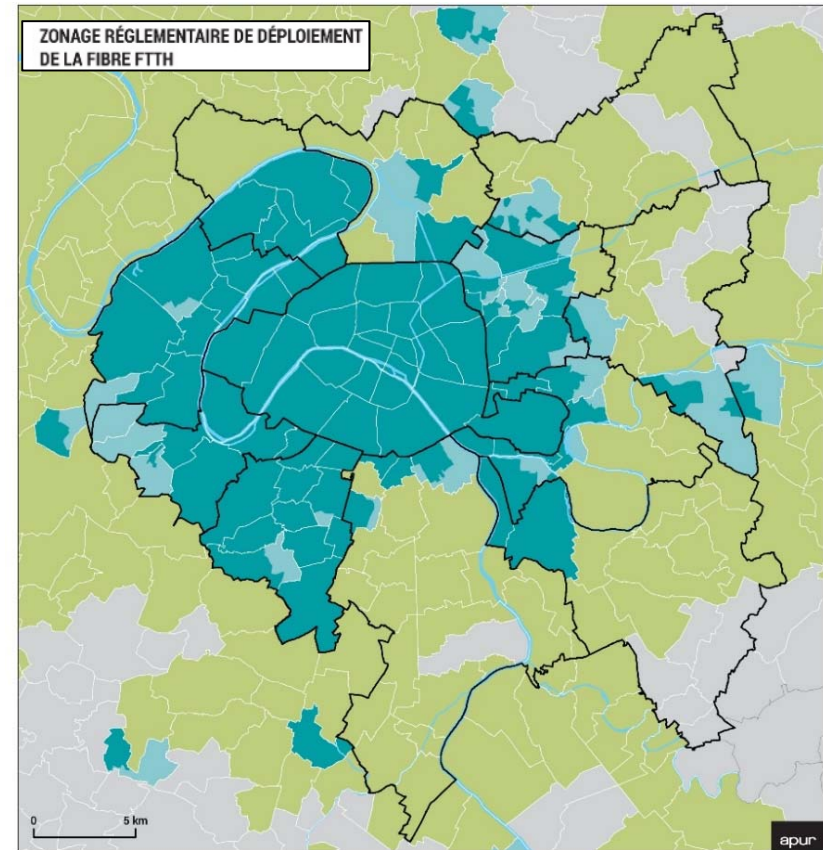
MGP : Juin 2017 : 64% de locaux raccordables. Fin 2017 : 76%.
 Les déploiements FttH progressent... mais avec des différences selon les EPT.

La méthode : croiser le secteur fibré, les données urbaines, la réglementation



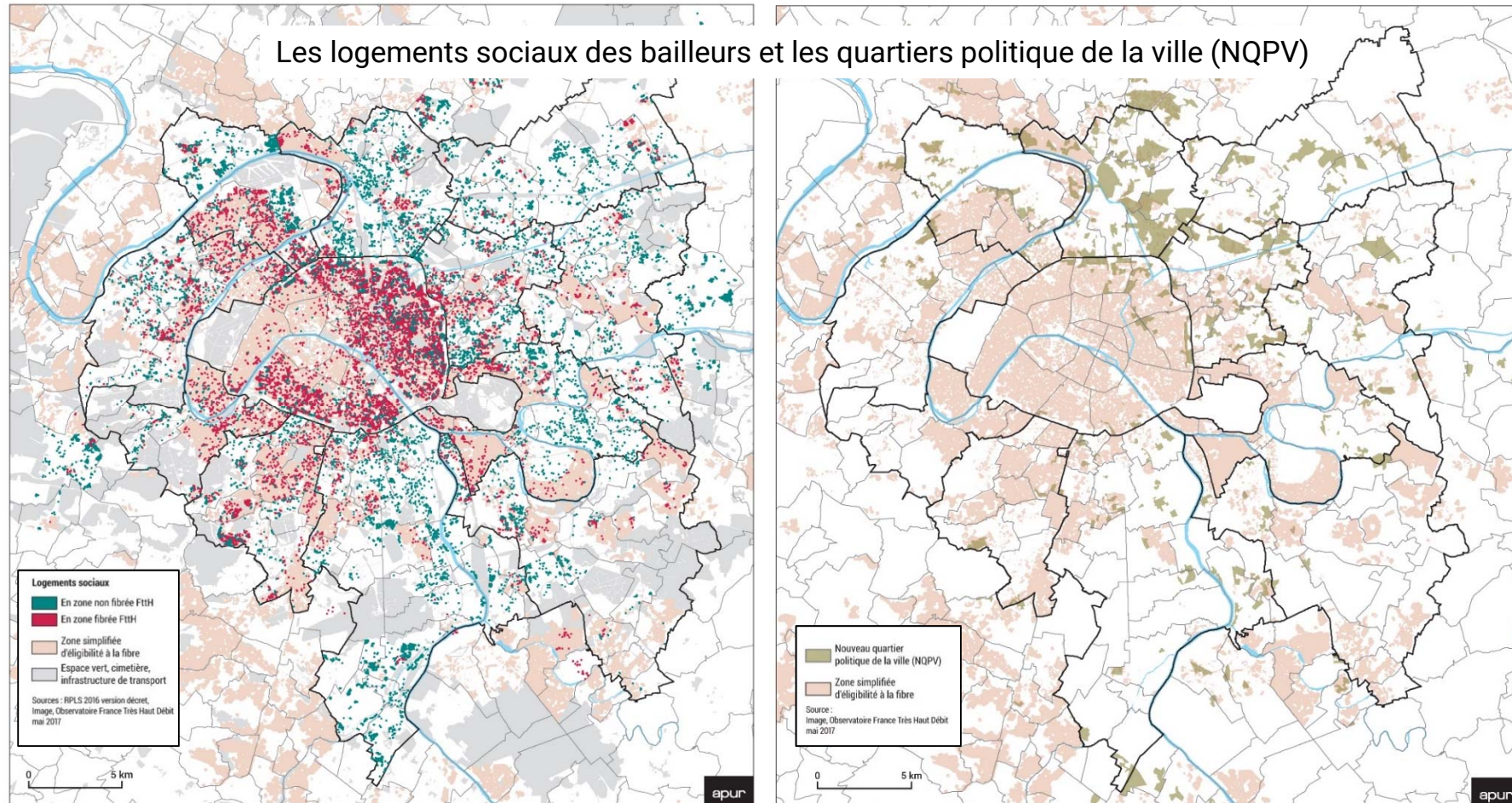
1. Croiser la zone d'éligibilité à la fibre *FttH* (état mai 2017) et les données urbaines fines.

NB : l'Apur a « hacké » l'image web de couverture par la fibre, car elle n'est pas diffusée en format vectoriel



2. Croiser les résultats avec le zonage réglementaire (Arcep). Il précise par zones les modalités de déploiement (d'initiative privée dans les zones en bleu et vert), la mutualisation des infrastructures entre opérateurs pour accélérer les déploiements.

Une illustration avec la thématique du logement données urbaines : logement social et politique de la ville



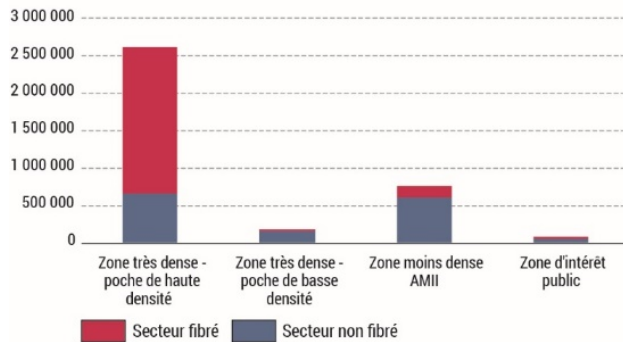
830 470 logements sociaux (RPLS 2016) : 51% en secteur fibré (60% tous logements), les bailleurs des cibles stratégiques ?

Seulement 28% de la surface des NQPV est en secteur fibré, la politique d'aménagement des quartiers ANRU 2, une opportunité pour accélérer les déploiements ?

Une illustration avec la thématique du logement

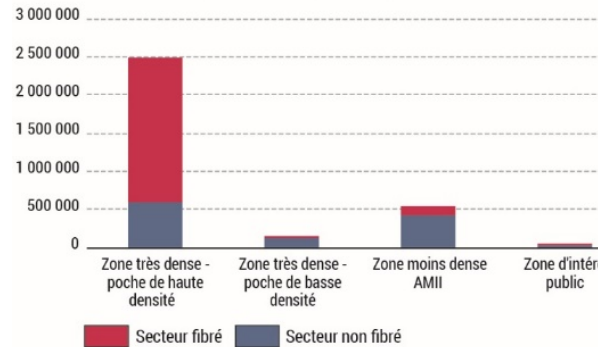
Croisement avec la réglementation

FTTH ET LOGEMENTS DE LA MGP



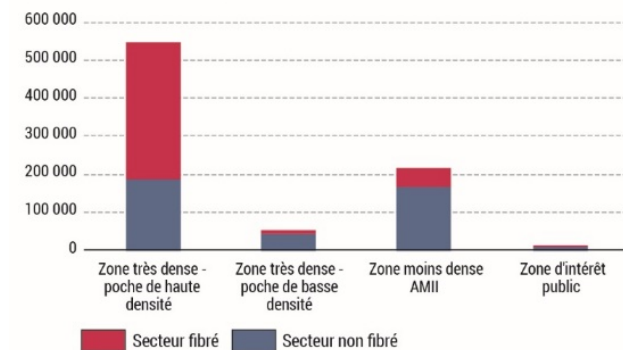
Sources : DGFIP 2013 à 2016 - Image, Observatoire France Très Haut Débit - mai 2017

FTTH ET HABITAT COLLECTIF DE LA MGP



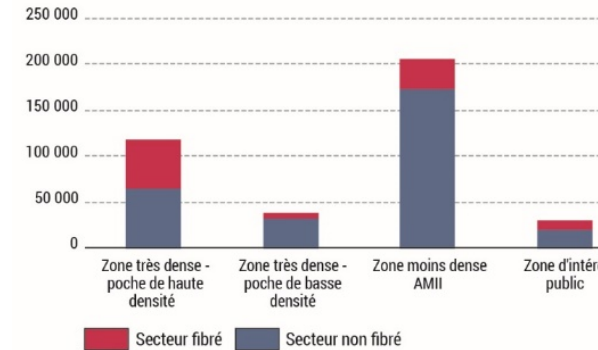
Sources : DGFIP 2013 à 2016 - Image, Observatoire France Très Haut Débit - mai 2017

FTTH ET LOGEMENTS SOCIAUX DE LA MGP



Sources : RPLS 2016, décret - Image, Observatoire France Très Haut Débit - mai 2017

FTTH ET TISSU PAVILLONNAIRE DE LA MGP



Sources : DGFIP 2013 à 2016 - Image, Observatoire France Très Haut Débit - mai 2017

Dans 119 des 131 communes de la MGP, le déploiement des réseaux de fibre optique est à la charge des opérateurs privés (communes en bleu et en vert). Dans ces communes, le respect des objectifs de déploiement et les conditions de leur suivi est au cœur de vifs débats.

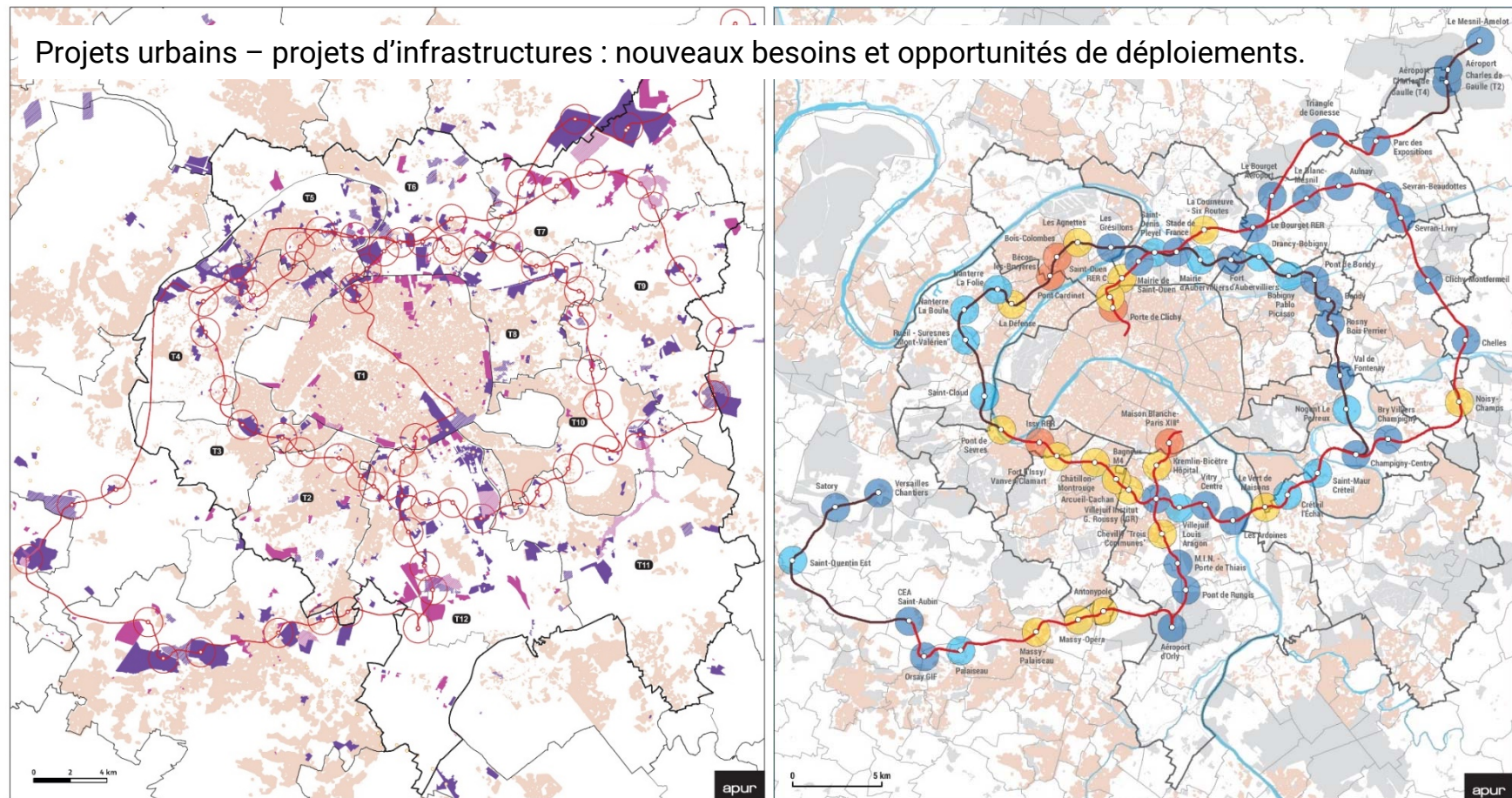
Au vu des résultats, les efforts de déploiement doivent porter sur toutes les zones, mais davantage sur les zones AMII (en vert sur la carte) et pour certains types de logements, le logement social, le pavillonnaire.

Des questions pour le Schéma métropolitain d'aménagement numérique...

Quelles données pour les collectivités pour assurer le suivi des déploiements à une échelle fine ? Une carte vectorielle de la couverture dans le nouvel observatoire de l'Arcep ... à l'instar de ce qui existe pour les couvertures mobiles ?

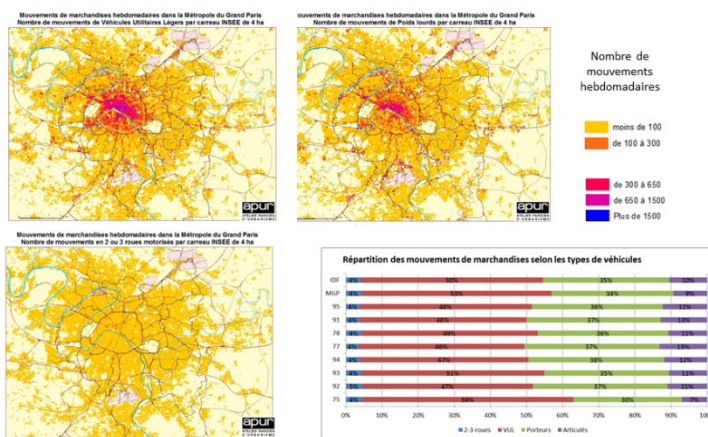
Quelles solutions pour les entreprises et à quels prix ?

Quelle prise en compte des projets ? Quel dimensionnement des nouveaux réseaux ? Statut ? Gestion ?





1.2 Etat des lieux des mouvements de marchandises
Types de véhicules : 2-3 roues motorisés, Véhicules Utilitaires Légers, Poids Lourds



3 Les enjeux

L'évolution liées à l'apparition de nouvelles pratiques :

- dans l'organisation de la profession de chauffeur-livreur (« ubérisation ») : des distorsions de concurrence entre professionnels, interrogations sur les conditions de travail de ces prestataires auto-entrepreneurs
- dans l'organisation des transports : optimisation des tournées, du remplissage des camions, automatisation des entrepôts et des préparations de tournées



« Franprix entre en Seine »



BIL : Base intelligente logistique

3 Les actions

Réinventer la morphologie des emprises et des fonctionnalités des sites dédiés aux activités logistiques en zone dense (ex : hôtel logistique de Chapelle International), appel à manifestation d'intérêt

Valorisation du stock des entrepôts et des zones d'activités économiques
Promouvoir le **transfert modal**. Ex : TramFret®



Chapelle International - Sogaris



Projet TramFret® - Simulation d'exploitation sur le T3

GROUPES DE TRAVAIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

CENTRES VILLES VIVANTS: promouvoir les projets coordonnés et les outils de gestion

Destination centre ville

« le centre ville est une zone de destination »
« la centralité vivante mobilisera tous les services marchands et non marchands dans une dynamique collective d'animation »

- une mixité sociale et fonctionnelle
- un bouquet d'offres s'adressant à toutes les générations...

« La qualité des bâtis des espaces publics, du paysage... participent à la sensation de bien-être et d'expérience agréable de balade en centre-ville. »

- Les centres villes sont divers, à l'avenir ils feront une place à de nouveaux usages:
- Agriculture urbaine et circuits courts,
 - Jardins partagés,
 - Expérience d'économie sociale et solidaire
- mais aussi à de nouveaux services:
- Dispositifs de réalité augmentée;
 - Conciergeries...

OUTILS

- Elaborer une stratégie globale
- S'appuyer sur l'identité de la ville



Rueil Malmaison, Place Jean Jaurès

Le Tremblay en France, cours de la République



Les Lilas, Parc Lucie Aubrac



Les Lilas, Allée des Lilas, jardins partagés



Le Lieu de l'Autre, Anis gras Ave Laplace Arcueil espace artistique et culturel, marché et AMAP



Boutique La Collecterie rue du Capitaine Dreyfus-MONTREUIL

Parcours, qualité des espaces publics et du paysage urbain

« Le centre-ville se pensera comme une promenade connectant de façon stratégique différents types de services, de lieux de vie, se parcourant facilement et agréablement à pied ou à vélo... »

OUTILS

- Requalification des grands axes en faveur des modes doux et des transports en commun (ex RN et RD en centre-ville)
- Elaboration d'un plan piéton et un plan vélo
- Embellissement des espaces publics et en faveur de tous les usages et modes de déplacements



Les Lilas, rue Romain Rolland, le long des jardins partagés

Epinay-sur-Seine, Tramway 18 avenue de la République

Le Tremblay en France, requalification du Cours de la République



Logement et habitat : renouvellement, diversification, requalification

« On assiste parfois à un phénomène de dédensification des centres villes et à une dégradation du patrimoine. Or l'habitat est une des fonctions premières du centre-ville. »

Constat
Des centres villes peu habités

Objectifs :
Renouveler et diversifier l'offre de logements pour attirer de nouvelles populations en quête de centralités et de proximité
Densifier (dents creuses, cour, sur élévation)
Réinvestir les logements dans les immeubles au-dessus des rez-de-chaussée commerciaux

Outils

- Opérations d'aménagement, ZAC
- PLU
- OPAH
- Baux commerciaux adaptés



Montreuil, ZAC cour de ville, opération mixte commerces, bureaux, équipements, et logements



Sucy-en-Brie, ZAC du centre-ville, SACEV 94



Amélieval: séquençage aménagement

Parcours, qualité des espaces publics et du paysage urbain

« La notion de bien-être, d'apaisement, de rencontres, de convivialités liées à ce centre-ville auront une part importante dans la conception du centre ville vivant. »

Le paysage urbain est constitutif de l'image de la ville.
La qualité des espaces publics dépend aussi de la qualité des bâtiments et de leur rez-de-chaussée.



Centre-ville ancien - Bry-sur-Marne

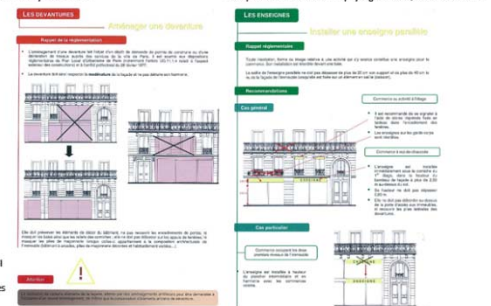


Composition d'un nouveau paysage urbain - Le Blanc Mesnil

OUTILS

- Le paysage urbain doit être une des composantes du projet de requalification d'un centre-ville. (PLU, recommandations...)
- Mener une politique de ravalement
- Contrôler la qualité des vitrines, de la publicité et des enseignes, des étalages et des terrasses (Charte, règlement, PLU).

Ville de Paris
Charte de qualité
du Bld Saint Michel
Devantures,
Ensignes, étalages
et terrasses



CENTRES VILLES VIVANTS: promouvoir les nouvelles pratiques, les nouveaux services, les initiatives citoyennes

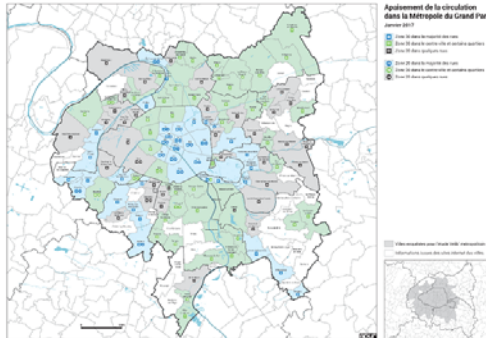
Accessibilité du centre ville

« Le centre ville de demain sera particulièrement accessible et il fera une place à toutes les mobilités. Il offrira un stationnement adapté et un accès par mode doux... afin de favoriser les rencontres et l'apaisement.

Ces services de transport s'appuieront sur toutes les possibilités du net: parking connecté, réservation de places de stationnement en ligne, réservation de vélos, de transport. La signalétique informant de la proximité du centre-ville sera connectée et permettra de trouver sur les smartphone toutes les offres du centre-ville... »

OUTILS

- Harmoniser la politique de stationnement (PLU) pour tous les modes de transport, développer les infrastructures (garage vélo, 2RM...)
- Contrôler la vitesse en centre ville
- Augmenter l'offre de services à la mobilité (Vélib, Autolib, Cityscoot, aires de covoiturage, réflexion sur les arrêts de bus/tram...), penser les stations comme des équipements en soi (chargement de téléphone, plan, signalétique)



Le rôle particulier des commerces et de sa logistique

Alimenter les commerces de centre-ville en facilitant les livraisons

- Harmoniser les règlements livraison à une échelle supra communale :
 - Horaires, taille des véhicules, etc
- Intégrer des aires de livraison adaptées aux flux de centre-ville
- Faciliter les livraisons en horaires décalés :
 - Livraisons silencieuses de nuit
 - Prévoir des sas de livraison sécurisés en l'absence de personnel pour réceptionner
- Offrir le foncier/l'espace disponible aux nouveaux modes de consommation et aux mutations du commerce
 - Sur l'espace public : consignes pour le retrait, en dehors des heures d'ouverture des magasins, des commandes passées chez les détaillants
 - Dans les projets d'aménagement, à l'échelle d'un bâtiment, d'une rue...
 - Aux abords du centre-ville, dans les lieux de consommation : espace déporté/avancé, mutualisable pour optimiser la surface de vente des magasins de centre-ville et de leurs nouvelles fonctions (services/conseils/test, ...)
- Favoriser les livraisons du dernier km en véhicules propres :
 - Pour la livraison des commerces
 - Pour la livraison des particuliers (sortie de caisse, commandes passées auprès des détaillants...)



Le rôle particulier des commerces, des marchés et des services

« Conciergerie offrant des services aux promeneurs et aux chaland... »

OUTILS

- Intégrer les nouveaux services à la clientèle offerts par le numérique. La boutique devient aussi un lieu d'accompagnement des actes d'achat.
- Inventer les nouveaux services adaptés aux évolutions de modes de vie des habitants et des présents
- Logistique de proximité



Conciergerie à Sceaux dans la station Autolib
Service de livraisons et dépôts de colis en véhicules électriques au travers d'un réseau de consignes partagées. Ce service permet aux commerçants du quartier de mettre à disposition de leurs clients les commandes que ceux-ci pourront retirer en dehors de leurs horaires d'ouverture ou aux e-commerçants de faire livrer en dehors des heures de grande affluence. Ce service existe aussi à Surènes, à Colombes, à Vincennes.



Les équipements publics, Culture et animation

« De nouvelles synergies entre services marchands et non marchands se développeront: librairie et médiathèque par exemple.

« Certains services s'articuleront avec du commerce pour proposer des horaires plus larges d'ouverture: magasin de sport/piscine. »

OUTILS

- Penser le service public de demain comme un service mutualisé, adapté aux résidents et aux présents,
- S'appuyer sur les réseaux de lieux culturels et les applications numériques pour donner de la visibilité aux acteurs locaux, aux initiatives, participer à des festivals...
- Penser la culture comme locomotive, comme support pour d'autres activités



Choisy le Roi, usine Hollander/théâtre



Vitry sur Seine, fresque murale sur la RDS



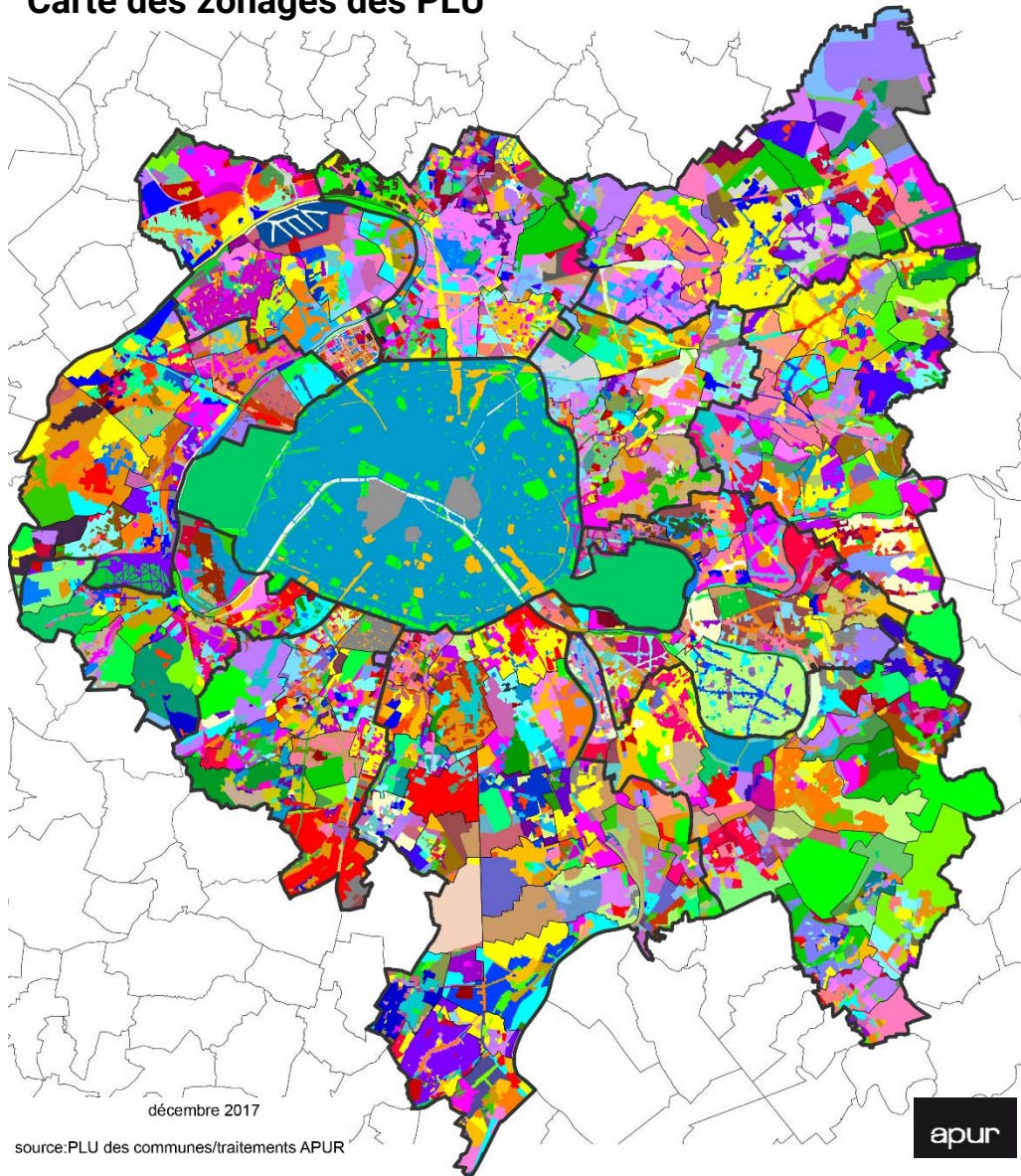
20/03/2018



PAGE 7

Le récolement des PLU, une aide à l'élaboration du SCOT métropolitain et des PLUI

Carte des zonages des PLU



Un outil pour mieux comparer les orientations d'urbanisme entre les communes

Des PLU très différents dans leur rédaction et leur représentation

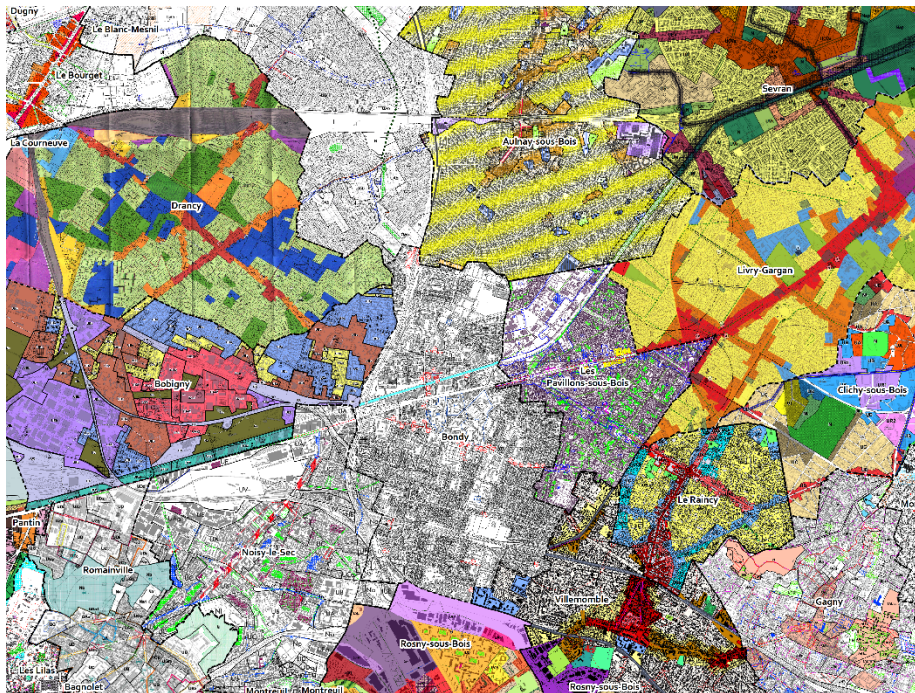
Une grande disparité entre les communes dans la façon de découper leur territoire

Une segmentation extrême du territoire rendant une lecture comparative difficile

Une étape préalable : unifier la représentation du zonage des PLU

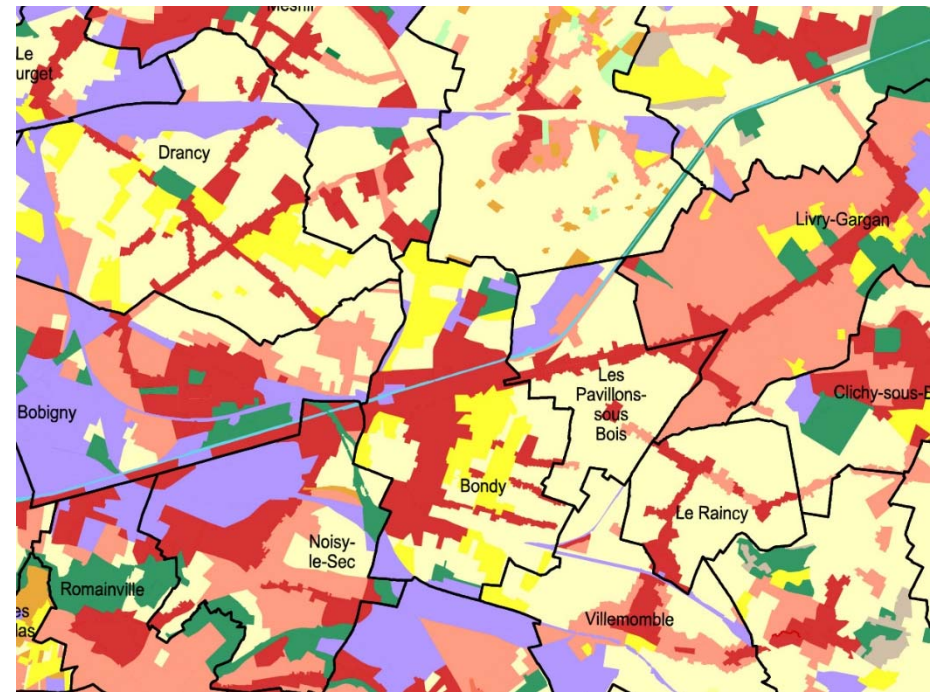
Une représentation des plans de zonage des PLU très disparates

Plans de zonage des PLU de communes de l'est de Paris



Une nécessaire harmonisation des documents pour les lire et les comparer

Extrait du plan de récolement des zonages simplifiés des PLU



Comparer les dispositifs des PLU et les tissus urbains existants

Type de tissus urbains

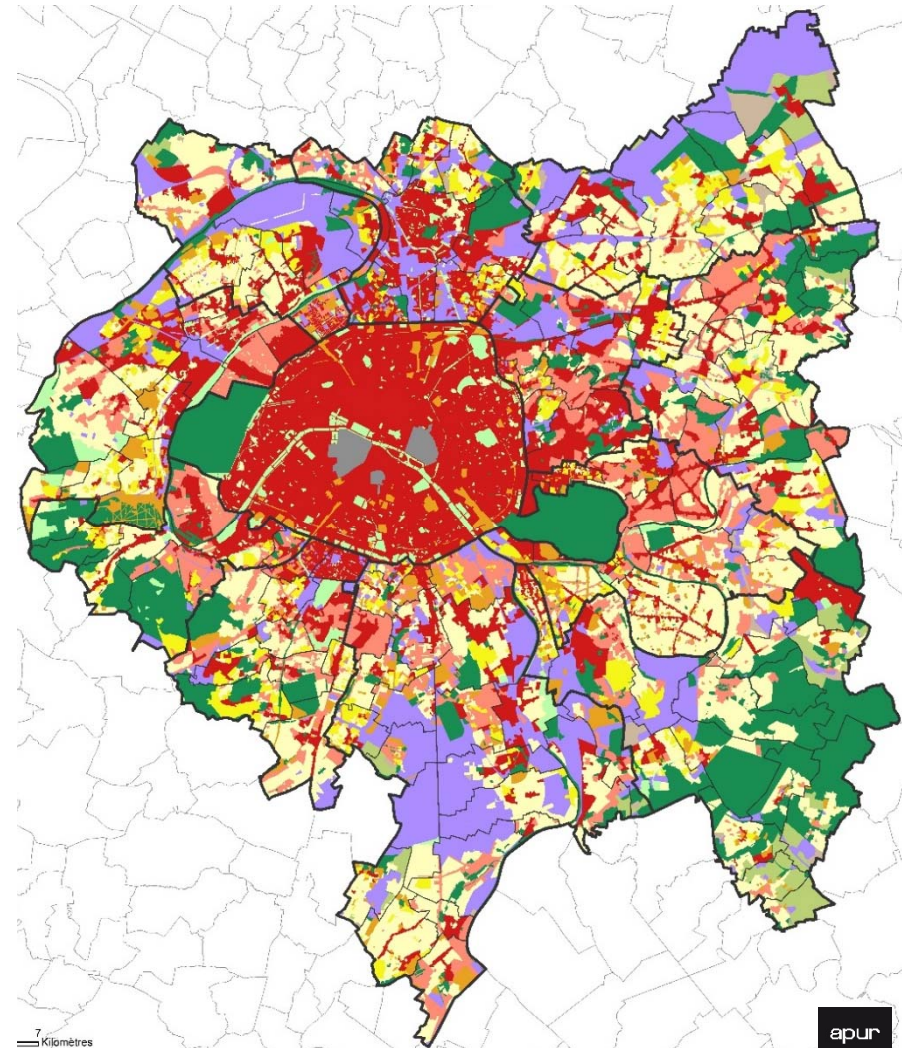


Types de bâtiments :

logement individuel	bâtiment d'habitation, de bureaux et d'activités de moins de 6 étages	hauteurs de végétation : moins de 1m	Sources : APUR, Image proche-infrarouge, MNE - MNT - 2015 (c) Aérodata
petit immeuble collectif de moins de 3 étages	bâtiment d'habitation, de bureaux et d'activités de plus de 6 étages	de 1 à 10m	
petit immeuble collectif de plus de 3 étages	tour et IGH	plus de 10m	

0 1 km

Récolement des zonages simplifiés des PLU



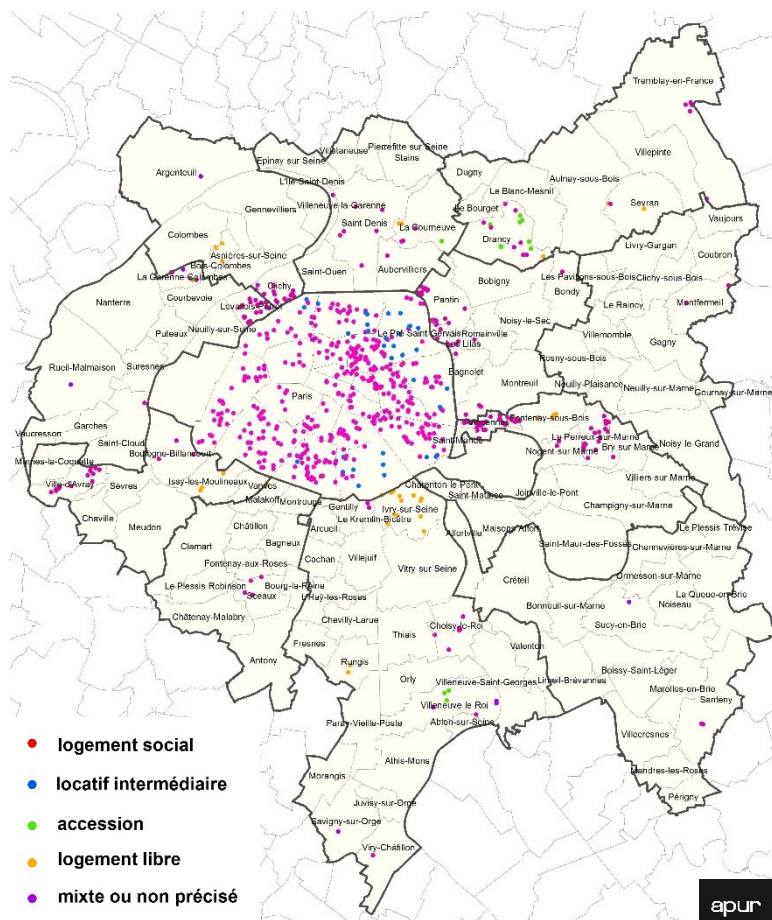
zone naturelle	zone urbaine verte	zone semi dense	habitat pavillonnaire	zone d'activités, aéroportuaire, portuaire, ferroviaire...
zone agricole	zone mixte dense	habitat collectif discontinu	équipement public ou collectif	zone à urbaniser

L'analyse des PLU selon différentes thématiques : Le logement

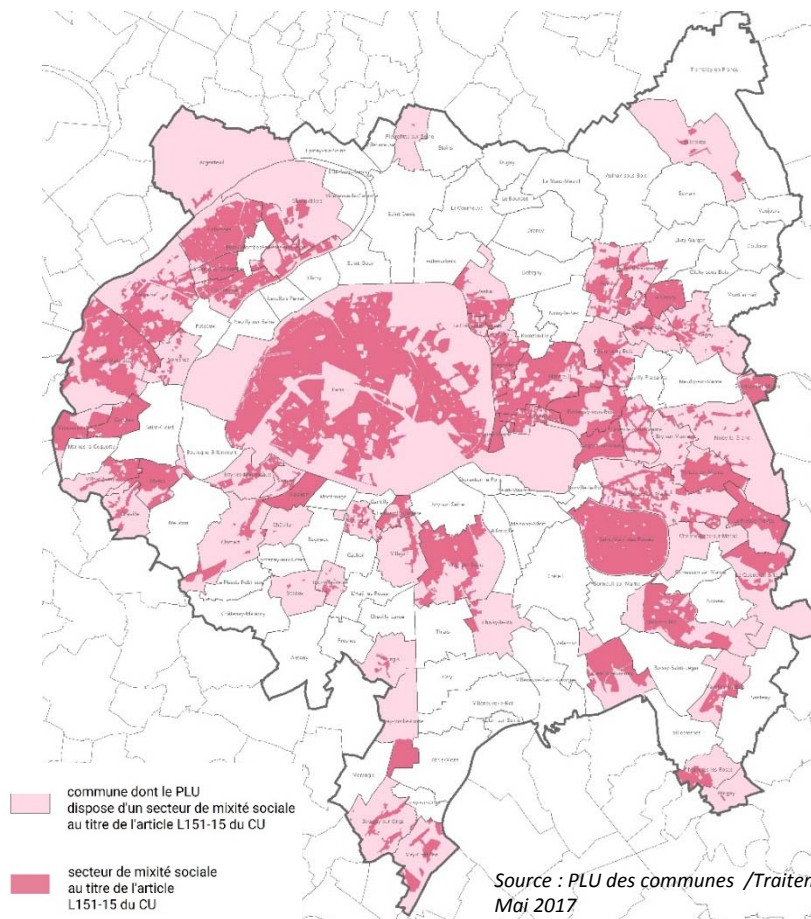
Les dispositifs en faveur du logement inscrits dans les PLU des communes :

- Les emplacements réservés en vue de la réalisation de logements, par catégorie (LS, intermédiaire, en accession, logement libre...)
- Les « secteurs de mixité sociale » inscrits dans les PLU
- Les servitudes de taille minimale des logements
- Les secteurs de règle de majoration des règles de construction
- Les secteurs de majoration pour performance énergétique

Récolement des emplacements réservés « logements » par catégorie inscrits dans les PLU

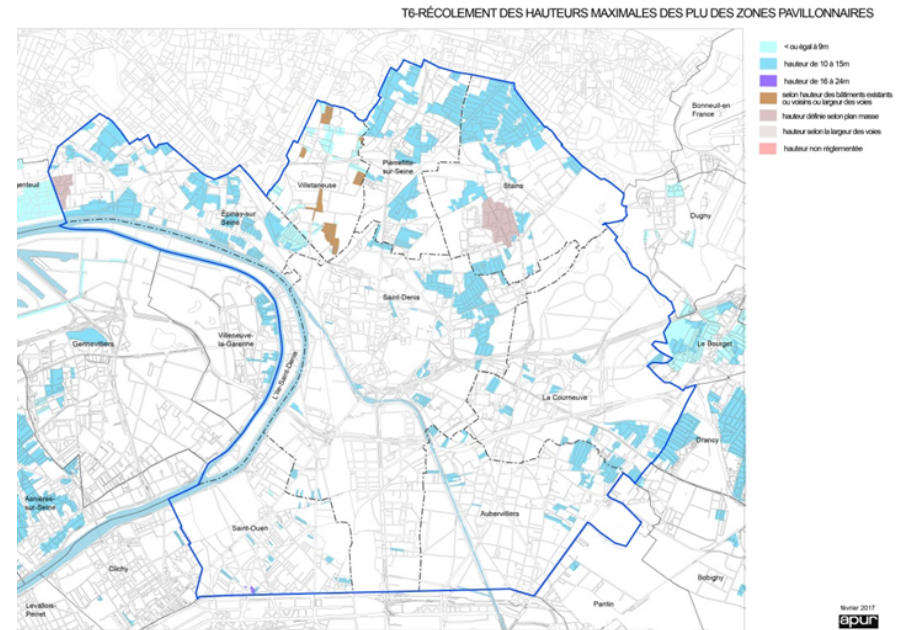
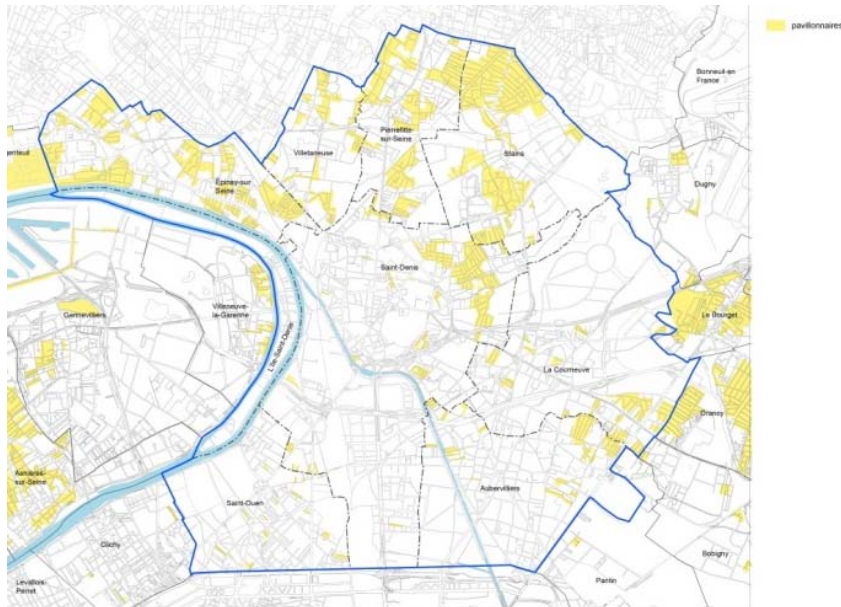


Etat des lieux des communes ayant inscrit un « secteur de mixité sociale » dans leur PLU



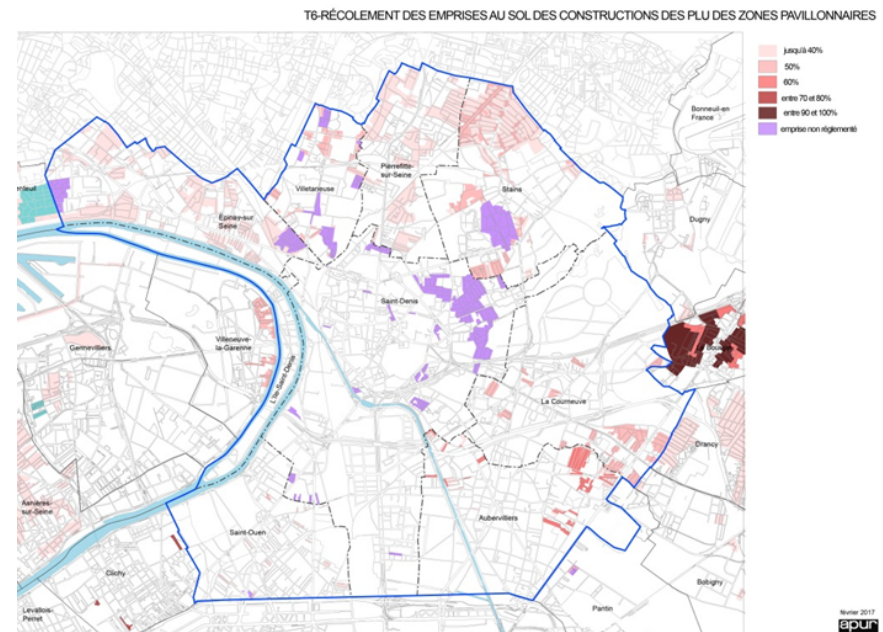
L'accompagnement de Plaine commune : atelier sur les tissus urbains

Exemple: L'habitat pavillonnaire



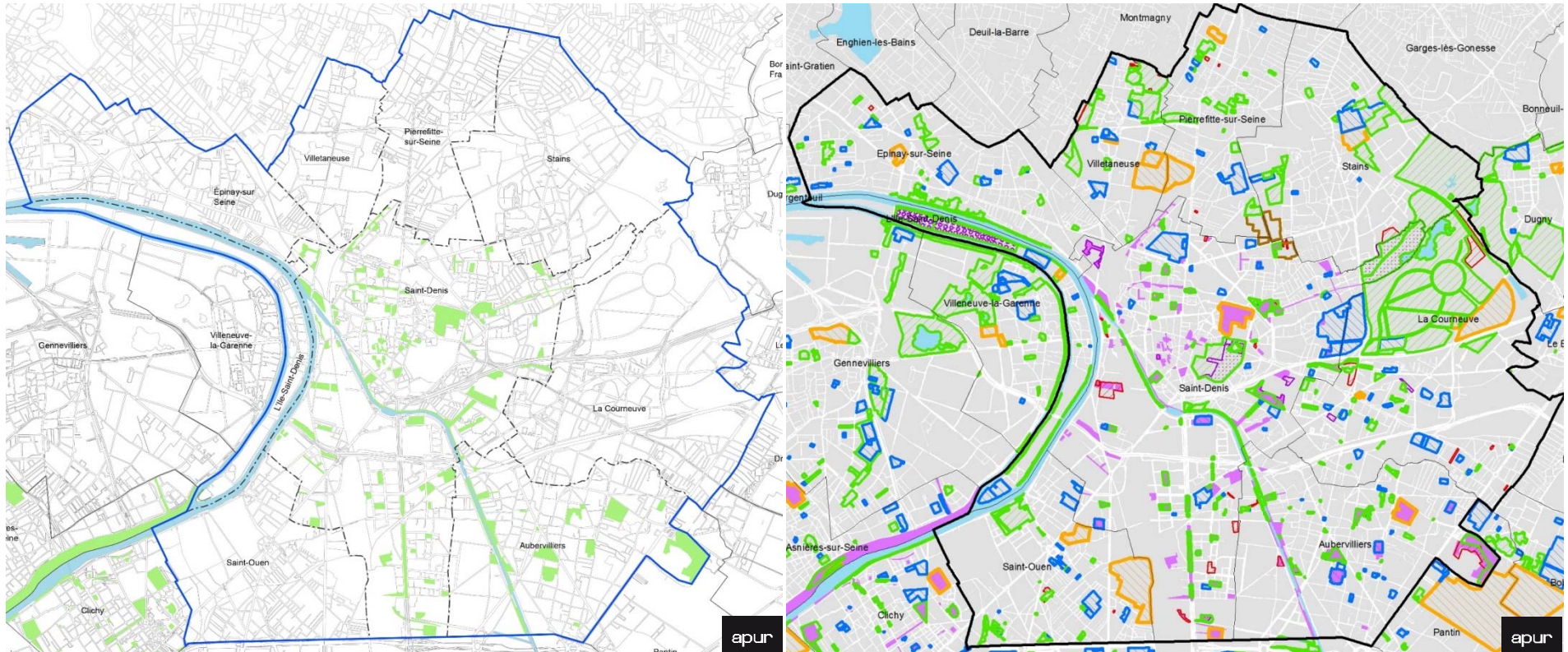
Les zones pavillonnaires

Les règles morphologiques	Implantation des constructions par rapport aux voies	Coefficient d'emprise au sol des constructions	Hauteur maximale des constructions
Aubervilliers (UF)	Alignement ou retrait	60% dans la bande de 20m 30% au-delà	11,50m dans bande de 20m 8m bande secondaire
La Courneuve (UG) (PLU en vigueur)	Alignement ou retrait, dans le respect d'un prospect des constructions en vis-à-vis	50%	11m et R+2
Epinay sur Seine (UG), (UGcj : cité-jardin d'Orgemont, UGb : cité-jardin Blumenthal)	Retrait de 4 à 7m (UG) Selon constructions voisines (UGb) Selon graphique (UGcj)	40% (UG) NR pour les 2 cités jardins	11m et R+2 (UG) 11m et R+1 (UGb) Strictement conforme aux prescriptions graphiques (UGcj)
Pierrefitte sur Seine (UG)	Alignement ou retrait de 5m (UGa, UGb) Retrait de 5m (UGc)	30% (UGc) 40% (UGa, UGb)	Selon plan ou 11m et R+1+combles
Saint Denis (UHP)	Implantation libre	NR	12m
Saint Ouen (UC, UCo) (PLU arrêté)	Alignement ou retrait (UCo) Selon les constructions voisines (UC)	Parcelle < 350m ² : 40% Parcelle > 350m ² : 40% sur 350m ² puis 10% sur le reste (selon la taille de la parcelle) (UC) NR (UCo)	10m (UC) 16m (UCo)
Stains (UG, UAb : cité-jardin)	Alignement ou retrait de 4m (UG) Selon dispositions graphiques (cité-jardin)	40% (UG) 60% (UGa, UGb) NR (cité-jardin)	R+2 et 11m Selon dispositions graphiques (cité-jardin)
Villetaneuse (UG)	En retrait de 5m	50% dans bande 20m (UG) 30% dans bande 20m (UGa) NR (UGb)	7m et R+1+combles (UG, UGa) Selon hauteurs des bâtiments voisins (UGb)



L'accompagnement de Plaine commune : atelier environnement

Récolement des zones urbaines vertes ou zone UV



La zone UV: Une zone destinée à protéger les espaces verts et de loisirs urbains : squares équipements sportifs, cimetières...

Objectif : assurer un cadre de vie de qualité

Une constructibilité généralement très limitée

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Quels types d'espaces faut-il inscrire en zone UV ?

Doivent ils avoir des caractéristiques communes si oui lesquelles?
 En relation avec leur fonction écologique?
 Leur usage?
 Leur rôle dans le zonage pluvial?

- Territoire de Plaine Commune
- Espaces ouverts (APUR)**
- Cimetière
- Espace Vert
- Terrains de Sport
- Activité Agricole (APUR)
- Zonage des PLU**
- EMBLEMES RESERVES
- EMBLEMES BOISES CLASSES
- ZONE URBAINE VERTE

L'analyse des PLU selon différentes thématiques : le paysage

De nouvelles approches pour la prise en compte du grand paysage à l'échelle intercommunale

Des outils d'analyse :

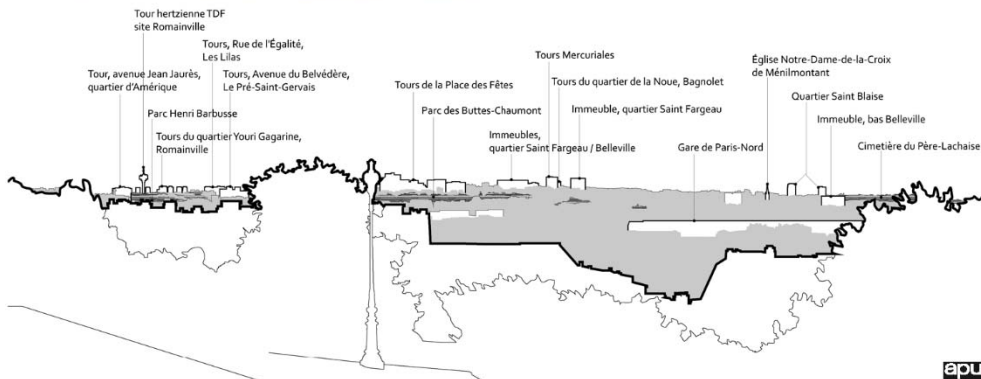
L'exemple de la Butte Montmartre

« Passer le premier plan, les toitures apparaissent comme des strates horizontales compactes séparées par quelques grandes masses végétales (espace vert, cimetière, alignement d'arbres...) »

Les tours isolées ou en série constituent les principaux éléments permettant de se repérer.

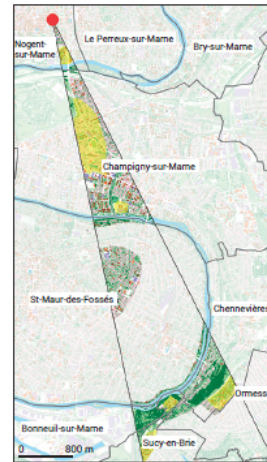
Très ouvertes vers le centre de Paris, les vues depuis la butte Montmartre sont limitées vers la plaine Saint-Denis et la plaine de l'Ourcq et quasi inexistantes vers le nord-ouest. »

Vue depuis le pied du Sacré Cœur vers le plateau de Romainville



Le grand paysage métropolitain depuis les rues en pente de Nogent sur Marne

Lecture de vue 10, depuis la rue de l'Armistice
Vue vers l'hôtel Ibis et la vallée de la Marne



Vue depuis la rue de l'Armistice

Constat

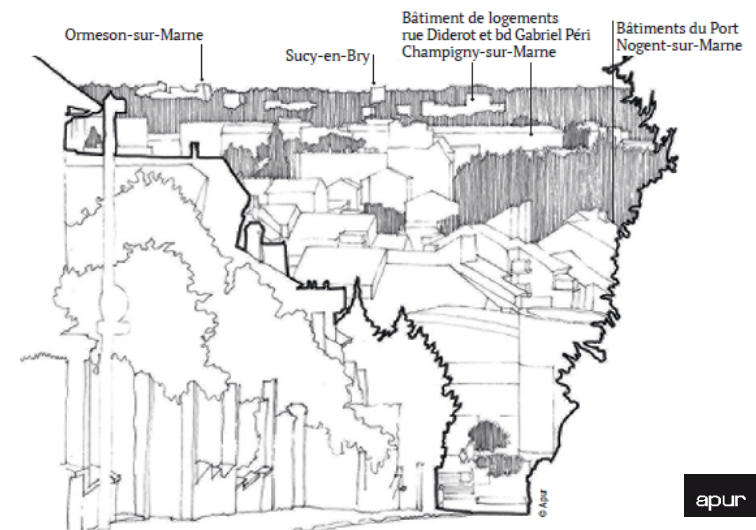
La profondeur de champ de cette vue a une échelle clairement métropolitaine.

Recommandation

Conserver le retrait d'alignement existant qui permet d'accueillir de la végétation, dans un jardin privatif en lien avec l'espace public. D'autre part le retrait des façades dégage des vues sur le grand paysage.

- Cône de vue
- Territoire étudié
- Ensembles urbains et/ou bâtiments repérés depuis le point de vue
- Territoire visible depuis le point de vue

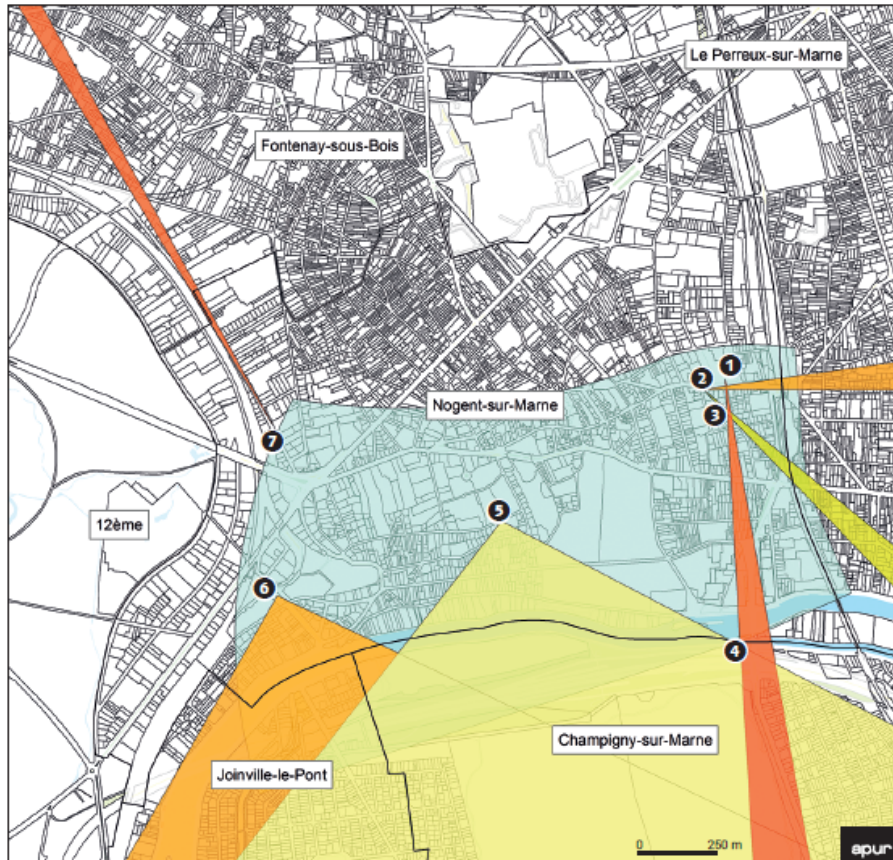
Sources : Apur, Image proche-infrarouge, MNE-MNT-2015 © Aérodata



L'analyse des PLU selon différentes thématiques : le paysage

Des outils d'approche par cônes de vues

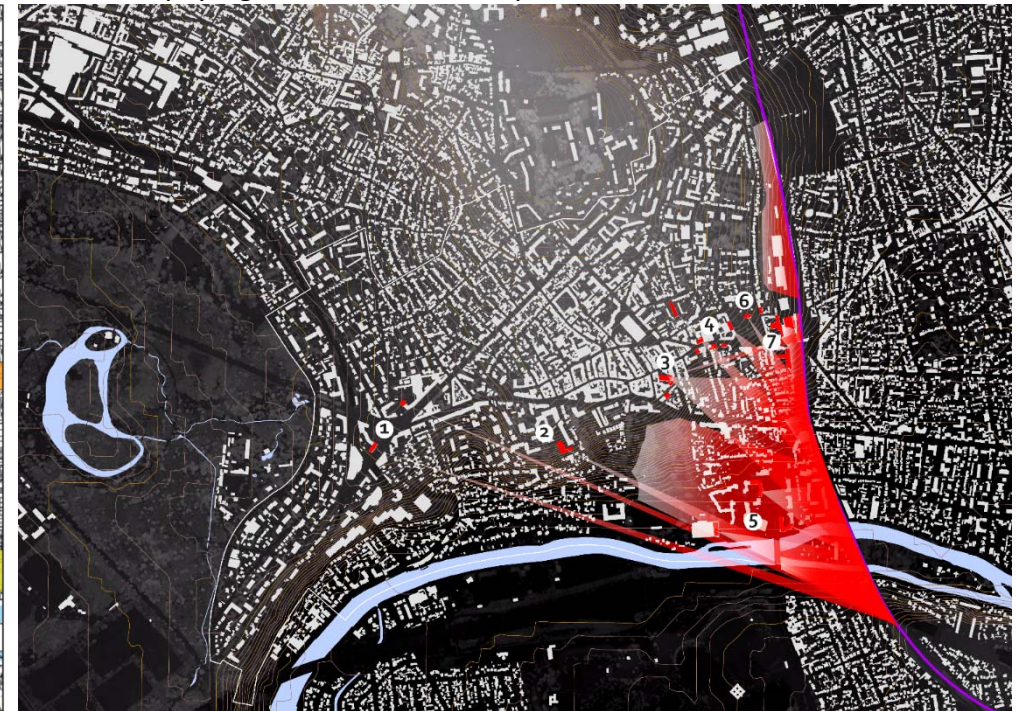
Les Belvédères depuis Nogent sur Marne



Cônes de visibilité: les belvédères

- 1: rue de la République
- 2: place de la Mairie
- 3: rue Larboust
- 4: pont de Nogent
- 5: rue François Rolland
- 6: rue Jean-Guy Labarbe
- 7: boulevard Gambetta

Lecture du paysage en mouvement depuis le RER E



Éléments de contexte

- Plans d'eau
- Courbes de niveau
- RER E
- Visions lointaines

Repères

- Repères et bâtiments remarquables

Du plus lointain au plus proche :

1. Bâtiment R+12 et R+14
2. Lycée Edouard Branly
3. Clocher de l'église
4. Groupement de bâtiments R+5 à R+9 du centre-ville
5. Bâtiments proches du Pont de Nogent
6. La mairie
7. Immeuble de bureaux proche de la gare de RER Nogent-Le Perreux

Sources : Apur, Image proche-infrarouge, MNE-MNT-2015 © Aérodata

DIAGNOSTIC DU SCOT METROPOLITAIN

Sommaire



A/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de l'attractivité et du rayonnement métropolitains

- A1. Une métropole de rang international,
- A2. Une métropole riche d'un patrimoine unique de renommée mondial
- A3. Une économie diversifiée facteur d'attractivité et de robustesse
- A4. Des déséquilibres dans la répartition géographique des activités économiques et des infrastructures numériques
- A5. La performance des mobilités
- A6. Une métropole au cœur d'un bassin logistique dynamique
- A7. La métropole au défi de la transformation numérique

B/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la cohésion sociale et de la qualité de vie

- B1. L'évolution démographique, composition et structure de la population
- B2. Le parc de logements et les besoins constants d'expansion
- B3. Une métropole habitée, riche de ses situations urbaines, mais à la qualité de vie parfois inégale
- B4. Une offre métropolitaine en équipements satisfaisante, des usages et des services disparates
- B5. La performance des mobilités dans les déplacements quotidiens

C/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

- C1. Le socle naturel et climatique métropolitain
- C2. Une métropole très exposée aux risques et aux nuisances
- C3. Une métropole fortement dépendante

Principaux enjeux identifiés

Attractivité et rayonnement de la métropole

- Une attractivité pour tous les territoires métropolitains et au service de l'ensemble des habitants;
- L'extension des destinations touristiques dans la métropole,
- La préservation de la diversité économique et la valorisation de ses spécificités territoriales, le maintien et l'accueil des activités industrielles, artisanales et logistiques;
- La mutation vers une économie verte et solidaire; le soutien à l'économie de l'innovation et à la recherche, à l'offre et à la production culturelle
- L'adaptation du parc tertiaire (énergie, nouvelles pratiques);
- Une politique de la logistique en zone dense
- Un schéma numérique

Qualité de vie, réduction des inégalités, dynamiques de solidarité

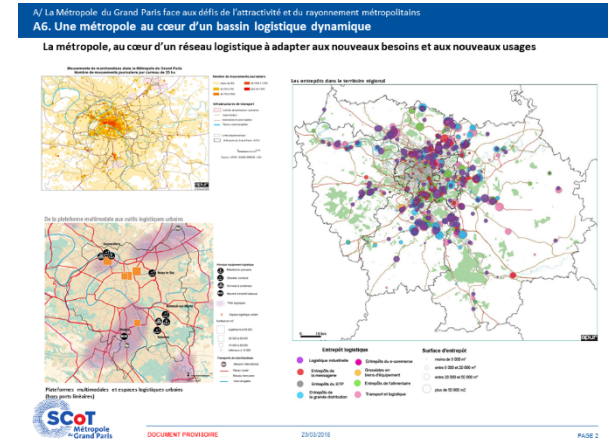
- La réduction des inégalités, la recherche de meilleurs équilibres territoriaux et de dynamiques de solidarité;
- Une construction de logement soutenue, portée par le rééquilibrage géographique, la rénovation du parc existant et l'intégration des plus démunis;
- Une amélioration de la qualité de vie en renforçant les qualités des tissus urbains existants, la mixité des fonctions, la place de la nature, l'offre en équipements et en services, et en intégrant les grands services urbains, en adaptant les projets urbains aux enjeux de robustesse et de résilience;
- L'aide à la mobilité par le renforcement du réseau multimodal de transport et des services et la transformation des espaces publics

Résilience et neutralité carbone,

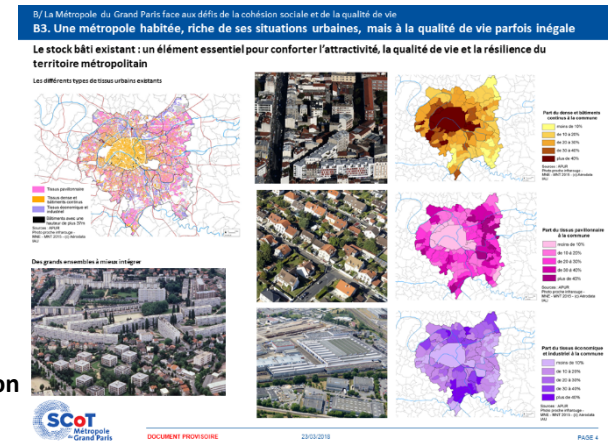
- L'accélération des actions engagées : mobilité, transition énergétique, croissance verte et mobilisation des grands services urbains (eau, énergie, déchets, logistique, etc.) pour davantage de sobriété
- La préservation et le développement d'espaces ouverts, agricoles, naturels et forestiers, de la trame verte et bleue;
- La limitation de la dépendance: accroissement du recyclage et de la réutilisation (matériaux, zéro déchets), adaptation des grands services urbains et maintien dans la zone dense, développement de l'agriculture

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DU SCOT (EXTRAITS)

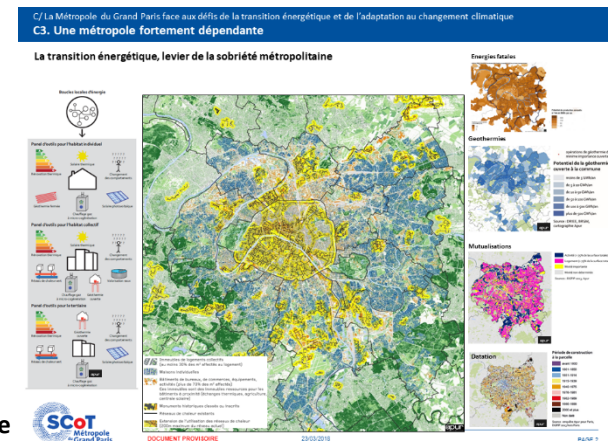
Partie A
Ex: Le réseau logistique



Partie B
Ex: Le potentiel d'évolution des tissus urbains



Partie C
Ex: La transition énergétique



Bilan de la mise en œuvre de la réforme territoriale

Méthode et contexte



Une étude réalisée en partenariat avec le FMGP et l'IAU.

Objectifs :

Dans le cadre de la réforme institutionnelle, procéder à une évaluation de la mise en œuvre des lois MAPTAM et NOTRe : avancées et difficultés rencontrées par les acteurs, points de blocage, perspectives d'évolution.

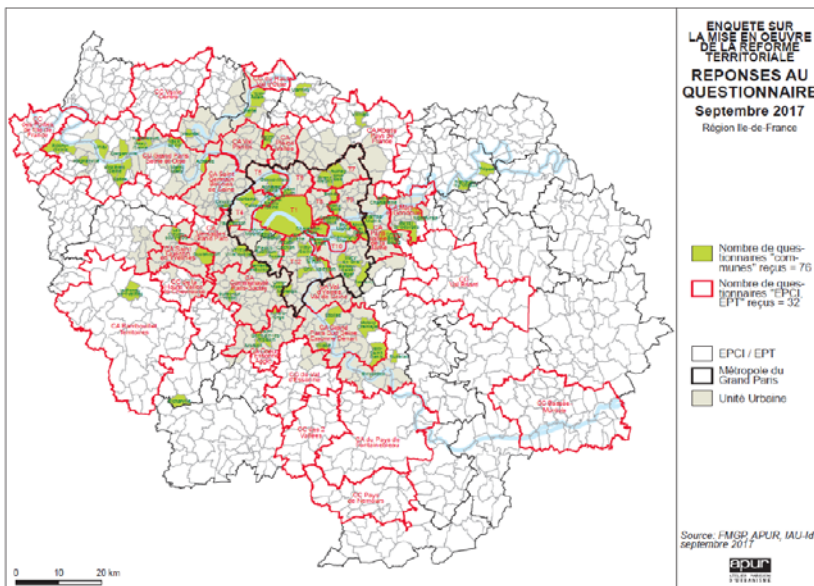
Méthodologie :

Une étude qui comprend deux volets :

Un volet quantitatif : 108 réponses au questionnaire envoyé aux EPT, EPCI et communes d'Île-de-France, structuré autour de 5 thématiques : répartition des compétences, ressources humaines, intégration financière, gouvernance, plus-values et difficultés de la réforme.

Un volet qualitatif : 40 entretiens dont 35 avec des élus, dont les grandes entités : Ville de Paris, Métropole du Grand Paris, départements, Région.

Etude réalisée entre avril et septembre 2017, publiée en octobre.



Bilan de la mise en œuvre de la réforme territoriale

Quels enseignements ?

Une réforme qui a profondément transformé le paysage institutionnel francilien, mais dont la mise en œuvre est loin d'être achevée et pour laquelle il existe des points de blocage :

- Un renforcement de la maille intercommunale mais un état d'avancement des transferts de compétences des communes vers les intercommunalités variable
- Très peu de transferts des personnels vers les intercommunalités et des enjeux RH qui restent centraux pour une mise en œuvre efficiente de la réforme territoriale
- Une majorité d'intercommunalités est encore dans des problématiques de gestion plutôt que de « projet »
- Difficulté à « intercommunaliser » les PLU.I et les outils de gestion de l'habitat (OPH)
- Des opérateurs et grands services urbains qui tendent à se mettre à l'échelle des enjeux métropolitains selon une logique de concentration
- Des problématiques de « soutenabilité financière » : le bloc communal et les départements très impactés / la MGP et les EPT dans une situation problématique
- Une situation d'incertitude sur la stabilité institutionnelle et l'absence de marges de manœuvre qui nuisent à la construction des projets de territoire
- Un manque de clarté dans les textes : répartition des compétences, relation entre les différents niveaux (EPT/MGP/communes)
- = le besoin largement partagé d'une clarification législative pérenne pour pouvoir consolider l'existant

Bilan de la mise en œuvre de la réforme territoriale

Quels enseignements ?

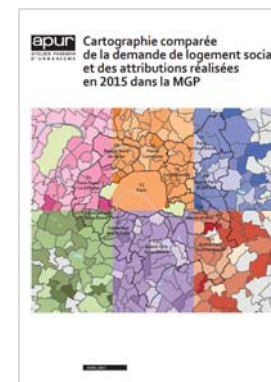
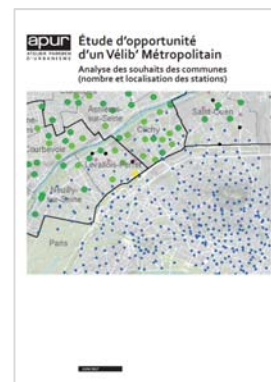
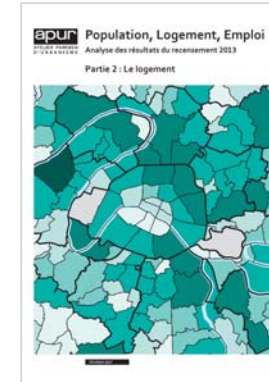
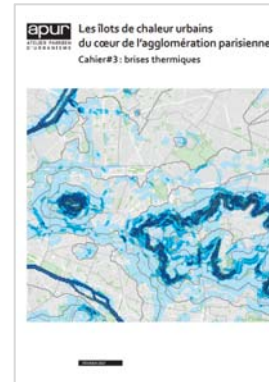
Des points de vue convergents de la part des élus sur des « fondamentaux », quelles que soient leurs attentes sur l'évolution institutionnelle :

- Pour une « sanctuarisation » de l'échelon communal, garant de la proximité ;
- Reconnaissance de la plus-value de l'intercommunalité comme espace de discussion entre élus, de construction d'une stratégie pour un territoire ou de mutualisation technique/financière MAIS selon des schémas variants
- Le besoin d'une institution métropolitaine est réaffirmé pour assurer un pilotage des enjeux métropolitains, qu'ils relèvent de l'aménagement, de l'habitat ou des transports et assurer une redistribution des richesses MAIS avec des solutions différentes
- Une mise en avant d'instruments de coordination « temporaires » comme les coopérations souples de projet ou les contrats de coopération face au débat sur le périmètre métropolitain et pour mener des projets au-delà des limites institutionnelles

Questions-Réponses

Nouvelles données, nouvelles méthodes

La donnée, au cœur des études de l'Apur



Des données multi-thématiques



habitat et logements



social et sociétal



économie, emploi,
commerce



équipements et
services



mobilité et
espace public



environnement,
nature et réseaux



projets
d'aménagement



histoire et
patrimoine



socle données de
référence

Des données multi-échelles



De la commune et du territoire ...



... à l'IRIS,



Jusqu'à la parcelle, le bâtiment et l'adresse et la voie

Des données multi-sources



>>> des millions de données

+ 1 000 000 de bâtiments

+ 700 000 parcelles cadastrales
associées à 3 000 000 de propriétaires et 8 000 000 de locaux

+ 540 000 entreprises (sirene)

+ 25 000 équipements

+ 140 000 tronçons de voies

+ 868 000 logements RPLS

+ 5 000 Iris (redressés)

...

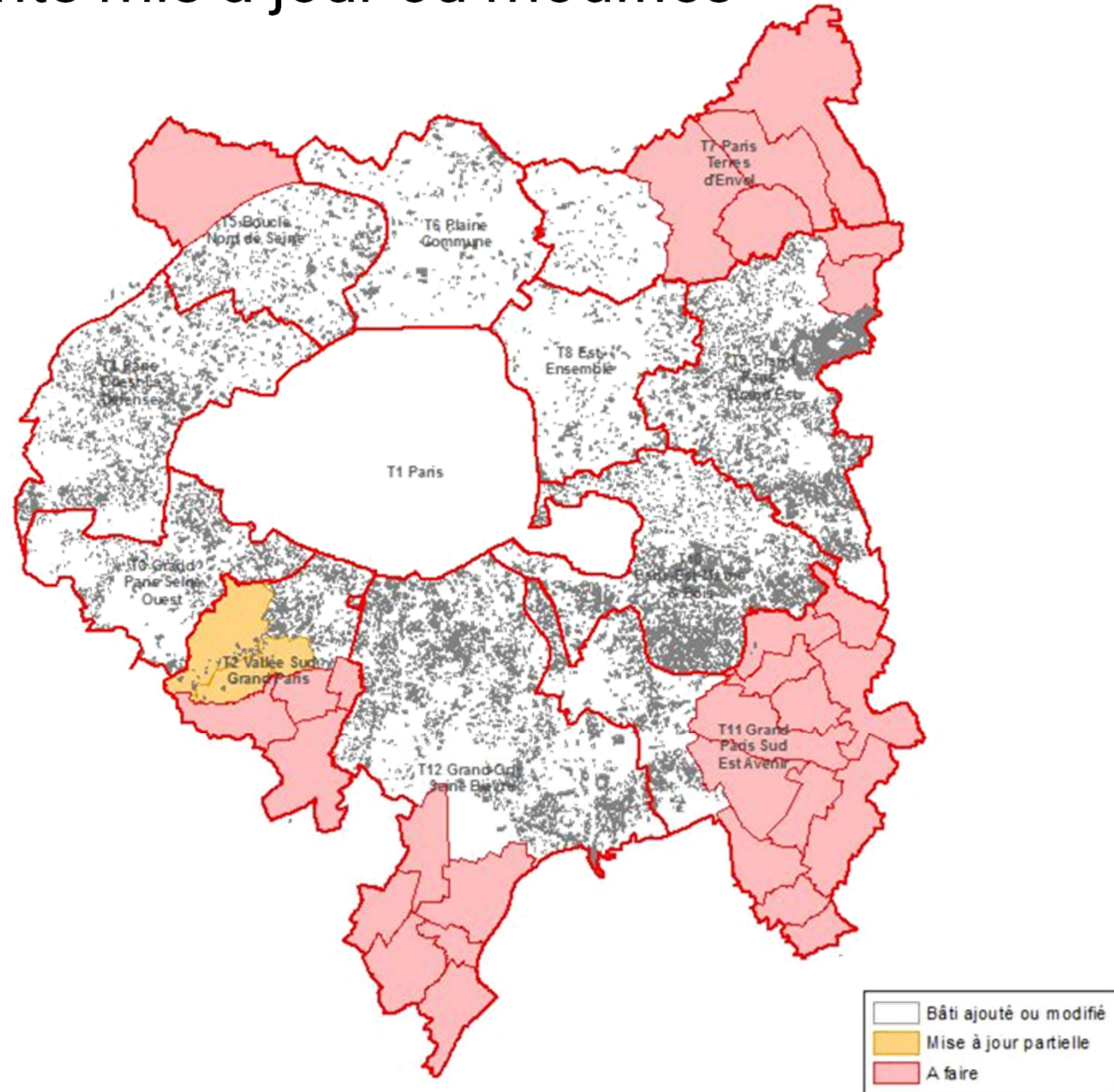
Les parcelles : une donnée fondamentale pour la constitution du plan à l'îlot



En 2017, extension de cette mise en cohérence sur tout le territoire MGP

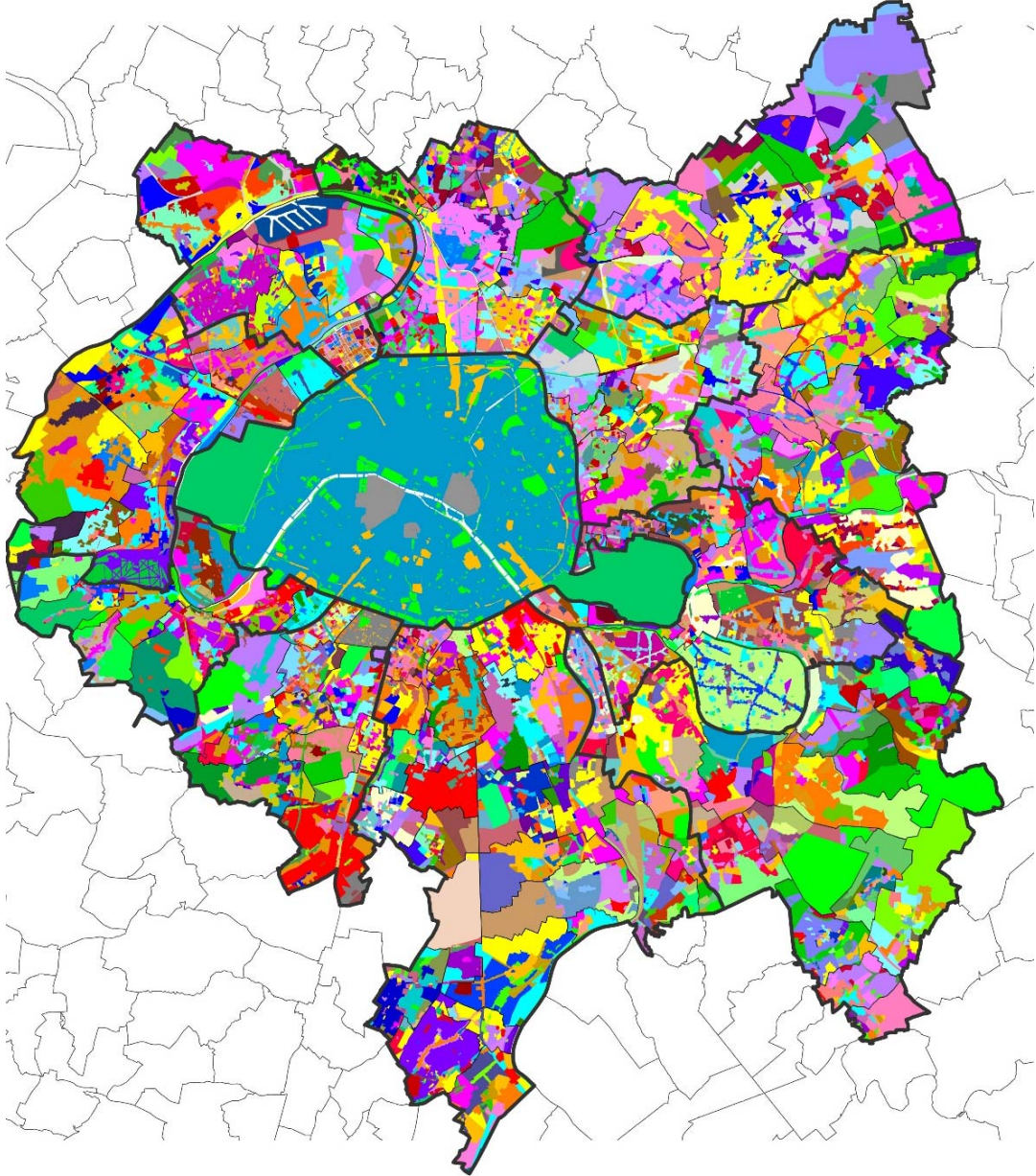


80 000 bâtiments mis à jour ou modifiés

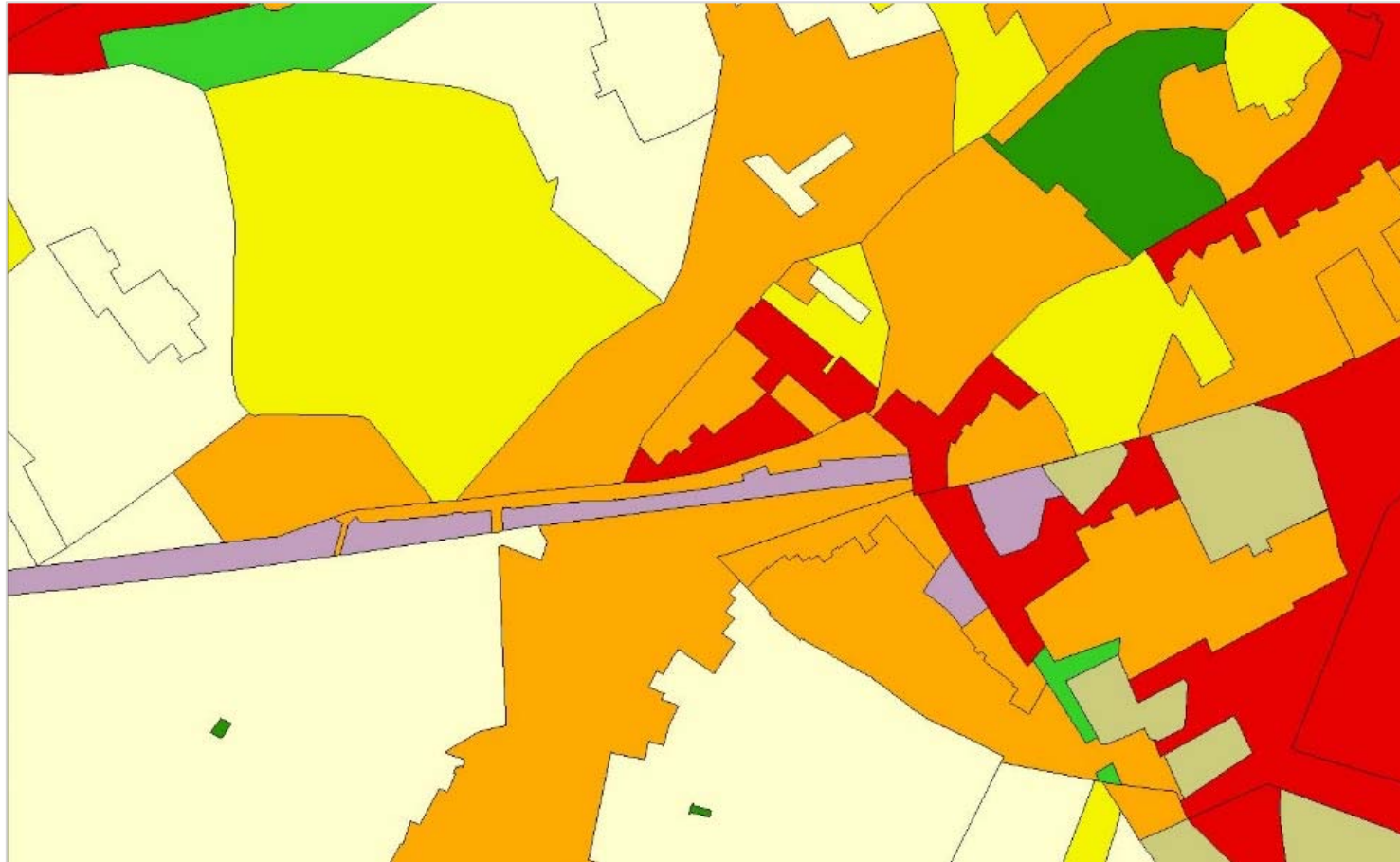




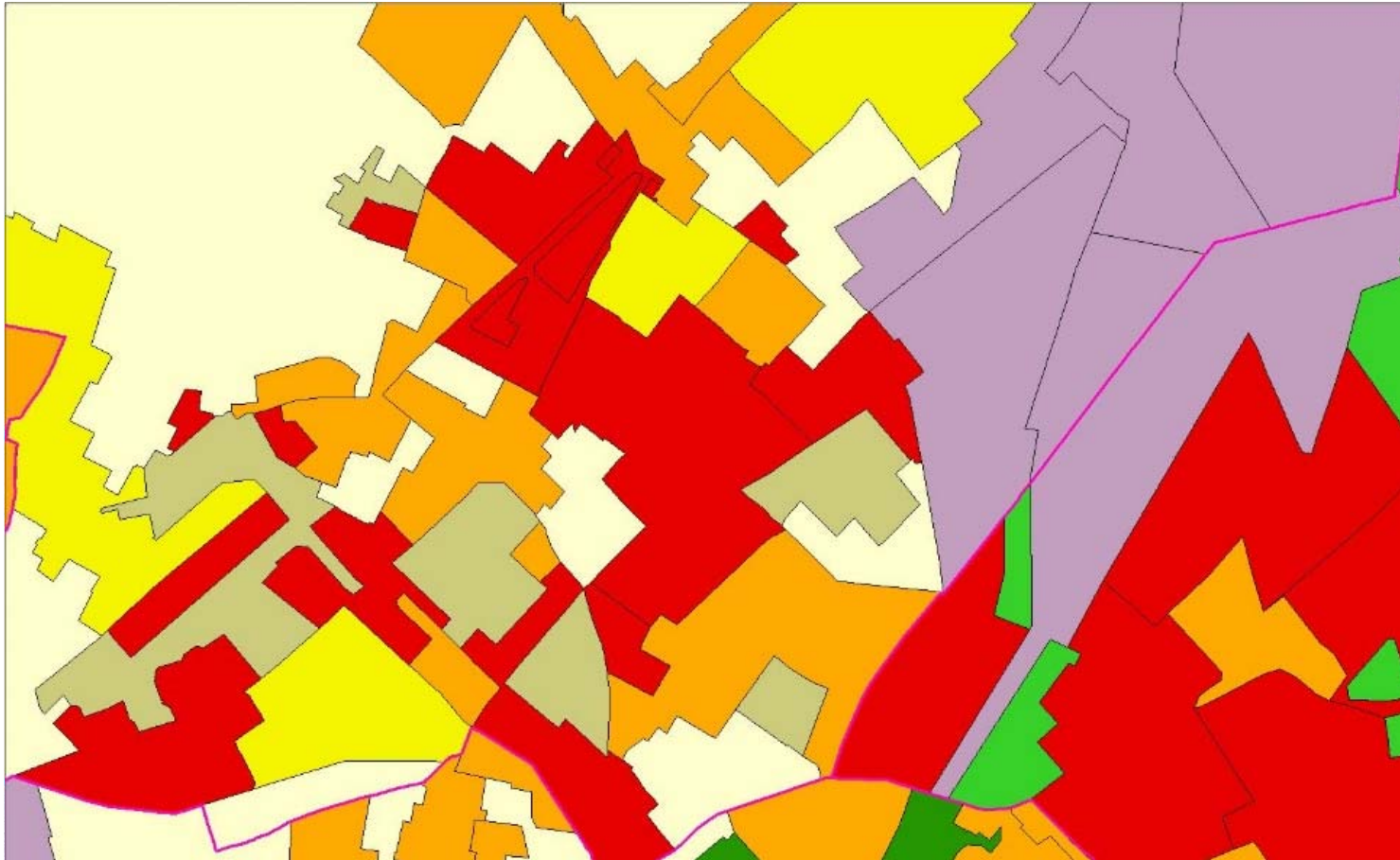
Nouvelle méthode : de la DAO au SIG, du dessin à la donnée



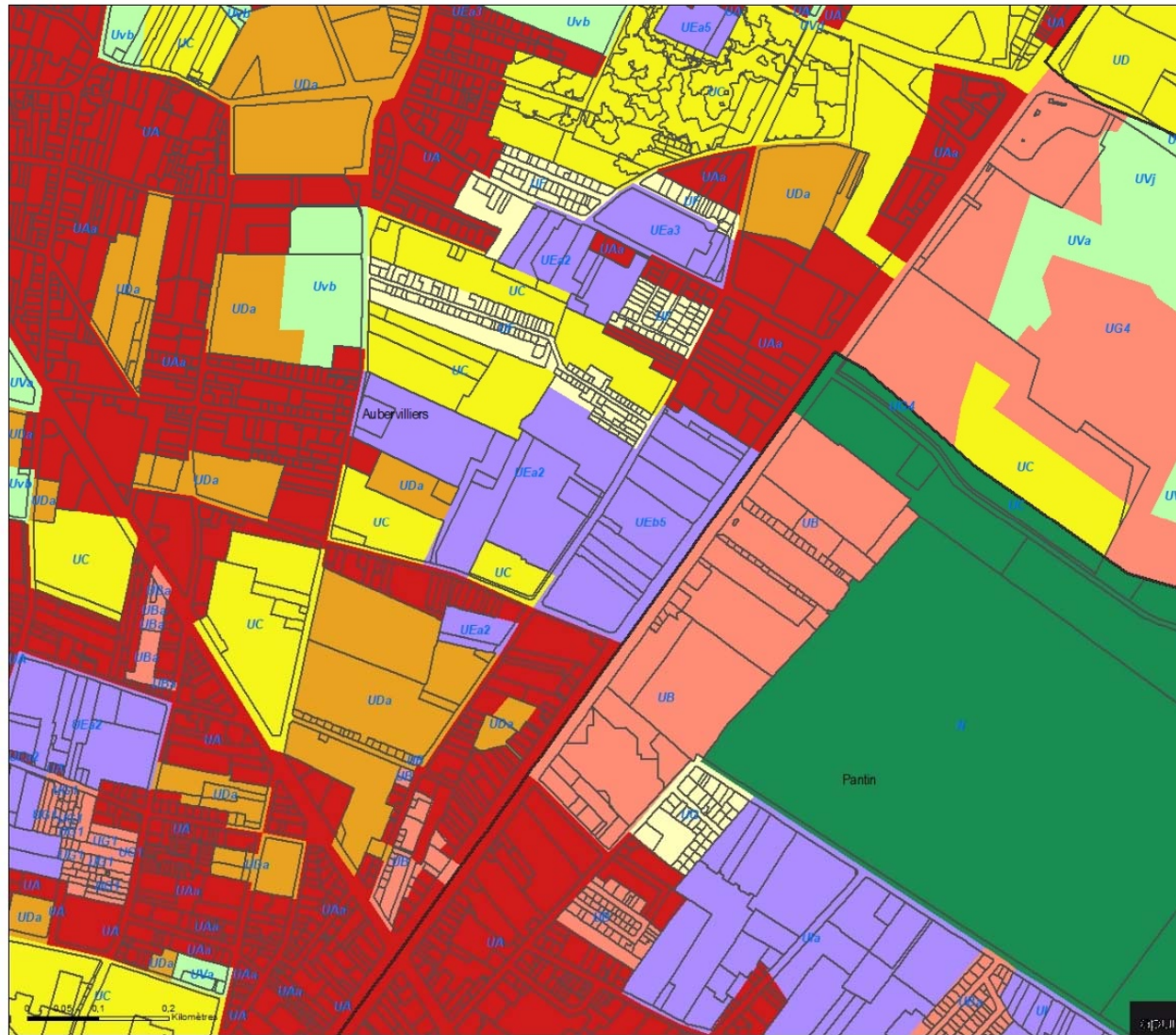
Un travail spécifique sur la géométrie



Un travail spécifique sur la géométrie



Un travail spécifique sur la géométrie



Nouvelle méthode : contribution collaboratives OSM (Open Street Map) pour les aménagements cyclables



Dans le cadre de la convention entre Paris, la Seine-Saint-Denis et ses territoires

Plusieurs objectifs dont le premier vise à dynamiser le lien urbain entre Paris et la Seine-Saint-Denis

Un travail de récolement des aménagements cyclables est apparu nécessaire

Travail ensuite réutilisé dans le cadre du projet d'acquisition et de maintenance de données vélos - piloté par Ile de France Mobilités (ex STIF) - notamment pour alimenter le calcul d'itinéraires multimodal (ViaNavigo)

Récolement via Open Street Map

Pistes cyclables (tracés séparés) unidirectionnelles

		<p>Piste cyclable de part et d'autre de la route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + bicycle=use_sidepath</code> si la piste cyclable est obligatoire</p> <p>Way B: <code>highway=cycleway + oneway=yes</code></p> <p>Way C: <code>highway=cycleway + oneway=yes</code></p> <p>(recommandé)</p>
		<p>Autre possibilité à utiliser lorsque la position des pistes cyclables est malconnue (e.g. repéré depuis une voiture): ajouter l'information sur la route principale</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway=track</code></p>
		<p>Piste cyclable bidirectionnelle sur le côté droit de la route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + bicycle=use_sidepath</code> si la piste cyclable est obligatoire</p> <p>Way B: <code>highway=cycleway + oneway=no</code></p> <p>(recommandé)</p>
		<p>Comme pour T1, possibilité de réutiliser la route principale.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway=track</code></p>
		<p>Piste cyclable bidirectionnelle du côté droit d'une route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + oneway=yes + bicycle=use_sidepath</code> si la piste cyclable est obligatoire</p> <p>Way B: <code>highway=cycleway + oneway=no</code></p> <p>(recommandé)</p>

Bandes cyclables (sur filaire des voies)

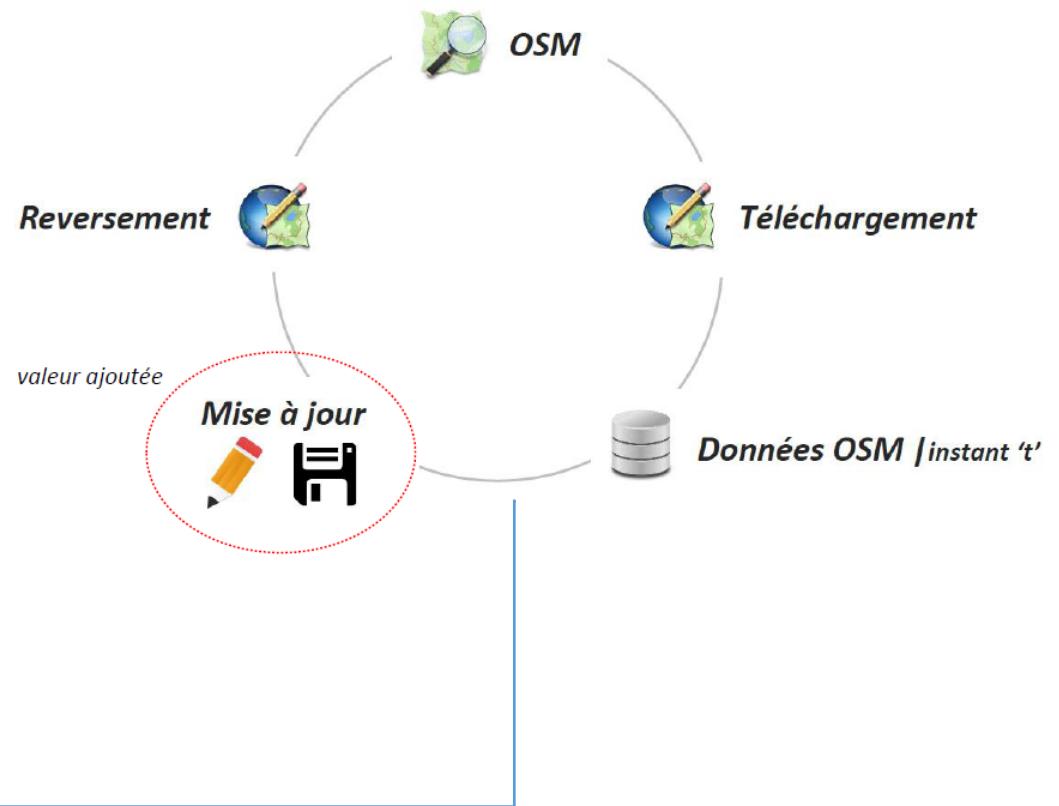
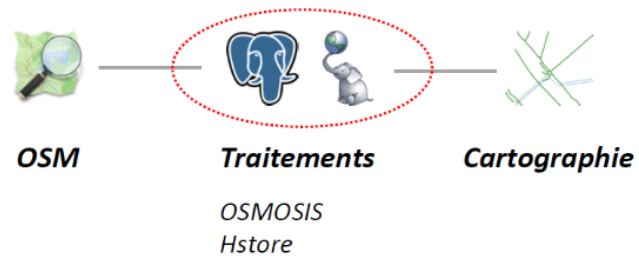
		<p>Bande cyclable de chaque côté de la route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway=lane</code> (recommandé)</p> <p>ou</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway:left=lane + cycleway:right=lane</code></p> <p>ou</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway:both=lane</code></p>
		<p>Bande cyclable bi-directionnelle sur le côté droit de la route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway:right=lane + oneway:bicycle=no</code> (recommandé)</p> <p>(nb: dans ce cas le tag <code>oneway:bicycle=no</code> se réfère à la bande cyclable, car la route est par défaut bi-directionnelle pour tous les véhicules)</p> <p>ou</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway:right=lane</code> (déconseillé car ne permet pas de faire la distinction avec le cas L2)</p>
		<p>Bande cyclable à sens unique sur le côté droit de la route.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway:right=lane</code></p> <p>(nb: la circulation à vélo est possible sur l'autre côté)</p>
		<p>Voie centrale à chaussée banalisée ou Chaucidou. Bande cyclable ou accotement de chaque côté de la route, cette dernière ne contenant pas de marquage axial.</p> <p>Way A: <code>highway=*[1] + cycleway=lane + lanes=1 + oneway=no</code></p>

wiki.openstreetmap.org/wiki/FR:Bicycle

Outils de conversion et de mise à jour

Mise à jour des données OSM dans un environnement ArcGIS



















Traitement de la donnée cyclable OSM pour cartographie













Nomenclature OSM adaptée pour le SIG

Nomenclature OSM pour mise à jour : 19 postes reprenant toutes les configurations possibles du modèle OSM

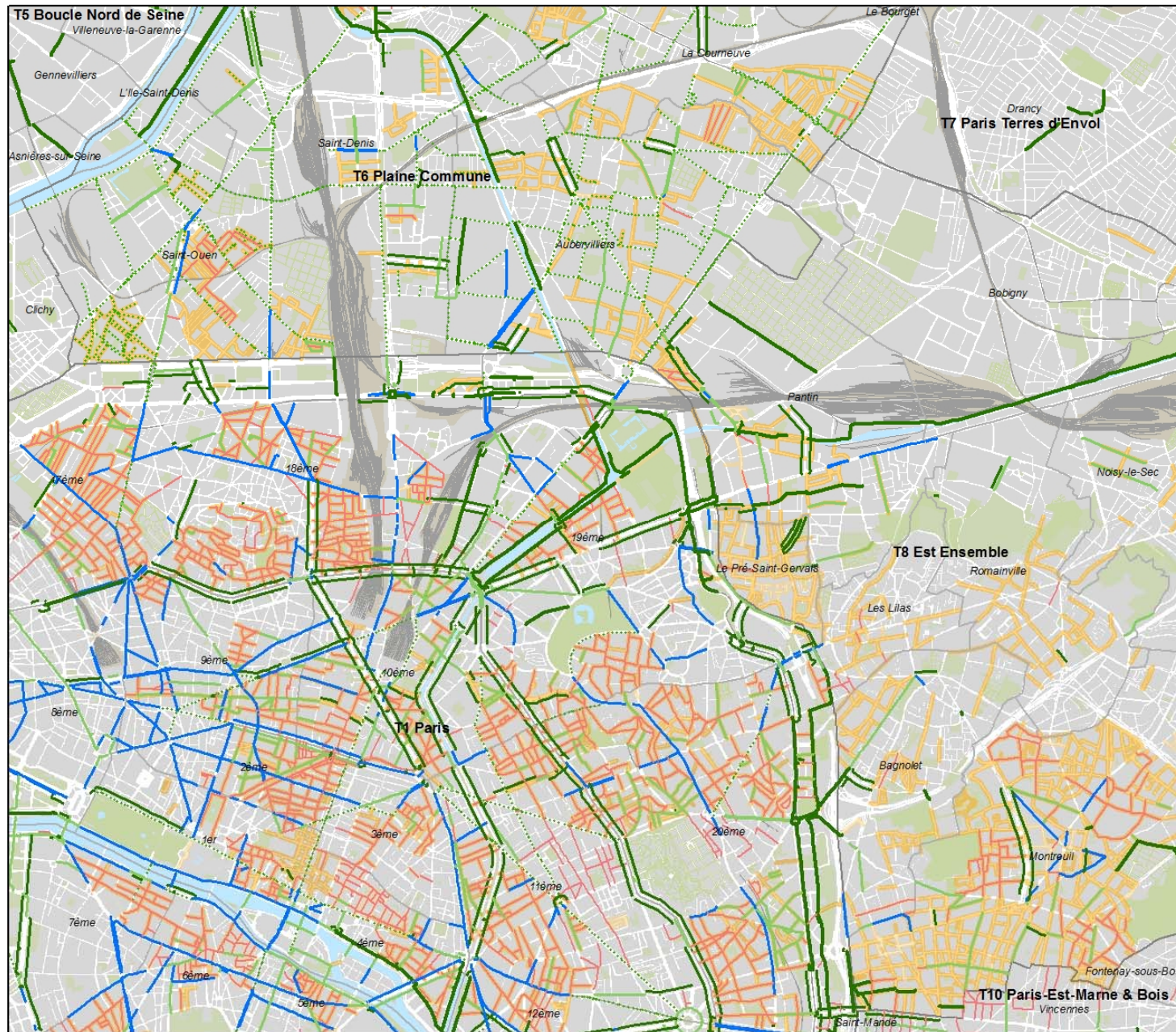
Nomenclature simplifiée pour rendus

-  Piste cyclable unidirectionnelle
-  Piste cyclable unidirectionnelle (à l'envers)
-  Piste cyclable
-  Bande cyclable
-  Bande cyclable unidirectionnelle
-  Bande cyclable unidirectionnelle (à l'envers)
-  Bande cyclable unidirectionnelle (contresens à l'envers)
-  Contresens bande cyclable (gauche) et bande cyclable (droite)
-  bus+velo (gauche) et bande cyclable (doite)
-  Bande cyclable (gauche) et bus+vélo (droite)
-  Contresens bande cyclable (gauche) et bus+vélo (droite)
-  Contresens bus+vélo (gauche) et bande cyclable (droite)
-  Double sens cyclable (gauche et bus+vélo (droite)
-  Double sens cyclable
-  Double sens cyclable (à l'envers)
-  Voie bus + vélo (sens unique)
-  Voie bus + vélo (sens unique à l'envers)
-  Voie bus + vélo (double sens)

Aménagement cyclable (OSM)

-  Piste cyclable bidirectionnelle
-  Piste cyclable unidirectionnelle
-  Bande cyclable bidirectionnelle
-  Bande cyclable unidirectionnelle
-  Bande cyclable et voie de bus partagée
-  Bande cyclable et voie de bus partagée
-  Double sens cyclable et voie de bus partagée
-  Double sens cyclable
-  Voie de bus partagée unidirectionnelle
-  Voie de bus partagée bidirectionnelle

Paris nord-est – vue détaillée



Aménagements cyclables des territoires de la métropole du Grand Paris

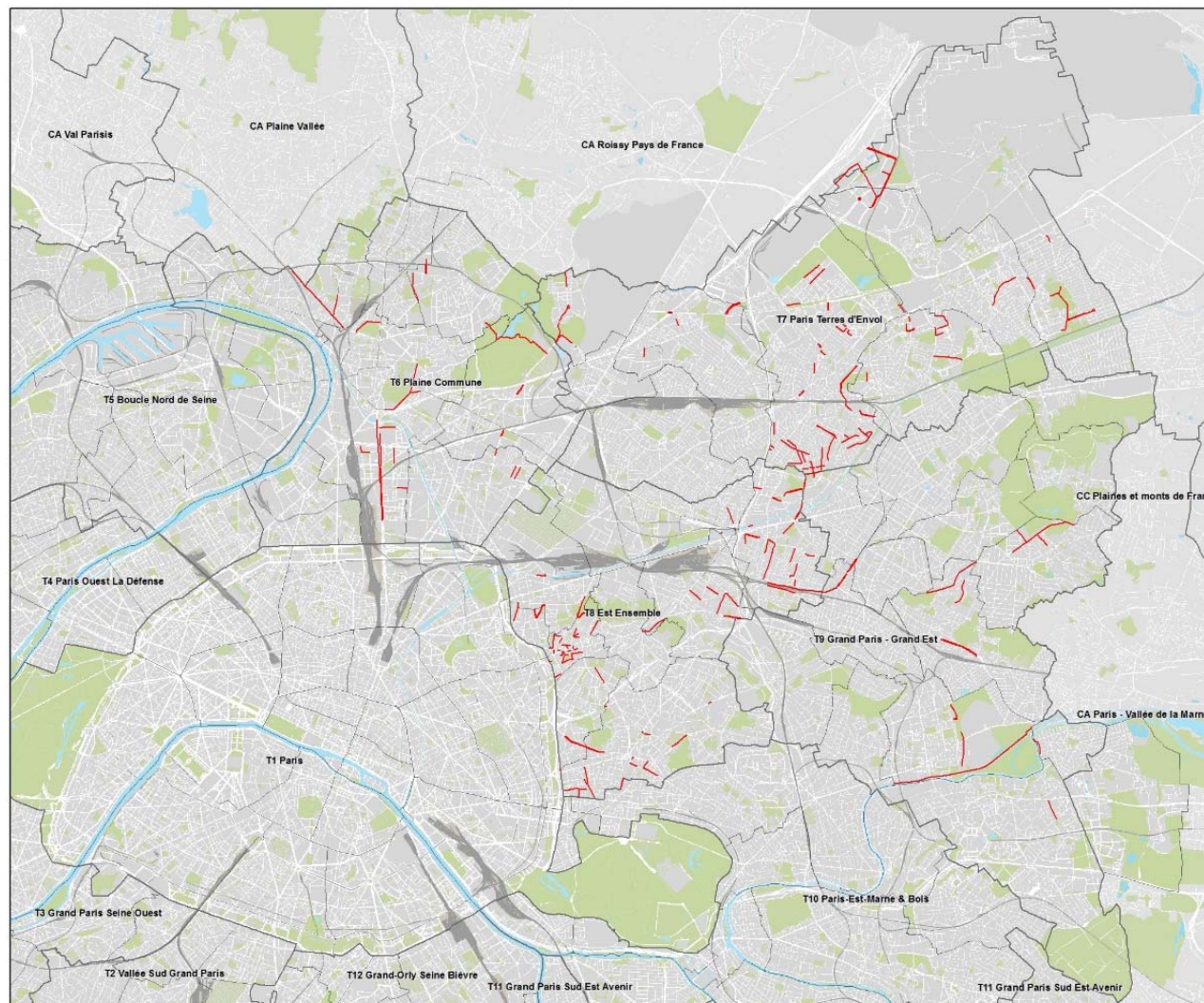
- Limite EPCI
 - Piste cyclable bidirectionnelle
 - Piste cyclable unidirectionnelle
 - Bande cyclable bidirectionnelle
 - Bande cyclable unidirectionnelle
 - Double sens cyclable
 - Voie de bus partagée bidirectionnelle
 - Voie de bus partagée unidirectionnelle
 - ⋯ Aménagements cyclables en projet
- Zone de circulation apaisée :**
- Zone de rencontre
 - Zone 30
 - Aire piétonne

Sources : OpenStreetMap, Paris, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Plaine Commune, Paris Terres d'Envol
Apur 2017

0 500 1 000 Mètres



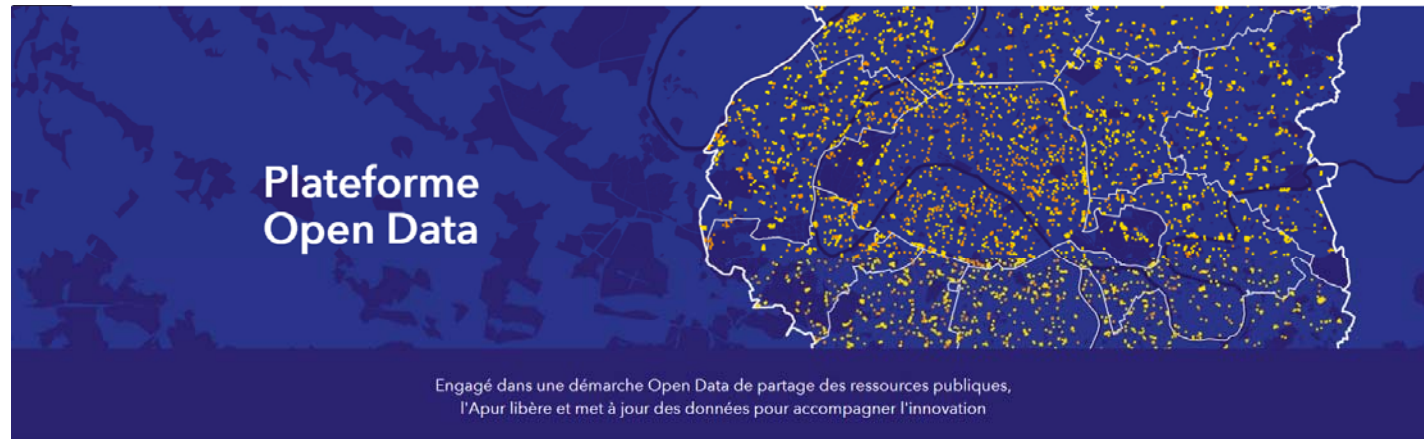
+12 % de linéaires d'aménagements cyclables (MGP)



Linéaires d'aménagements cyclables ajoutés

	T6 - Plaine Commune	T7 - Paris terre d'Envol	T8 - Est ensemble	T9 - Grand Paris Grand Est	total	Total (MGP)
Tronçon	31	120	108	28	287	548
km	18,48	34,42	26,11	15,59	94,60	196,21

Des données partagées



Rechercher des données

Rechercher par catégorie



Toutes les données



Données de référence



Equipements et services



Economie, emploi, commerce



Environnement, nature et réseaux



Habitat et logement



Social et sociétal



Espace public et mobilité



Histoire et patrimoine



Ville et formes urbaines

Des données partagées

apur

NOS PARTENAIRES | PRESSE | NEWSLETTER | L'APUR RECRUTE | FR

L'ATELIER | NOS TRAVAUX | GÉO DATA | INTERNATIONAL | OBSERVATOIRES

GÉO DATA

CARTE INTERACTIVE

L'évolution des commerces à Paris 2000-2017

CARTE INTERACTIVE

Structure et évolutions commerciales des arrondissements parisiens

CARTE INTERACTIVE

Les projets d'aménagement et de transport

CARTE INTERACTIVE

3 siècles d'évolution de la nature à Paris, de 1730 à 2017

DATAVISUALISATION

Paris, Londres, New-York : indicateurs, cartographies comparées

ACCÉDER À LA PLATEFORME OPEN DATA

VOIR TOUTES LES GÉO APPS

Questions-Réponses

50 ans et après, Échanges et débats



Synthèse des interventions

- **La lutte contre le réchauffement climatique**
Le contexte des orientations internationales du C40
Objectif 0 émissions de gaz à effet de serre (100% énergies renouvelables, consommation d'énergie/2, réduction de 80% de l'empreinte carbone, et compensation des 20% restant).
- **Qu'est-ce qui fait ressource ?**
Renouveler nos représentations du foncier et du confort (freins à nos propres engagements)
Mise en réseau de nos consommations et productions d'énergie.

Synthèse des ateliers

- Ressources citoyennes : **formation d'éco-citoyen** de tous âges et s'engager sur le **revenu contributif** avec des terrains d'expérimentation
- **Créer un inventaire des ressources** et des besoins par territoire (alimentaire/énergétique) pour être utilisé par les acteurs de l'aménagement et réserver des lieux pour l'exploitation de cet inventaire
- **Supprimer les emballages** du commerce et de l'industrie
- **Retrouver des réserves foncières** dans le système urbain pour la production et pour les services urbains court-circuit.





Synthèse des interventions

- **Une transformation de l'organisation de la ville**
Des scénarios qui reposent sur le recours aux leviers technologiques et sur des choix politiques.
- **Le principe des mobilités choisies**
L'organisation de la ville autour des mobilités locales et à grande échelle : Internet nous permet d'être moins mobiles.
Les nouvelles mobilités imbriquent transport public et privé (mutualisation).
La réflexion sur le financement des infrastructures selon l'usage.

Synthèse des ateliers

- **Agir sur les comportements** plus que sur les technologies (ex : valorisation bonus cadeaux, etc)
- Améliorer **la ville du quart d'heure** (à intégrer dans les critères d'évaluation d'un projet)
- Travailler à **l'attractivité du transport en commun** pour en garder la compétitivité (multi-mobilité, connectivité, rames aménagées)
- Mettre en place **le financement du zéro-carbone** avec une redevance fiscalité adaptée (financement des infrastructures VS financement du temps d'usage de l'espace public)
- Mettre en place une réflexion sur le partage de la gestion de la mobilité entre services publics et services privés - demain la voiture autonome moins cher que le métro?





Synthèse des interventions

- **La citoyenneté capacitaire**
Associer engagement individuel et espace-temps collectif.
Multifonctionnalités/Temporalités différées et réciprocité des activités.
- **Les principes de la Ville providence**
La ville comme échelle de l'invention de réseaux d'action.
Des gouvernances adaptées à des ressources publiques, aux ressources de la nature et à l'existant.
Repositionnement du service public : évolution des notions de service et d'équipement.
La beauté comme héritage.

Synthèse des ateliers

- Créer une **banque d'espaces libres** (fonciers disponibles, toitures, parking, jardin privé) à destination de porteurs de projets
- Accélérer la réflexion autour du thème de **l'ilot-ressources** (utilisation des parkings pour le stockage)
- Créer un **SAFER urbain** pour jouer le rôle d'un opérateur foncier du **maraichage**
- Créer un % **logement « Homeless »** pour chaque opération de logement
- Chaque naissance, **un arbre planté**





Synthèse des interventions

- **Economie et formation**
La formation comme levier de l'économie :
place des économies alternatives, contributives, dans les processus d'apprentissage.
- **La ville ré-apprenante**
De la critique de la ville fonctionnelle à des formes de travail inventif.
Quels espaces et quelles temporalités pour l'expression de l'intelligence collective ?

Synthèse des ateliers

Objectifs : avoir plus de **lieux d'apprentissages** et les diversifier
& des lieux apprenants pour **repenser la façon d'apprendre**

- Se servir des lieux existants de savoirs : **ouvrir les enseignements à d'autres usagers** et retisser des liens
- Généraliser les MAC (**Maison d'Apprentissage Commun**) comme les Grands Voisins au sein d'espaces inoccupés
- Conserver et maintenir des lieux de pratique libre comme lieux d'expérimentation et d'apprentissage du vivre ensemble (ancien terrain vague)
- **Faire mieux avec moins** (la ville « frugale ») : arrêter de construire pour apprendre à gérer la pénurie





Synthèse des interventions

- **Le droit à la ville**
L'accès de tous à la ville, l'accueil de l'autre au-delà de l'urgence.
- **Solidarité au-delà de l'urgence**
La question de l'habitat comme enjeu fondamental du droit à la ville.

Synthèse des ateliers

- Mobiliser les équipements publics lors qu'ils sont inoccupés pour des usages citoyens (soir, nuit, weekend, vacances)
- Mettre en place un temps citoyen des salariés par toute les entreprises (ex : association Vendredi)
- Charte 21 entre les grandes métropoles mondiales (accueil de l'autre, revenu de base, services, etc)
- Instaurer un Erasmus métropolitain pour professeurs et élèves (écoles en réseau)





1. Le foncier : une gestion dynamique

- **La mobilisation de la ressource foncière**
 - Qu'est-ce que « le foncier » aujourd'hui ? Une approche par l'optimisation des espaces et des temporalités de la ville dense qui mobilise une grande variété de typologie d'espaces-ressources (toitures, murs, sous-sols, places de stationnement).
 - Une valeur économique liée aux besoins des population avant la disponibilité des m2
- **Mutation/planification**
 - La propriété foncière a longtemps été la base de tout le système de planification. L'accélération de la sollicitation du foncier remet en question à la fois la propriété « classique » des sols et les planifications ou réglementations urbaines qui reposent sur le temps long de la ville. L'aménagement de la métropole suscite des réponses adaptées à des contextes économiques, réglementaires, naturels variés.
 - Quelles stratégies pour quelles mutations foncières ?





2. La ville du ¼ d'heure comme échelle de référence

- **Les continuités nécessaires**
 - Identifier les coupures et les franchissements urbains qui sont les liens matériels et physiques nécessaires à la ville (passerelles, ponts, trottoirs...)
- **« Le minima urbain »**
 - L'innovation dans les mobilités douces et la transformation de notre organisation du quotidien par Internet redessinent et valorisent la localité des quartiers : qui a accès à quoi en ¼ d'heure ? et à quel « minima urbain » doit-on nécessairement accéder dans ¼ d'heure ?
 - La ville du ¼ d'heure, considérée à l'échelle du GPE, entraîne une réflexion concomitante sur la mutualisation des services à l'échelle intercommunale et la mixité programmatique des quartiers. Quelles programmations pour quels quartiers qui tiennent compte de l'existant et des différences dans les modes d'habiter ?
 - La qualité de vie à l'échelle du quartier, l'innovation dans les mobilités, et la mise en réseau des territoires de la métropole par le GPE interroge à nouveau le rééquilibrage territorial.





3. La richesse autrement

- **La mutualisation des équipements et des services**
 - Les formes de mutualisation des équipements réinterroge les limites administratives des équipements (temporalité jour/nuit, enjeux d'intercommunalité, production/gestion ...).
 - Les nouveaux services alternent entre de nouveaux espaces économiques (uber, airbnb...), et ce qui relève d'une production de services non-institutionnels (partage de savoirs via, par exemple, les systèmes contributifs, open data, productions de communs...). Ces économies productives et non-productives peuvent être imbriquées : comment l'aménagement du territoire produit de l'économie sociale ?
- **Nouveaux indicateurs/ nouvelles stratégies**
 - En quoi ces nouvelles formes de partage et d'échange contribuent à la patrimonialisation de la société (création de droits urbains et de beauté dans l'aménagement des territoires) ?
 - Qu'est-ce que la richesse d'une ville ? La richesse comme une approche qualitative de la ville qui, sans s'opposer à l'attractivité économique de la métropole, pointe d'autres indicateurs à valoriser.
 - Comment se fabrique la valeur d'un bien immobilier dans la métropole ? Quels sont les indicateurs d'un nouveau regard sur l'attractivité des territoires ?
 - Quel accompagnement des politiques d'urgence et de résilience ? (accueil des migrants, nuit de la solidarité, crue de la Seine...)



apur

Merci !